

Les Gens de l'air obtiennent la revision du mandat des juges

par Jean PELLETIER
de notre bureau d'Ottawa
OTTAWA — N'eut été d'une concession de dernière minute de la part du ministre des Transports M. Otto Lang, la rencontre d'hier soir entre l'Association des gens de l'air du Québec et le gouvernement fédéral se serait soldée par un échec complet.
De l'avis de plusieurs participants, l'attitude du ministre Otto Lang est loin d'aider aux négociations. Sans l'intervention de dernière minute d'un proche conseiller du premier ministre Pier-

re Elliott Trudeau auprès du ministre Otto Lang, aucune des concessions faites hier soir aux Gens de l'air n'aurait vu le jour. M. Otto Lang après quatre heures de "laborieuses négociations" — l'expression est du président des Gens de l'air M. Roger Demers, — a finalement accepté de reviser avec ses collègues du cabinet la définition globale du mandat de la commission d'enquête chargée d'établir les procédures d'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes.

Cette revision des termes généraux de l'entente devrait faire ressortir plus clairement que le gouvernement fédéral est formellement partisan du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec.
Cette concession du fédéral n'a pas pour autant convaincu les Gens de l'air de collaborer jusqu'à nouvel ordre aux travaux de la commission d'enquête. M. Pierre Beaudry, secrétaire général de l'Association des gens de l'air, a en effet déclaré à l'issue

des négociations d'hier, que contrôleurs et pilotes québécois refuseraient leur appui tant à la commission d'enquête qu'aux tests du simulateur de vols, aussi longtemps que le mandat des trois commissaires demeurerait ce qu'il est, à savoir conçu, selon M. Beaudry, en faveur des contrôleurs et pilotes anglophones au détriment du bilinguisme.
En plus d'une revision possible de la définition globale du mandat de la commission d'enquête, les Gens de l'air ont obtenu du fédé-

ral les éclaircissements suivants. La publication d'un échéancier précis des travaux de la commission d'enquête. Si tout se déroule comme prévu, les travaux de la commission débuteraient d'ici deux mois pour se terminer "idéalement" fin juillet 1977.
D'ici juillet 1977, des rapports préliminaires conçus à partir des tests sur simulateur de vol, raient adoptés et implantés par le ministère des Transports.
L'ordonnance sur la navigation

Voir GENS, page A 6



Quitter Dorval à tout prix...

Allan Barnett est l'un des 62 contrôleurs de Montréal qui ont demandé leur transfert. Il explique pourquoi à Ingrid Saumart.

— page A 6

Une vedette de basket parle de discrimination

par Jean-Pierre BONHOMME
Le meilleur membre de l'équipe olympique féminine canadienne de basketball, Liz Silcott, renvoyée sans préavis, mardi, à dix jours des Jeux de Montréal, a

accusé hier les instructeurs anglophones des deux équipes — féminine et masculine — d'avoir des préjugés raciaux et de faire de la discrimination particulièrement à l'égard des joueurs de cul-

ture française qu'ils ont systématiquement écartés du tournoi mondial.

Liz Silcott, une noire de 25 ans parlant un excellent français a dit à LA PRESSE, hier, que l'instructeur de l'équipe féminine, M. Brian Heaney, s'est promis devant témoins, il y a quelques mois, qu'il n'y aurait pas de "frogs from Quebec" sur l'équipe canadienne de basket. Elle a précisé que, lors des épreuves tenues à Montréal pour compléter l'équipe canadienne, dont le gros des effectifs — la moitié, environ — vient de Colombie britannique, la Québécoise Mireille Roy, un espoir reconnu par la Fédération québécoise de basketball, a été rejetée sans examen. Elle a expliqué qu'une situation semblable se retrouve dans l'équipe masculine où aucun Québécois n'a trouvé faveur auprès des examinateurs. (Au volleyball, seuls deux Québécois se sont taillés une place sur l'équipe masculine, même si le Québec est une province championne au Canada dans cette discipline).

D'autre part, le jeune athlète de 25 ans a souligné que l'équipe canadienne a récemment refusé de se mesurer à l'équipe nationale de France. Elle a dit que les dirigeants de l'équipe ont eu peur que l'absence de Québécois dans l'équipe nationale du pays, ne provoque une réaction de sympathie pour l'équipe d'outremer.

Avec le départ de Liz Silcott, l'équipe nationale canadienne ne compte plus qu'une Québécoise, Sylvia Sweeney, qui a reçu sa formation à l'université McGill.

Voir VEDETTE, page A 6



Liz Silcott, une Montréalaise évincée de l'équipe féminine canadienne de basketball: "On ne veut pas de Québécois".

Les Taiwanais: Ottawa veille aux frontières

— page A 12

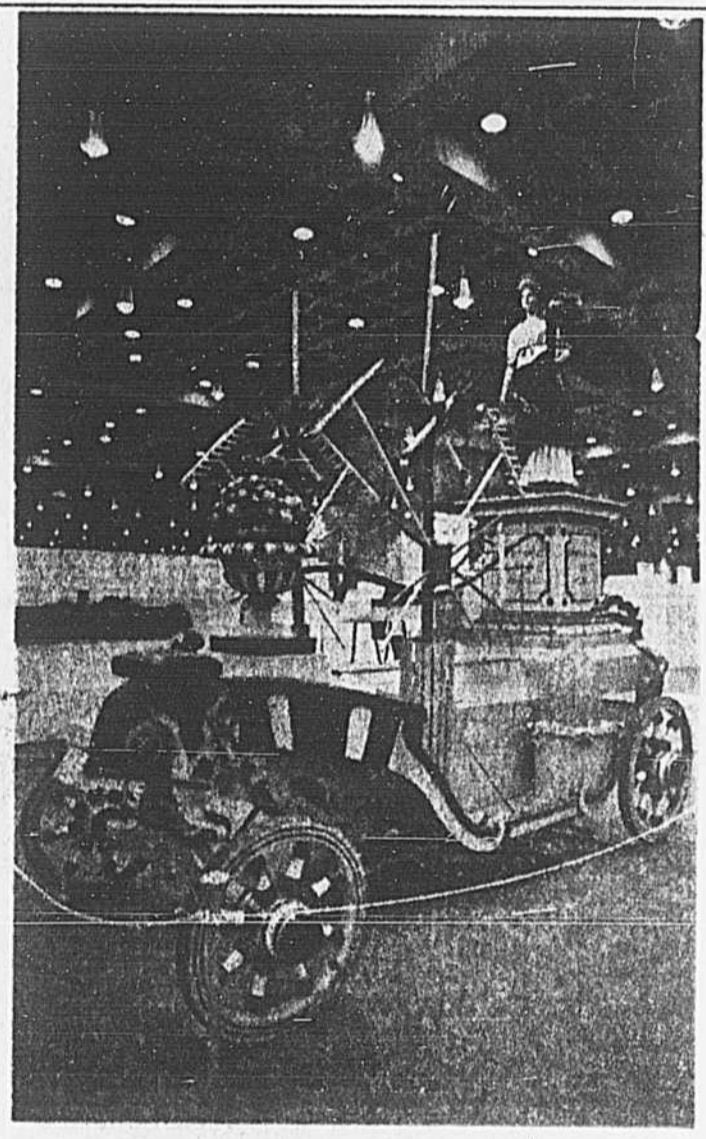
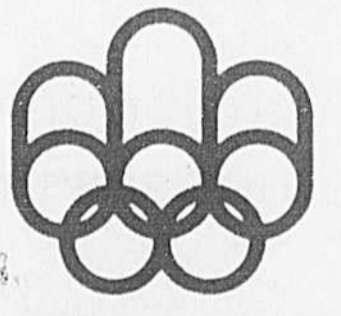


Photo: Michel Gravel, LA PRESSE

Un char pop de 100 ans

Ce char allégorique des agriculteurs de l'Ancienne-Lorette, conçu par Louis Jobin, en 1880, pour le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, est une des pièces fascinantes de l'exposition "Artisanage" qu'on peut admirer au grand hall de la Place Bonaventure jusqu'au 31 juillet, dans le cadre du programme "Arts et Culture" à l'occasion des Olympiades. Vieux de presque 100 ans, il reste très actuel avec son allure pop, le castor "olympique" qui surmonte les fruits, symbole d'abondance, et même sa devise "Emparons-nous du sol" qui ressemble à un message politique.

Vivre au Village

— page A 13

La peine de mort: un vote qui laisse entrevoir l'abolition

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, et le gouvernement Trudeau ont remporté, hier soir aux Communes, une manche importante vers l'adoption du projet de loi C-81 qui vise l'abolition de la peine de mort au Canada.

Les libéraux ont profité d'une division au sein des conservateurs pour rejeter les amendements majeurs qui auraient pu mettre en jeu le principe du projet de loi présenté par M. Allmand.

En effet, les parlementaires ont procédé à cinq votes importants et les retentionnistes n'ont obtenu qu'un minime succès en faisant adopter qu'un seul des amendements qui avaient été référés pour un vote aux Communes.

Le seul amendement mineur adopté veut qu'un individu qui sera reconnu coupable de meurtre pour la seconde fois soit automatiquement reconnu coupable d'une offense au premier degré, soit d'une peine d'emprisonnement minimale de 25 ans.

Amendements majeurs
Par un vote de 132 contre 117, les abolitionnistes se sont refusés à accepter un amendement du député conservateur de Burnaby-Richmond-Delta, M. John Reynolds, qui visait à maintenir la peine de mort pour les personnes reconnues coupables du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison.

Cet amendement mettait en danger le principe même du projet de loi du Solliciteur général du Canada et les résultats du vote sur cette motion indiquent que la faible majorité de huit voix en seconde lecture a donc été portée à 15 lors d'enregistrement du vote d'hier soir aux Communes.

Ainsi, tous les espoirs de ceux qui réclamaient le maintien de la peine capitale se sont pratiquement envolés et tout indique que les débats tirent à leur fin et que le vote final, en troisième lecture, pourrait bien intervenir au cours des prochains jours.

Les votes
Un premier vote de 177 à 59 voix a rejeté l'amendement du député conservateur, M. Bruce Halliday, qui voulait qu'un accusé puisse.
Voir ABOLITION, page A 6

Le Chili de Pinochet

Dans le dernier d'une série d'articles sur le Chili, Pierre Saint-Germain analyse le profond mécontentement ressenti par la population à l'endroit du régime Pinochet. Il ne semble pas que personne songe pour l'instant à changer les choses par la force, mais la résistance révolutionnaire clandestine tente de rallier les différentes couches de la population derrière le Parti de la démocratie chrétienne, appelé éventuellement à prendre la tête d'une coalition qui remettrait le Chili sur la voie démocratique.

— page A 7



le monde

- L'ancien président Richard Nixon a été radié du Barreau de New York pour son rôle dans le scandale du Watergate.
- La femme de l'ex-président des USA repose dans un état sérieux à l'hôpital de Long Beach après avoir été frappée d'une thrombose cérébrale qui l'a laissée partiellement paralysée du côté gauche. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur l'issue de la maladie.
- L'évêque d'Alger, Mgr Gaston-Marie Jacquier, a été assassiné en pleine rue, à coups de couteau, par un inconnu qui a pris la fuite dans une voiture.
- Tandis que le nouveau gouvernement espagnol prêtait le serment à Madrid, 200,000 personnes manifestaient dans le calme à Bilbao, dans le Pays basque.

— pages D 1 et D 2

Les hôpitaux occupés à 33 p. cent

par Nicole BEAUCHAMP
Le réseau hospitalier du Montréal métropolitain n'a jamais connu situation aussi chaotique, même au moment des grèves de 1966 et 1972: à la fin de la semaine dernière, l'occupation des lits dans les institutions franco-

phones marquait en effet le faible taux de 33 p. cent, contre un taux particulièrement élevé de 87 p. cent dans les hôpitaux de langue anglaise qui paraissent compenser en partie à ce moment-ci la pénurie de service dans les établissements francophones.
Ce tableau éloquent émane de bilans compilés par le Conseil de

la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain auprès de 25 hôpitaux de soins de courte durée offrant des services d'urgence.
Les chiffres ont peu bougé depuis cette compilation. Le fonctionnement des hôpitaux francophones continue jour après jour à

s'enliser dans l'épreuve d'endurance que constitue la grève des infirmières.
L'arrêt de travail frappe en effet — est-il besoin de le préciser — onze des seize institutions francophones dispensant des services d'urgence. A ce titre, ces hôpitaux ont la même importance

pour le public, quelle que soit leur taille respective, leur vocation particulière.
Malgré ce fait, la paralysie des grands hôpitaux universitaires contribue surtout à déséquilibrer la répartition des services hospitaliers sur le territoire métropolitain.
Voir HOPITAUX, page A 6

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 6 à B 11
- Bandes dessinées: B 5
- BANK: C 7
- Cinéma: B 9
- Décès, naissances, etc.: D 9
- Economie: B 1 à B 5
- Etes-vous observateur?: B 5
- Informations étrangères: D 1, D 2
- Jardins et maisons: D 6
- Les maux de notre langue: C 13
- Médecine d'aujourd'hui: A 9
- Mon œil sur Montréal: A 8
- "Mot-mystère": B 5
- Mots croisés: D 3
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 6 à C 12, D 3 à D 8
- Radio et télévision: D 2
- Sports: C 1 à C 5
- Sur 2 roues: D 8
- Vivre aujourd'hui: A 8, A 9

Unilinguisme ontarien Le maire de Hull choisit la prison pour protester

OTTAWA (d'après CP) — M. Gilles Rocheleau, maire de Hull, estime aujourd'hui la peine de trois jours de prison qu'il a encourue pour avoir refusé d'acquiescer à une amende de \$63 pour excès de vitesse, parce que la citation à comparaître qui lui avait été signifiée était rédigée en anglais seulement.



Gilles ROCHELEAU

L'infraction avait été commise le 29 mai du côté ontarien du pont reliant Hull à Ottawa.

Lors de sa comparution en cour, le maire de Hull, qui est bilingue, a refusé de soumettre aucun plaidoyer s'il ne recevait pas une citation rédigée en français, ou au moins dans les deux langues officielles; il a soutenu que la population devrait pouvoir compter sur les mêmes services bilingues des deux côtés de l'Outaouais. Il a toutefois été interrompu par le juge, qui a fait remarquer que cette question devrait être tranchée par les représentants élus et non par le tribunal, et qui lui a donné le choix entre l'amende et la prison. Cet échange s'est déroulé par le truchement d'un interprète.

M. Rocheleau a déclaré que, puisqu'il s'agissait d'une question de principe, il choisissait la prison.

M. Roger Leclair, représentant le ministre du solliciteur général, avait rappelé, lors de l'enquête, que le procureur général de l'Ontario avait déjà promis que les services judiciaires seraient bientôt disponibles dans les deux langues.

Le maire de Hull a souligné toutefois qu'il aimerait que les déclarations faites au Parlement et à la législature se traduisent par des actes concrets.

"Nous nous efforçons d'instituer le bilinguisme dans la région de la capitale nationale, a-t-il dit, et nous sommes en droit d'être servis dans les deux langues officielles reconnues par le Parlement canadien."

Si le conflit de l'air persiste

Clark s'inquiète des réactions très fermes dans les milieux anglophones

par Marcel PEPIN

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Estimant qu'il faut surtout éviter d'alimenter la controverse entre francophones et anglophones à propos de la navigation aérienne bilingue, le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark proteste de sa bonne foi et de celle de son parti dans l'affaire des pilotes et des contrôleurs de langue anglaise qui s'opposent au bilinguisme.

"C'est peut-être parce que le Parti conservateur souffre d'un préjugé défavorable au Québec qu'on m'a blâmé dans cette affaire, a-t-il déclaré à LA PRESSE, mais fondamentalement je n'ai fait que répéter l'engagement de mon parti à soutenir la politique des langues officielles, y compris dans les communications aériennes, s'il s'avère que le bilinguisme est compatible avec la sécurité, ce qui est aussi la position du gouvernement."

Au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, M. Clark s'est dit inquiet des réactions très fermes que ce conflit suscite au Canada anglais et fait part de sa crainte que l'opposition à l'application des principes généraux du bilinguisme ne s'accroisse, si la controverse persiste.

Quant au Parti conservateur, dit-il, il est l'objet de fortes pressions de la part du Canada anglais pour prendre le parti des anglophones, mais le caucus a choisi plutôt une attitude modérée, rejetant la tentation d'adopter des attitudes qui auraient pu paraître plus rentables à court terme mais auraient aussi enflammé la situation.

Reconnaissant qu'à cause de la faible représentation québécoise au sein du caucus, le parti fait face au danger réel de recevoir des avis qui soient mal équi-

librés, M. Clark a tenu à réaffirmer la foi de son parti dans le programme de bilinguisme et soutenu qu'il n'avait nullement l'intention de le remettre en cause.

"Je ne vois aucun avantage à susciter un autre grand débat public sur les principes du bilinguisme au Canada", dit-il, ce qui ne signifie pas que les parlementaires ne peuvent s'interroger, dans des circonstances bien précises, sur la façon dont le gouvernement applique ces principes.

M. Clark se défend également d'avoir pris partie contre l'Association des gens de l'air du Québec, qui doit finalement rencontrer un groupe de députés conservateurs la semaine prochaine. "J'ai réclamé pour eux le même statut qu'on accorde aux gens de la CALPA et de la CATCA dans le cadre de l'enquête. Car je crois que s'ils n'ont pas l'occasion de faire valoir leur point de vue, l'enquête n'aura pas réussi à faire la lumière souhaitée dans ce dossier."

Par contre, M. Clark n'est pas prêt à endosser la requête des Gens de l'air qui veulent que la loi fédérale soit amendée pour qu'ils puissent former leur propre unité de négociation. "Quant je demande qu'il leur soit accordé un statut égal aux gens de la CALPA et de la CATCA, je précise que je ne vois pas cette mesure comme un précédent en ce qui concerne les unités québécoises de négociation."

M. Clark ajoute même qu'il estime qu'il est préférable de s'en tenir aux unités nationales de négociation, à l'intérieur desquelles la dualité canadienne peut mieux s'exprimer. Fractionner les unités lui paraît un précédent dangereux qui contribuerait à l'opposition des deux groupes.



Joe CLARK

Rappelant qu'il a critiqué certains points de l'entente conclue par le ministre Lang avec les pilotes et contrôleurs anglophones, M. Clark a souligné qu'il s'opposait à la clause du vote libre et à celle qui oblige les juges à démontrer au-delà de tout doute raisonnable que la thèse des anglophones est erronée.

Pour le chef conservateur, cette controverse ranime la vieille opposition entre les deux groupes linguistiques, mais c'est le devoir des partis nationaux de contribuer à ramener le calme de manière à ce que cette question de sécurité aérienne soit discutée dans un climat serein et non dans l'excitation générale.

"Il n'y a nullement nécessité de jeter de l'huile sur le feu, dit-il, même si les positions modérées peuvent paraître trop timides autant aux anglophones qu'aux francophones."

L'Union nationale n'a pu attirer Fabien Roy

par Fernand BEAUREGARD

Fabien Roy, celui que le chef de l'Union nationale a qualifié d'"âme du PNP", n'a nullement l'intention de se joindre au parti dirigé par Rodrigue Biron.

"J'ai fondé le Parti national populaire avec Jérôme Choquette et tous deux nous avons pris l'engagement de ne pas nous séparer tant qu'existera le PNP", a déclaré le député de Beauce Sud au cours d'une longue interview téléphonique.

M. Roy ne nie pas que certaines pressions aient été exercées par des amis et par des hommes impliqués dans l'UN pour qu'il rallie les rangs unionistes. Il affirme qu'il n'y a jamais eu de "pour-parlers engagés", comme le dit M. Biron, et que personne n'a été, n'est ou ne sera mandaté pour "négocier" un statut de transfuge.

"Si jamais le chef de l'Union nationale ou un de ses représentants désirent me rencontrer pour discuter de mon adhésion à l'UN, ils devront accepter que Jérôme Choquette assiste à cette rencontre."

Est-il trop tard pour songer à une fusion PNP-UN?

A cette question, l'organisateur en chef du Parti national populaire répond dans la négative.

"En dépit de ce qui apparaît comme une impasse totale, je ne crois pas qu'il soit trop tard. En politique, rien n'est impossible et tout peut arriver."

Fabien Roy tient à souligner qu'il a de bons amis dans l'Union nationale et il nomme, notamment, MM. Clément Vincent et Fernand Grenier.

Il rappelle qu'au cours d'une grande assemblée publique en Beauce, en novembre dernier, quelques temps avant la création du PNP, il y avait sur la tribune, à ses côtés, Jérôme Choquette et Clément Vincent.

"Nous voulons alors tâter le pouls de la population sur notre objectif qui consistait à réaliser 'un regroupement de la base'."

"C'est toujours notre objectif. Il est extrêmement malheureux que l'UN ait choisi de se lancer dans une entreprise de démolition du PNP. Elle ne pourra qu'y perdre des plumes. Comme l'a déclaré Jérôme Choquette, ce qui lui faut au Québec, c'est bâtir et non détruire. Es-



Fabien ROY

perons que Rodrigue Biron le comprendra avant de tout gâcher."

Selon M. Roy, le PNP fait son chemin.

"On est en train de préparer des conventions pour le choix des candidats aux prochaines élections. Si elles étaient déclenchées de cet automne, nous adopterions un plan d'urgence", déclare le co-fondateur du PNP.

Tricofil: Biron croit que Québec devrait réévaluer ses positions

par Philippe GAGNON

Séduit par l'expérience Tricofil, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, estime que le gouvernement du Québec devrait s'attabler avec les dirigeants de l'usine pour évaluer de nouveau la situation.

"On remarque, à l'examen du dossier

leur usine en main lorsque le propriétaire menace ou ferme carrément ses portes.

"Tembec, et ensuite Tricofil, sont en train de prouver que cette forme de gestion peut s'inscrire favorablement au mode de vie économique du Québec. En aidant, dès le départ, les travailleurs à prendre 'leur' usine en main, en leur fournissant l'aide technique et financière nécessaire au nouveau départ, le gouvernement favoriserait l'emploi au Québec et garderait chez nous les petites entreprises nécessaires à l'économie de la province", a ajouté le chef de l'Union nationale.

Il suggère à cette fin que le Québec examine sans délai la situation d'une industrie susceptible de fermer ses portes et crée une banque industrielle pouvant venir en aide à des expériences du genre de celle tentée par les gens de Tricofil.

M. Rodrigue Biron en a profité pour déclarer que l'Union nationale s'intéressait de près aux problèmes du textile au Québec, ajoutant que le programme du parti suggérerait des correctifs aux difficultés rencontrées par ce secteur de l'économie québécoise.

Il a précisé que les visites effectuées au cours des dernières semaines dans les petites entreprises lui permettaient de conclure que le gouvernement n'avait pas encore compris que bien souvent les petites entreprises avaient autant, sinon plus besoin d'aide technique qu'oc-

troi... Le chef de l'Union nationale, loin d'être, comme il l'avait précédemment déclaré, contre l'expérience Tricofil, estime que le gouvernement du Québec devrait aider les travailleurs à prendre

A ce sujet, il signale que son courrier comprend de nombreuses lettres ou on l'accuse, au Canada anglais, de ne pas se rallier à la cause des anglophones, tandis qu'au Québec, on blâme sa modération.

Il y a un danger que notre parti soit encore une fois mal perçu au Québec, dit-il, entre autres parce que c'est la première fois que le parti libéral apparaît ouvertement divisé sur cette question et sur d'autres. Mais, ajoute-t-il, le fait de combattre les libéraux ne signifie pas que nous soyons antifrançais.

Abordant la question de la démission de M. Marchand, M. Clark y voit surtout le geste d'un politicien rusé qui saute sur une occasion en or pour se refaire une image de héros au Québec, à la veille d'un remaniement ministériel ou du risque d'être évincé du cabinet.

"Jean Marchand a exprimé par ce geste son souci bien connu de maintenir le bilinguisme au pays et son désaccord avec son collègue Otto Lang, dit-il, mais en même temps il voit une belle occasion d'attaquer le PC au Québec et de se faire une image de héros.

Le chef conservateur ne croit pas enfin que ce malaise qui provoque tant de réactions au pays contribue à lui donner l'avantage d'être perçu au Canada anglais comme l'allié naturel des anglophones, au moment où les libéraux sont en perte de vitesse. "Le parti progresse partout au pays, y compris au Québec, ou de nombreux libéraux viennent à nous, dit-il, certainement pas parce qu'ils croient que notre parti est contre les francophones."

"Je suis inquiet des interprétations de la presse québécoise face à notre attitude", a-t-il commenté, "mais je suis un politicien adulte qui sait qu'un chef national sera toujours critiqué sur des questions aussi émotives que celle-là."

L'étude du projet Lockheed remise

OTTAWA (PC) — Ce n'est pas avant la semaine prochaine que le Cabinet se penchera sur la nouvelle proposition de Lockheed pour la vente au gouvernement canadien de 18 patrouilleurs à grande autonomie de type Orion au coût de quelque \$1 milliard.

C'est ce qu'a déclaré hier aux Communautés le premier ministre Trudeau, indiquant que le conseil des ministres n'avait pas étudié en profondeur la proposition de Lockheed durant sa réunion hebdomadaire au cours de la matinée.

Par ailleurs, en réponse au député neo-démocrate de Greenwood, M. Andrew Brewin, le ministre de la Défense, M. James Richardson, a tenu à rejeter l'interprétation du Financial Times, selon qui les autorités américaines lui auraient vivement conseillé d'opter pour les Orion de Lockheed, plutôt que pour toute autre offre venant de Boeing ou d'autres.

"Le but de mon récent voyage à Washington, a dit le ministre, était de m'enquérir auprès des hauts fonctionnaires du gouvernement des États-Unis de leurs projets pour les prochaines 20 ou 25 années, et non pas pour leur demander conseil sur ce que nous devrions faire."

"Ils m'ont néanmoins assuré qu'ils entendaient utiliser l'appareil de Lockheed au-delà des années 1980 et 1990", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre Richardson a affirmé à la presse que le Cabinet s'attache à considérer spécialement la proposition de la compagnie Lockheed, n'ayant pas reçu d'autres offres précises, notamment de la part de Boeing.

C'est afin de remplacer sa flotte actuelle de patrouilleurs de type Argus que le Cabinet doit en venir à une décision sur la nouvelle proposition de Lockheed, dont la première offre a dû être abandonnée en mai dernier, la compagnie étant incapable d'assurer le financement initial du projet.

LA MÉTÉO

Le front froid qui traverse la province depuis hier a donné un ciel plutôt nuageux sur toutes les régions. Ce système se déplacera vers le sud-ouest et sera hors de toutes les régions d'ici la matinée. Un déplacement progressif suivra le passage du front. Dans la journée d'aujourd'hui sera généralement ensoleillé sur nos régions.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum 15 Maximum 26
Généralement ensoleillé

DEMAIN

Ensoleillé

au Québec

| REGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|------------------|------|------|-------------------------|------------|
| Abitibi | 10 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé |
| Outaouais | 15 | 26 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé |
| Laurentides | 12 | 24 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé |
| Cantons de l'Est | 15 | 24 | Département | Ensoleillé |
| Mauricie | 12 | 24 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé |
| Québec | 15 | 26 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé |
| Lac-Saint-Jean | 12 | 24 | Département | Ensoleillé |
| Rimouski | 11 | 22 | Département progressif | Ensoleillé |
| Gaspésie | 11 | 22 | Département progressif | Ensoleillé |
| Bas-Comeau | 11 | 22 | Département progressif | Ensoleillé |
| Sept-Îles | 11 | 22 | Département progressif | Ensoleillé |

au Canada

| | Aujourd'hui | Capitales | Min. | Max. |
|-----------------------|-------------|---------------|------|------|
| Colombie Britannique | Avernes | Victoria | 11 | 24 |
| Alberta | Avernes | Edmonton | 12 | 26 |
| Saskatchewan | Ensoleillé | Regina | 12 | 24 |
| Manitoba | Ensoleillé | Winnipeg | 12 | 24 |
| Ontario | Ensoleillé | Toronto | 16 | 24 |
| Nouveau Brunswick | Département | Fredericton | 16 | 24 |
| Nouvelle-Ecosse | Avernes | Halifax | 12 | 24 |
| Ile du Prince Edouard | Avernes | Charlottetown | 11 | 24 |
| Terre-Neuve | Nuageux | Saint-Jean | 11 | 24 |

si vous partez...

aux États-Unis

| | Min. | Max. | | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|------------|------|------|---------------|------|------|--------------|------|------|
| New York | 21 | 24 | Chicago | 20 | 24 | Nlle-Orléans | 21 | 31 |
| Washington | 19 | 26 | San Francisco | 14 | 21 | Miami | 24 | 30 |
| Boston | 20 | 28 | | | | | | |

vers les capitales

| | | | | | |
|------------|----|----------|----|-----------|----|
| Amsterdam | 26 | Londres | 24 | Stockholm | 22 |
| Athènes | 24 | Le Caire | 24 | Sydney | 21 |
| Berlin | 26 | Lisbonne | 27 | Tokyo | 21 |
| Bruxelles | 29 | Madrid | 28 | Tunis | 24 |
| Casablanca | 24 | Moscou | 14 | Vienne | 27 |
| Genève | 26 | Paris | 27 | Varsovie | 20 |
| Hong Kong | 29 | Rome | 24 | | |

vers les plages

| | | | | | | |
|----------|----|----------|----|----------------|----|----|
| Acapulco | 25 | Bermudes | 22 | Nassau | 26 | 31 |
| Mexico | 14 | Barbade | 20 | Rio de Janeiro | 26 | 31 |

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H3V 1A9. Le coût de la Presse est de 25 centes et est inclus dans le prix de vente de LA PRESSE. Les ventes de LA PRESSE sont assurées par la Presse. Tous droits de reproduction de l'information par les médias à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Énergie postale 14000 (numéro 14000) (pour de retour gratuit).

| TARIFS D'ABONNEMENTS | | INFORMATION GÉNÉRALE | |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|----------|
| Livraison à domicile: Lundi au samedi | \$1 40 | 285-7272 | |
| Lundi au vendredi | \$1 25 | RÉDACTION | 285-7070 |
| Samedi seulement | 0 50* | EDITORIAL | 285-7030 |
| | | PROMOTION | 285-7100 |
| | | RELATIONS DE TRAVAIL | 285-7383 |
| ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE | | PETITES ANNONCES (tarif en dollars) | |
| par porteur: | | Commandes | |
| Nombre de semaines | | 285-7111 | |
| Lundi au samedi | \$16 80 \$33 60 \$57 20 | du lundi au vendredi: 9h à 17h | |
| Lundi au vendredi | \$15 00 \$30 00 \$60 00 | 285-7205 | |
| Samedi seulement | \$13 00 \$26 00 | du lundi au vendredi: 9h à 16:30h | |
| par courrier: | | GRANDES ANNONCES | |
| Lundi au samedi | | 285-7202 | |
| Lundi au vendredi | | 285-7306 | |
| Samedi seulement | | 285-7320 | |
| * Minimum de 26 semaines | | COMPTABILITÉ | |
| Côte-Nord, par avion, 0 50* | | Grandes annonces | |
| | | 285-6882 | |
| | | Petites annonces | |
| | | 285-6901 | |

Un contrat de \$65 millions pour Canadair

(d'après CP) — On s'attend à ce que M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services, annonce aujourd'hui la conclusion d'une entente entre le gouvernement ouest-allemand et les avionneries Canadair en vue de la production de missiles téléguidés.

Il s'agit de missiles Drone CL-289, conçus pour survoler le territoire ennemi et revenir à leur point de départ après avoir pris des photographies du terrain.

Le programme de production serait scindé entre Canadair et Dornier, une avionnerie ouest-allemande. Le coût total atteindrait \$65 millions et permettrait la création de 250 emplois à Canadair.

MARCHE AUX PUCES
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
MONTREAL
BOUCHERVILLE

L'admission au secteur anglais

La CECM réévaluera ceux de la zone grise

par Mariane FAVREAU

Les commissaires de la CECM acceptent de réévaluer les dossiers des élèves de la "zone grise" versés jusqu'ici au secteur français.

Les principaux du secteur anglais demandent à la CECM d'obtenir les résultats bruts des tests d'aptitude linguistique, laissant ainsi entendre qu'ils ont été normalisés par le ministère.

De plus, ils demandent au ministère de l'Éducation d'ouvrir une enquête publique quant à l'application des tests de langue de l'année courante.

Les représentants de parents du secteur anglophone veulent savoir quel est l'avenir de ce secteur dont la destruction leur paraît "inévitabile et imminente".

Déjà menacés de poursuites judiciaires par le Conseil éducatif italien, les commissaires de la CECM ont encore été pris à partie, hier, lors de leur assemblée, tant par les représentants des parents que par ceux des principaux des écoles anglaises.

Il semble donc qu'après s'être fait les dents l'année dernière à la commission Jérôme-Le Royer, les résistants à la loi 22 passent maintenant à l'assaut de la plus grande commission scolaire du Québec pour obtenir, sinon dans la loi, du

moins dans les faits, l'application du libre choix de la langue d'enseignement.

C'est du moins l'impression qu'ont laissée de longues heures d'exposés et de discussions dont le moins qu'on puisse dire est que leur ligne directrice en est souvent une de haute tension!

Les tests et les entrevues

À la suite des tests du ministère, 456 enfants de la CECM ont été classés dans la "zone grise" entre 45 pour cent, seuil d'échec, et 60 pour cent, seuil de réussite. Entre les deux seuils les tests ne sont pas probants, et le ministère laisse aux commissions scolaires la faculté d'intégrer les enfants au secteur anglais ou français.

La CECM avait pris la seconde option. Mais hier, un tableau-synthèse a permis de constater que 380 de ces 456 élèves avaient déjà été sommairement évalués par la CECM comme étant intégrables à l'école anglaise. Ceci avant même l'administration des tests.

C'est que lors de l'inscription, deux observateurs recevaient le parent et l'enfant et faisaient parler l'un et l'autre à partir du formulaire à remplir. Les observateurs indiquaient ensuite si l'enfant parlait ou non l'anglais.

Ce tableau a semblé impressionner

plusieurs commissaires et a fondé leur décision de revoir tous les dossiers de la "zone grise". (Vote de 10 contre huit.)

D'autres, par contre, tels Mme Poissant et M. Des Ruisseaux, se sont demandé où était la logique d'une telle révision puisque pas moins de 869 élèves qui ont échoué les tests (moins de 45 pour cent) avaient aussi été désignés comme parlant l'anglais, lors des entrevues de la CECM!

La discussion sur cette "zone grise" a connu des moments dramatiques alors que l'émotion et l'indignation ont atteint des sommets entre commissaires qui, à la très grande majorité, partagent cependant les mêmes objectifs à l'égard de la primauté du français.

Mais les uns tentent une approche administrative, voulant vérifier la connaissance de la langue là où les tests ont été incapables de le faire. Les autres se réclament d'une décision purement politique dans le sens des objectifs de la loi 22.

Pour leur part, parents et principaux anglophones mettent carrément en doute la valeur et les résultats des tests. Plus profondément, c'est sur leur existence même, en tant qu'anglophones, qu'ils interrogent la commission scolaire.

Les principaux (ils sont 135), représentés par M. K. Quinn, ont annoncé qu'ils demandent une enquête publique au ministère de l'Éducation quant à l'application des tests.

Ceux-ci auraient produit "des situations injustes telles que les résultats ne peuvent être que le résultat d'une application incompétente ou malhonnête d'une formule mathématique aux scores bruts obtenus par les enfants," écrivent-ils.

Ils assurent aussi que l'application plus sévère des tests crée dans les écoles anglaises un climat de "génocide éducationnel" et suscite une situation véritablement "dangereuse".

"À cause de l'application de la loi 22, notre système est mort dès maintenant; les professeurs n'y ont aucun avenir. Les professeurs comme les parents, les enfants et les administrateurs sont dans une situation ou de quitter le Québec ou de mourir", de dire M. Quinn.

Il semble que ce soit l'accélération du processus d'intégration des non-anglophones à l'école française qui soit la cause principale du malaise du secteur anglophone. Traditionnellement, les trois

quarts de ces élèves sont d'une autre langue maternelle que l'anglais.

Or cette année, bien que les chiffres complets ne soient pas encore connus, les principaux estiment qu'il y a sept fois moins de nouvelles inscriptions acceptées que l'an dernier.

"On comprend qu'on va être de plus en plus une minorité, de dire M. Quinn, mais donnez-nous une chance de nous adapter!" Ces principaux disent soutenir depuis longtemps les objectifs de francisation des Québécois, mais préfèrent le faire en maintenant le choix de la langue d'enseignement.

La survie du secteur anglais

Finalement, ce sont les parents qui ont posé directement la question aux com-

missaires: quelles sont vos intentions pour la survie du secteur anglais de la CECM?

Pratiquement tous les commissaires en sont arrivés aux mêmes affirmations: maintien des écoles anglaises pour les anglophones et assimilés seulement. Co que M. Pierre Légaré a traduit dans une formule lapidaire: "Le secteur anglais est là pour servir les anglophones, non pour en fabriquer."

Quant au commissaire Lacoste, il a demandé aux anglophones de ne pas "jouer aux martyrs". "Il n'est pas plus drôle d'être anglophone au Québec que francophone en Amérique", a-t-il conclu.

Construction

Les patrons envisagent un lock-out

par Georges LAMON

Un affrontement global entre les entrepreneurs en construction du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec semble inévitable en août, et il n'est pas impossible que les 15.000 entrepreneurs en construction du Québec recourent à un lock-out pour parer à toute éventualité.

C'est du moins, en substance, ce qui ressort de la conférence de presse que donnait, hier, à Montréal l'Association des entrepreneurs en construction du Québec regroupant les six associations oeuvrant dans le secteur du bâtiment.

En effet, M. Real L'Heureux, président de l'organisme, qui faisait le point sur la négociation entre les parties depuis le 22 juin à qualifie les négociations de "très laborieuses, malgré les efforts du conciliateur Pierre Dufresne."

Conciliation réclamée par la partie syndicale le 12 avril et à laquelle l'AECC était vivement opposé, considérant que cette tentative syndicale ne provoquait, en fin de compte, que "des retards inutiles à la table centrale de négociation".

Pourtant, M. L'Heureux n'a pas encore perdu tout espoir de parvenir à une entente avant l'expiration du décret le 30 juillet.

"Il reste encore trois semaines, a-t-il fait remarquer, et il peut se produire encore beaucoup de choses d'ici ce temps."

Quant à la question d'un éventuel lock-out, elle sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'AECC qui se tiendra à Montréal et à Québec le 5 août.

Non négociable

En effet, selon le président de l'AECC, la loi 47 promulguée en juin 75, a déjà consacré certaines parties du décret comme le placement, la reconnaissance des parties autres que la FTQ dans la négociation (CSN, CSD et autres syndicats indépendants). Ces parties du décret ne sont donc pas négociables, dans l'esprit de l'AECC.

Jusqu'à, sur les 250 points en litige de la convention, seulement 50 ont été adaptés par les deux parties. Il reste des

points majeurs à régler comme: la question salariale, le droit de gérance des employeurs, la syndicalisation des contremaîtres, et sur lesquels on ne s'entend pas et d'ailleurs qui n'ont pas encore discutés. Pourtant les négociations "très laborieuses" se poursuivent à un rythme de cinq à six jours par semaine.

Malgré tout, les entrepreneurs ne souhaitent aucunement l'intervention gouvernementale. M. L'Heureux ne croit du reste pas que le gouvernement veuille s'immiscer dans la négociation.

Intervention non souhaitée

"Cette intervention n'est pas souhaitée, précise M. L'Heureux. Jusqu'ici, elle s'est toujours faite sur le dos des entrepreneurs. Nous avons encore à l'esprit la question du placement, à la suite de la Commission Cléche. C'est le genre d'intervention qu'on ne peut accepter."

Entre-temps, selon M. L'Heureux les membres de deux corps de métier, les uns de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité et les autres du local 144, des plombiers, se livrent à des ralentissements de travail qui forcent les entrepreneurs à réduire leurs effectifs.

Parmi les chantiers touchés par ces ralentissements, on note: l'usine de filtration Deshaillots à Ville LaSalle, le parc industriel de Beaucour, Hercules à Varennes, Sidbec à Contrecoeur et Dupont à Côteau-du-Lac.

Par leurs ralentissements de travail les membres de ces deux corps de métier veulent revendiquer l'intégration des contremaîtres des chantiers dans l'unité de négociation syndicale plutôt qu'au sein des cadres de l'entreprise, comme le recommandait la commission Cléche.

En conclusion, M. L'Heureux continue d'espérer que, malgré l'état actuel de la situation, le comité de négociation patronal qui a reçu pour mandat de "mettre un arrêt à l'érosion des droits de gérance des entrepreneurs sur les chantiers", pourra en arriver à une première convention collective "réellement négociée depuis la promulgation de la Loi 290, en 1968."

Les services essentiels seront maintenus s'il y a grève à Teleglobe

OTTAWA (PC) — Si les techniciens de l'emploi de Teleglobe Canada déclenchent une grève, "on prendra une décision en vue de maintenir les services essentiels" à la transmission outre-mer des reportages de radio et de télévision des Jeux olympiques. C'est ce qu'a déclaré, hier, aux Communes, le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé.

Mme Sauvé a précisé qu'elle avait bon espoir que la compagnie et le Syndicat canadien des communications outre-mer parviennent à un accord avant le 17 juillet, journée d'ouverture de la XXIIe olympiade.

Les techniciens de Teleglobe sont responsables de la retransmission, aux réseaux d'outre-mer, du son et de l'image fournis par Radio-Canada.

En cas de débrayage, les services essentiels pourront être maintenus, a expliqué Mme Sauvé, mais le gouvernement ne peut pas assurer que ce service sera aussi bon que celui des employés de Teleglobe.

Depuis jeudi, 350 techniciens peuvent débrayer légalement, au moment jugé opportun par leurs dirigeants syndicaux. Le litige porte surtout sur les salaires.



Une centaine de personnes, dont plusieurs "locataires" de l'Hôtel des sinistres olympiques, ont marché sur l'hôtel de ville de Montréal, hier, pour presser les autorités d'agir afin de contrer la crise qui sévit de plus belle dans le logement.

Logement: les sinistrés pressent Montréal d'agir

par Gilles NORMAND

- Que la ville de Montréal ouvre ses logements barricadés;
- que la ville exproprie les logements barricadés appartenant à l'entreprise privée;
- que toute démolition soit gelée;
- que l'on augmente la construction de HLM;
- que la Régie des loyers suspende toute éviction pour fins de rénovation ou de démolition;
- que la Régie rende immédiatement ses décisions en attente.

Telles sont les six exigences prioritaires qu'ont fait connaître une centaine de participants à une manifestation pour protester contre la pénurie de logements, hier midi, devant l'hôtel de ville de Montréal.

Les manifestants, des milliers d'une trentaine de familles logeant depuis neuf jours dans deux écoles de Mon-

tréal, ainsi que d'autres menacés d'expulsion, de même que des représentants de divers comités de locataires, ont pris le départ vers 10 h de l'école J.-B. Meilleur, pour gagner l'hôtel de ville où ils ont fait connaître leurs doléances, tout en assistant à des skettes illustrant les situations dramatiques auxquelles doivent faire face des centaines de familles tandis que la métropole se fait gracieuse pour les Jeux.

"Nous le prendrons"

Les manifestants ont fait part que si, dans les jours qui viennent, "les situations dramatiques que nous vivons actuellement ne sont pas résolues, nous sommes prêts à prendre nos responsabilités", laissant entendre ainsi qu'ils prendraient les moyens nécessaires, quels qu'ils soient, pour se loger décemment.

"Si on nous refuse notre droit au

logement, nous le prendrons", ont-ils clamé.

Rappelant que depuis 15 ans, près de 30.000 logements ont été détruits par l'entreprise privée, "aidée en cela par les pouvoirs publics", et que 100.000 autres étaient laissés sans entretien, les manifestants ont accusé la ville de Montréal et la Régie des loyers de s'être fait "complices des compagnies et des gros propriétaires pour les chasser de leurs quartiers."

A qui profite cette crise du logement?

Pour les gens de l'hôtel des sinistres olympiques, les démolitions servent aux développements commerciaux ou résidentiels de luxe, pour le plus grand profit des capitalistes.

Ils ont exprimé l'avis que la rareté des logements à prix abordable donnait tout pouvoir aux propriétaires sur les locataires, et qu'il s'ensuivait inévi-

tablement un racket des loyers, de la discrimination et de l'intimidation.

Pour expliquer jusqu'à quel point est critique la crise du logement, les manifestants ont souligné que des centaines de familles étaient actuellement sans logis; que des centaines d'autres sont expulsées; qu'une trentaine sont menacées d'expulsion, rue des Érables, pour de la rénovation de luxe; que 30 familles sont menacées d'expulsion parce que la station Télé-Métropole veut démolir au profit d'une terrasse; que 45 familles sont expulsées ou sont menacées de l'être, rue Saint-Denis, pour faire place au garage Clermont Motors; que des centaines de familles luttent toujours pour conserver leurs logements, rues Papineau, Bernard, Gauthier et ailleurs; et que depuis 9 jours, 30 familles occupent deux écoles parce qu'ils ne trouvent pas de logis qui leur conviennent.

Ceinture de sécurité: le 15 août

C'est à compter du 15 août prochain que le port de la ceinture de sécurité sera obligatoire au Québec. Par ailleurs, le premier août, la vitesse permise sur les routes de la Belle province ne devra pas excéder 70 milles à l'heure.

Ces nouveaux règlements découlent de l'adoption de la Loi 13, modifiant le Code de la route, adoptée par l'Assemblée nationale à la fin de la quatrième session de la trentième législature et sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'obligation de porter la ceinture de sécurité s'applique au conducteur de véhicule de promenade et aux passagers qui prennent place sur la banquette avant.

Toujours selon la Loi 13, toute vitesse et toute action imprudente sus-

ceptible de mettre en péril la sécurité, la vie ou la propriété sont prohibées sur tous les chemins du Québec. Ainsi, nul ne peut circuler sur les autoroutes à une vitesse inférieure à 40 milles à l'heure et supérieure à 70 milles à l'heure.

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un conflit qui n'en finit plus

Même si un règlement est survenu, il y a quelques semaines, entre le gouvernement et les 113,000 employés du secteur des affaires sociales, quelque cinq mille cinq cents infirmières regroupées dans la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec demeurent en grève depuis trente jours et paralysent à toutes fins utiles tout le secteur hospitalier de la région de Montréal.

Et la situation continue de se dégrader. Hier les services d'urgence de onze hôpitaux étaient fermés, cependant que ceux de sept autres ne fonctionnaient qu'au ralenti, pour recevoir les cas de très grande urgence.

De plus en plus souvent on entend le récit de cas tragiques, c'est-à-dire d'accidentés ou de malades qui seraient morts dans les ambulances qui faisaient la ronde d'hôpitaux où on leur refusait l'accès, faute de pouvoir fournir les services essentiels.

Evidemment, il est quasiment impossible d'établir une relation indiscutable de cause à effet entre cette grève et certaines mortalités ou aggravations irréversibles de pathologies, mais éliminer cette hypothèse faute de preuve formelle, c'est ou bien prendre les gens pour des nigauds ou bien démon-

trer que la population serait aussi bien — ou mal — servie avec les effectifs et les équipements réduits qui sont en opération depuis le début du conflit.

Ces grévistes qui mènent une lutte d'arrière-garde ne le font pas pour une question d'argent mais à cause du problème de la mobilité et de celui des horaires de travail. Evidemment ils invoquent, pour justifier leur contestation de la mobilité, la qualité des soins aux malades.

J'admets qu'il est légitime de vouloir améliorer la qualité des soins en même temps que ses conditions de travail. Mais j'ai beau faire appel à toute ma bonne volonté et tenter de sympathiser avec la cause des grévistes, celle-ci ne parvient pas à me distraire du malheur infiniment plus grand de ceux, les malades et les accidentés, qui sont par eux privés des soins indispensables, sous prétexte qu'ils seront mieux soignés advenant une victoire syndicale. Comme si des soins imparfaits n'étaient pas pour le patient infiniment préférables à une privation totale de soins qui peut signifier la mort.

En réalité leur cause serait plus convaincante si elle ne signifiait, en réalité, un allègement considérable de la tâche en même temps qu'un accroisse-

ment sensible des coûts déjà excessifs du secteur hospitalier; si cette bataille ne visait pas, au fond, à tenter de changer la nature du service public qui, même en l'adoucissant au maximum, ne permettra jamais à ceux qui ont choisi de l'exercer de vivre au même rythme que ceux qui paient pour recevoir des services adéquats au moment où ils en ont besoin, que ce soit le soir, la nuit ou en fin de semaine.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas de place pour une amélioration sensible des conditions de travail et de la qualité des soins, que le gouvernement est innocent, qu'il a tout fait pour régler ce problème et empêcher qu'il dégénère en ce qu'il est devenu aujourd'hui. Je dis qu'il n'y a pas de commune mesure entre le dommage social infligé à une collectivité par ce conflit et l'objectif visé. Surtout qu'il est difficile d'imaginer que le gouvernement accordera plus à une minorité que ce qu'une majorité a dû accepter il y a quelque temps.

A-t-on le droit de mettre en danger la santé et la vie d'innocents afin d'améliorer la qualité de sa vie à soi? Celle-ci est-elle à ce point compromise qu'elle justifie le recours à des moyens barbares pour la

protéger? Qui, par exemple, convaincra les gens censés que ce n'est pas la bêtise davantage qu'un "principe" qui incite les quelque mille techniciens d'hôpitaux à faire une grève illégale pour combler un décalage d'environ deux dollars entre elles et les infirmières? Et cela, encore une fois, au nom de la sacro-sainte parité, le nouveau nom de ce méprisable vice qui s'appelait déjà l'envie, un vice qu'à peu près personne n'osait avouer, même à la confesse, mais qui a été transformé en vertu par le syndicalisme.

Les autorités, je l'ai dit, ont des torts très graves dans la situation actuelle. Mais elles aggravent leur responsabilité si elles ne faisaient pas tout en leur pouvoir pour faire cesser la situation inhumaine qui existe depuis trop longtemps dans les hôpitaux de la région de Montréal. La sauvagerie des procédés syndicaux est une honte sociale. Mais peut-être pas plus grande que celle de l'apparente impuissance des appareils judiciaires et policiers à faire respecter la loi, ne serait-ce qu'en donnant un support à ceux qui voudraient la respecter mais ne se sentent pas protégés.

Marcel ADAM

bloc-notes

Espagne: aigreur et espoir

Depuis cinq jours, l'Espagne souffre d'un accès de fièvre politique. La désignation par le roi d'un obscur personnage au poste de Premier ministre, et la formation du nouveau cabinet qui s'ensuivit ont engendré des sentiments qui vont de l'amertume à l'espoir.

L'amertume et le désenchantement ont surtout gagné les rangs de la gauche libérale. Plutôt que de choisir des vedettes réformistes comme Jose Maria de Areiza (incarnation de la nouvelle image du pays), ou Manuel Fraga Iribarne (architecte du programme de réforme), le roi a préféré Adolfo Suarez Gonzalez, un avocat jugé sans expérience et qui a grandi à l'ombre du franquisme.

Le quotidien *El País* proteste. Adolfo Suarez a les vertus d'un bon politicien, mais ce n'est pas d'un politicien que nous avons besoin, mais d'un homme d'Etat.

La gauche broie du noir. Elle voit, dans ce déroulement précipité des événements, une manœuvre de l'Opus Dei — puissant mouvement laïc d'action catholique — en vue de récupérer l'influence qu'il a perdue depuis trois ans. Aussi, plusieurs vedettes de la gauche libérale, MM. Fraga et Areiza en tête, ont repoussé froidement l'invitation de M. Suarez de faire partie du nouveau cabinet, alléguant que ce serait contraire à leur idéologie.

Le nouveau chef a tenté de former un gouvernement disposant de la base la plus large possible. Il a échoué, mais il a tout de même

réussi à constituer une équipe au sein de laquelle les préoccupations économiques vont vraisemblablement dominer. C'est de bon augure.

Vue de l'extérieur, l'intransigeance de la gauche paraît pour le moins irrationnelle. On juge le nouveau Premier ministre avant même de lui avoir donné la chance de faire ses preuves. L'amertume des vieux routiers s'explique certes, mais l'espoir des gens simples se justifie tout autant.

Le nouveau leader n'a que 43 ans et passe pour "le symbole de la jeune Espagne". Certes, il appartient à l'Opus Dei, mais si le roi l'a désigné, ce n'est pas parce que ce mouvement lui a forcé la main comme il avait fait dans le cas de Carlos Arias Navarro, en 1973, mais parce qu'il voit, dans M. Suarez, le diplomate le plus en mesure de garder ses distances par rapport à un mouvement qui a mauvaise presse mais qu'on ne peut ignorer, un mouvement qui a tout de même fourni à l'Espagne les technocrates responsables de l'expansion économique de la fin des années '60 et du début des années '70.

Adolfo Suarez Gonzalez n'est peut-être pas le réformiste qu'on aurait souhaité, mais par ses déclarations, il se révèle nettement plus dynamique que son prédécesseur, preuve qu'il existe chez le roi, une détermination soutenue de sortir son royaume des ornières du franquisme. La tâche ne s'accomplira pas en un jour, mais elle semble bel et bien commencée.

Jean PELLERIN

La SAQ emboîte le pas

Tous les ingrédients du conflit à la mode '76 sont réunis. Contrat de travail échu depuis des mois, utilisation des Jeux comme otage et de la population comme victime, comparaison avec des travailleurs recevant un salaire supérieur, offensive contre les limites anti-inflation, évolution de la grève en lock-out. On sait ce que donne la recette: un plat décevant pour tous les intéressés, présenté dans un contexte d'agressivité qui produit finalement la méchanceté et la bêtise.

La grève à la Société des Alcools est aussi regrettable que toutes les autres. Mais elle a encore moins de chances de succès que celles qui lui ressemblent dans la Fonction publique. Car si la population a pu s'accommoder d'un service inacceptable dans les écoles et les hôpitaux, elle peut endurer encore longtemps le manque de gin ou de vodka.

Mais aujourd'hui, on ne sait plus. Les vins et spiritueux sont peut-être devenus plus importants que le sérum et l'oxygène.

Il faudra bien que le gouvernement explique un jour aux contribuables québécois comment il se fait qu'il prend tant de temps à l'intérieur de toutes ses négociations. Les retards et les lenteurs gouvernementales engendrent des malaises dans tous les secteurs. Quand on sait, par exemple, que le contrat des commis et employés de bureau de la SAQ est expiré depuis juin 1975, on comprend la colère des syndiqués.

D'autant plus que certains d'entre eux ne gagnent, présentement, que \$114 par semaine. Ils demandent une augmentation de 37.5 pour cent; le gouvernement n'offre que 28.5 pour cent. Il va de soi qu'en cédant aux demandes du syndicat, le gouvernement employeur contredirait lui-même les principes qu'il a mis de l'avant dans ses négociations avec les autres secteurs de la Fonction publique. Si il ne veut pas avoir sur le dos tous ceux avec qui il vient de signer des ententes, l'offre qu'il fait aux employés de la SAQ ne peut guère dépasser ce qui est déjà sur la table.

Il ne s'agit pas de distribuer également les torts. Mais bien de se rendre compte que les deux parties ont leur part de responsabilité dans le conflit. Le gouvernement, à cause de ses négligences dans les négociations; le syndicat, à cause d'exigences qui s'appuient faiblement sur des arguments trop fragiles. Une grève qui est faite pour que les employés obtiennent l'équivalent du plus élevé ne peut plus être sympathique.

Qui va perdre le plus? Tout le monde. Parce que de jour en jour, le climat social québécois se détériore.

Aucune enquête, après les Jeux, ne pourra désigner le vrai scandale: ils ont servi de prétextes à tous nos maux et aggravé tous nos malheurs.

Jean-Guy DUBUC



LETTRES

Un décret ne réglerait rien

Rendus à la fin de l'année scolaire, nous constatons d'un oeil déabusé que l'an passé, en juin, on commençait à parler sérieusement de la nouvelle convention collective, que cette année, en juin, on en parle encore et que, vraisemblablement, on en reparlera encore en septembre prochain... Nous ne sommes pas encore sortis du bois...

Nous, parents, contribuables et électeurs, nous pensons qu'on fait bon marché dans tout cela des études et même de la sécurité de nos enfants.

Nous nous demandons qui a intérêt à faire trainer ce jeu de dupes (dont tout le monde sortira, en fin de compte, mécontents). Certainement pas les enfants, ni leurs parents, tiraillés entre des syndicats qui veulent politiser un conflit de travail et un gouvernement à la fois législateur et partie patronale qui laisse planer depuis le début sur les négociations une menace de décret — ni même en définitive, les enseignants.

Nous pensons que le climat de méfiance réciproque, de mauvaise foi et de marchandage qui préside à ce qui est en fait le renouvellement d'un contrat de travail, non seulement ne donne pas une image flatteuse de la maturité des parties, mais en plus, ce qui nous semble plus grave, compromet à l'intérieur des écoles les bonnes relations basées sur la confiance, le respect et la coopération entre parents - directeurs - enfants - enseignants, sans lesquelles l'enseignement est à peine possible.

Nous voyons avec appréhension pointer à l'horizon les négociations suivantes, et nous calculons que nos enfants de maternelle ont toutes les chances de "bénéficier" deux ou trois fois encore du même climat avant leur entrée en secondaire...

Nous ne voulons pas que l'enseignement officiel au Québec devienne à force de maladresses un petit cousin pauvre et honteux de l'enseignement privé.

En conséquence, nous nous permettons les suggestions suivantes:

- 1—Pourquoi ne pas indexer le salaire des enseignants?
- 2—Pourquoi ne pas accorder aux enseignants, eu égard à leur rôle dans la formation des Québécois de demain, un salaire et des conditions de travail satisfaisants, quitte à être plus exigeants sur la qualité de l'enseignement, la formation et la surveillance, dont beaucoup de parents se plaignent.
- 3—Profitant de la diminution de la population scolaire, pourquoi ne pas fixer un nombre maximum d'élèves par classe, compatible avec les méthodes actives d'enseignement, au lieu de conserver des classes surpeuplées et de licencier des enseignants.
- 4—Pourquoi ne pas donner aux enseignants qui sont en trop, une formation de spécialistes (en catéchèse par ex.) en restreignant pour les années à venir l'accès aux sciences de l'éducation (ou voulons nous absolument former des chômeurs diplômés?)
- 5—Pourquoi faire entrer les spécialistes dans le calcul des enseignants ordinaires et obliger le directeur à choisir entre des classes trop pleines et des spécialistes ou des classes normales et peu de spécialistes?
- 6—Nous voudrions voir fixer au début des négociations un délai pour le

dépôt des propositions des deux parties (ils y pensent de toute façon depuis un an...) et ensuite un délai maximum pour chaque étape des négociations, le tout ne dépassant pas 6 mois.

7—Nous voudrions que les négociations soient menées devant une instance étrangère aux parties, (un tribunal de travail, par exemple), que les débats soient rendus publics (t.v., journaux, radio) et que des représentants des parents (comités de parents) puissent y assister. C'est notre temps et notre argent qu'on dépense...

Enfin, nous pensons qu'un décret ne réglerait pas le problème, mais ne ferait que retarder la solution pour deux ans.

Françoise BERBEN-HUFTY
pour le comité de l'école Sainte-Isabelle
Sainte-Foy

Un invalide en détresse

M. Claude Forget
Ministre des Affaires sociales
Cher Monsieur,

Je vous envoie cette lettre afin de porter à votre attention l'illogisme concernant les montants alloués par votre ministère.

En janvier dernier, j'ai dû subir une opération au cerveau, à la suite de laquelle je demeurais paralysé du côté gauche et, depuis, je suis considéré comme invalide.

Je m'adressai donc à votre ministère, lequel m'alloua la somme fantastique de \$132 par mois. Mais pour subvenir à mes besoins, il m'en coûte présentement \$140 par mois, pour chambre et pension. On me dit que je pourrais recevoir \$219

si j'habitais seul dans un logement, ce qui m'est absolument impossible parce que je dois être sous surveillance, en raison d'absences répétées ("blackouts") que je subis régulièrement. A votre ministère, on me répond constamment que ces taux sont les montants alloués et qu'il n'y a rien d'autre à faire.

En conséquence, je vous demande à vous, M. le Ministre, qu'est-ce que je puis faire? Je ne puis travailler. Quel avenir s'offre à moi? Travailler m'est impossible. Conduire une voiture-taxi? Ce serait dangereux pour moi et pour les passagers, en raison toujours de mes absences périodiques. Pourtant les montants que vous allouez me forcent vers cette solution.

Je m'attends à recevoir une réponse de votre part.

Marcel AUDET
Greenfield Park

La signature d'une femme

Mon fils de 19 ans a rencontré le gérant de la Banque Provinciale 60^e Je fais affaire depuis 8 ans, en vue de faire un emprunt de \$300. Il a lui-même un compte à cet endroit ainsi que deux autres personnes de ma famille.

Ce gérant a refusé ma signature comme témoin-responsable, alléguant qu'il lui fallait la signature du père!

Avis à toutes les personnes d'axe féminin: si vous avez des transactions à faire, allez ailleurs qu'à la Banque Provinciale, car la signature de la femme n'y semble pas valable.

Aurore BLANCHÈTE
Infirmière de Montréal

Un projet digne d'appui

Depuis que le ministre des Affaires culturelles a déposé son désormais célèbre "livre vert" qui prévoit la création d'une régie du patrimoine, la discussion va bon train autour de l'ambitieux projet des Soeurs Grises qui désirent, si elles parviennent à vendre l'immeuble qui abrite la maison mère du boulevard Dorchester, restaurer et réintégrer l'Hôpital général qu'elles possédaient jadis dans le Vieux Montréal, plus précisément à l'ancienne Pointe-à-Callières, entre les rues McGill, de la Commune et la place d'Youville.

La fondatrice de cette communauté avait accepté la direction de l'Hôpital général en 1747, après que les frères Charon, les premiers fondateurs, l'eurent abandonné dans le plus grand délabrement. Aujourd'hui, fidèles à leur engagement spirituel et humanitaire, les religieuses désirent donner à la restauration de cet ensemble architectural la forme et la qualité qui feraient de ce monument la fierté de Montréal et du Québec français. Le projet proprement dit comprend un ensemble d'édifices de style français, qui fut construit par étapes successives sous les régimes de Paris et Londres. Bref, les religieuses désirent que leur ancien hôpital, dont plus de 55 p. cent existent encore, redevienne le symbole vivant du charisme de leur fondatrice, dont la préoccupation première fut de soulager la misère des plus démunis, sans distinction de race, de foi ou de langue. A ce sujet, plusieurs membres de la communauté irlandaise de la ville pourraient en fouillant leur passé rendre des témoignages élogieux à cette veuve qui, un jour, décida de servir Dieu et le peuple.

Dans un autre ordre d'idées, les adversaires du projet des Soeurs Grises affirment que même s'il est séduisant, il est fortement discutable à plus d'un

point de vue. D'abord, parce que les adversaires du projet des religieuses affirment qu'il s'agit d'une reconstitution qui ne se justifie pas. Or, voilà qu'il ne s'agit pas d'une reconstitution mais bien d'une rénovation puisque plus de 55 p. cent de l'ensemble architectural est encore debout. Lorsqu'on ajoute que ce projet va impliquer la démolition de quelques bâtisses victoriennes, il ne faut pas perdre de vue que nous retrouvons partout dans le Vieux Montréal des centaines de maisons victoriennes, alors qu'aucun bâtiment authentiquement français n'y figure pour témoigner de notre véritable passé. Dire oui au projet des Soeurs Grises serait une belle façon de reconcilier les Montréalais avec leurs véritables origines.

Enfin, une autre objection veut qu'une telle réalisation donnerait au Vieux Montréal une allure de quartier artificiel, voire de "Disneyland touristique". Rien n'est plus faux, surtout quand on sait que le retour des 400 religieuses dans leur bercail réanimerait le Vieux Montréal et que la restauration de l'ancien Hôpital général permettrait aux amateurs de l'histoire de trouver une véritable source de références. Etudiants en histoire et grand public ne feraient que profiter de la valeur culturelle et spirituelle d'une telle réalisation.

Si le ministre Jean-Paul L'Allier a récemment invité les communautés religieuses, dépositaires d'une large part de l'héritage culturel du Québec, à conjuguer leurs efforts pour sauvegarder le patrimoine, les Soeurs Grises ne peuvent faire mieux que ce qu'elles entendent réaliser. Si nous avons été capables de sauver des vestiges victoriens, il nous faudra maintenant reculer jusqu'au régime français pour avoir droit à un passé qui nous ressemble.

Gilles PROULX

Juste cause, mauvais moyen

Lettre aux producteurs laitiers.

Je vous écris pour faire entendre une voix qui, je crois, est partagée par plusieurs autres Québécois qui se préoccupent de leurs richesses agricoles et de ceux qui y travaillent. Tout d'abord, je veux réaffirmer ma profonde solidarité avec vous devant l'injustice qui vous est faite par le gouvernement fédéral en limitant les quotas de production. Mais tant-il s'en étonner lorsqu'on voit la bourgeoisie qui, par un de ses plus puissants appareils, l'Etat, resserre de plus en plus la corde au cou des travailleurs? Les conditions imposées aux producteurs laitiers sont scandaleuses et inspirent la révolte. Par contre, cette révolte doit se canaliser dans une action organisée et bien orchestrée stratégiquement. Elle doit éviter de s'exprimer de façon anarchique.

Ce qui m'amène au moyen d'action que se sont donné les producteurs laitiers: détruire une certaine quantité de leur production de lait (ils auraient détruit jusqu'à 40,000 litres de lait frais). J'entretiens des doutes sur l'efficacité de ce moyen d'action. Tout d'abord, ça satisfait grandement la directive d'Ottawa. Ensuite, même si ça mobilise l'opinion publique sur la situation dramatique que vivent les producteurs laitiers, je ne crois pas que ce soit un moyen pour rendre les travailleurs sympathiques à leur cause.

J'appuie beaucoup plus ceux d'entre vous qui ont choisi de donner leur surproduction (sic) de lait. Premièrement, parce que c'est une occasion rêvée de sensibiliser, informer et conscientiser la population sur les problèmes des pro-

ducteurs laitiers, mais aussi sur les rouages du système capitaliste qui font que, dans la production laitière, ce sont encore ceux qui sont à la base de la production qui doivent payer pour que soient sauvés les intérêts d'une obscure minorité. Cela exige que les producteurs laitiers soient les premiers à bien comprendre les mécanismes de leur exploitation.

En second lieu, ce moyen d'action a pour effet de créer une pression économique par le fait que le lait ne passe pas par les intermédiaires et les usines de transformation. C'est toucher directement des intérêts économiques à plusieurs niveaux de la mise en marche du lait. Or on connaît l'efficacité que peut avoir une pression économique.

Quand on connaît l'importance du lait comme denrée alimentaire pour la santé de la population, et surtout celle des enfants, quand on sait que cette denrée est de moins en moins accessible (on se rappelle le taux élevé de malnutrition ou de sous-nutrition des enfants de grandes agglomérations comme Montréal), on voit à quel point il est urgent que les producteurs laitiers deviennent conscients que leur lutte n'est pas isolée des autres luttes populaires et ouvrières. La solidarité dont ils ont besoin ne viendra pas des gouvernements ou des gens haut placés qui peuvent se permettre de payer leur lait quel qu'en soit le prix. Cette solidarité proviendra des couches populaires, et les producteurs laitiers se doivent de la gagner.

Pierre PRUD'HOMME,
Montréal

Une ville méconnaissable

Ma petite patrie, c'est mon usine dans le quartier, qu'on veut fermer, car elle dépare le paysage.

Ma petite patrie, c'est ma rue que j'avais choisie pour sa tranquillité, où mes enfants jouaient et où, aujourd'hui, la CTCUM fait circuler ses véhicules avec toutes sortes d'interdits.

Ma petite patrie, c'est tous ces établissements commerciaux qui ont tué mon petit restaurant du coin et ma petite épicerie.

Ma petite patrie, c'était ma caisse populaire où j'avais l'impression d'être un personnage utile aux besoins financiers de mes voisins, et qui, aujourd'hui, devient peu à peu une réplique de Wall Street.

Ma petite patrie, c'était ma taverne,

changée en brasserie ou en bar-salon, et où la pègre petite ou grosse est maîtresse.

Ma petite patrie, c'était mon "bout" où, quand je marchais dans la rue, des gens me parlaient, me reconnaissaient, ils savaient qui j'étais car j'étais leur voisin.

Il faut que l'on devienne "patriote" pour sauver ce qui reste de ces petites patries, avant que tout ne devienne qu'un immense bloc de ciment sorti de la folie d'un homme, érigé à la mémoire des quartiers et des sans-nom qui furent à l'origine de ce magnifique pays, le Québec. Merci à Jacques Couture de m'avoir fait comprendre le véritable sens de la patrie.

René DUQUETTE,
Saint-Henri

En bref

On dirait que certains Québécois ne semblent à l'aise que dans la médiocrité et la vulgarité. C'est ce qu'on pouvait en conclure à lire que, le soir du 26 juin à la montagne, un certain Plume L... se croyait obligé, pour "pogner" parmi la foule, d'avoir la bouche pleine des choses saintes et de les cracher avec le même sans-gêne que les choses sales. Le pire, c'est que ses insanités ne l'ont pas fait huer ni empêché d'être "le clou de la soirée" (La Presse, 26 juin).

Quelle ombre cela projette sur l'avenir d'un Québec qui se voudrait libre, mais dont la jeunesse acclame des idoles qui ne peuvent pas dire trois mots de suite sans sacrer! On s'illusionne si l'on pense que c'est ce genre de culture et cette immaturité qui vont nous faire une réputation valable à l'étranger et qui inciteront les anglophones du pays et les immigrants à nous respecter et à parler notre langue.

Les sacres sont le vocabulaire de ceux qui en manquent et l'esprit de ceux qui en sont dépourvus. Heureusement que le programme de ce vendredi soir-là n'était



Plume LATRAVERSE (lors des Fêtes de la St-Jean sur le Mont Royal)

(photo: LA PRESSE)

pas télévisé. Le numéro de Plume L... eut été une honte pour la race tout entière. C'est déjà trop que l'argent du public serve à encourager de telles bêtises.

Un jour, le cardinal Verdier visitait un des chantiers d'églises qu'il avait fait ouvrir dans la banlieue de Paris. Dans un groupe de travailleurs tout à coup, il entend un ouvrier qui sacré comme un démon. Il s'approche et lui lance non sans humour: "Dis donc toi, Tu pourrais pas dire merde comme tout l'monde?"

Que Plume L... prenne ça pour lui aussi. Qu'il laisse les hosties à ceux qui sont dignes de les manger. Si l'esprit et les mots lui manquent un moment donne, qu'il se contente donc de dire merde. Ce ne sera peut-être pas tellement plus intelligent; mais au moins, ça ne dépassera pas les limites de sa compréhension.

Arthur PICHE,
Montréal

En 1882, Oscar Wilde fit un voyage au Canada pour donner des conférences sur l'art de la décoration. Il y eut plusieurs soirées et réceptions en son honneur, et l'esthète rencontra plusieurs Canadiens durant son séjour.

J'essaie de repérer des descendants, des parents ou des amis de quiconque eut l'occasion de rencontrer Wilde durant sa tournée. J'ai déjà reçu de précieux renseignements de personnes avec qui j'ai pu correspondre, et j'en suis très reconnaissant. En cette dernière vérification, j'essaie de repérer ce qu'il pourrait y avoir de jolies anecdotes et reminiscences au sujet d'Oscar Wilde et des Canadiens qu'il rencontra.

Wilde fut à Montréal les 14, 15 et 20 mai 1882. Il y rencontra Sheldon Stephens, le docteur F. W. Campbell, le docteur W. H. Hingston, un monsieur Smith, G. A. Drummond, George Prowse, le professeur J. A. Fowler, Louis Fréchette, Arthur J. Graham, et les membres du St. James Club. Je cherche en particulier l'identité d'un Murray Balfour que Wilde a rencontré d'abord à Montréal, et ensuite à Toronto. Si vous avez quelque renseignement que ce soit au sujet de ces personnes en ce qui concerne leurs rapports avec Oscar Wilde, je vous serais reconnaissant d'en être informé.

Kevin O'BRIEN, Ph. D.
Department of English
Box 170, St. F.X. University
Antigonish, Nova Scotia



(photo: PIERRE GAGNON, LA PRESSE)

Cyclistes éprouvés à Laval

Cher maire l'aiment
Chers conseillers municipaux
Cher directeur du service de la voirie
Messieurs,

Nous écrivons la présente pour vous remercier et porter à la connaissance des Lavallois les efforts remarquables que, sans perdre les pédales, vous avez accomplis pour promouvoir le cyclisme à Laval et faire des cyclistes lavallois les meilleurs du Québec... sinon du monde.

En effet, vous débutez il y a quelques années par l'ouverture d'une piste "cyclable", merveilleux chemin de campagne d'une longueur de, au moins... euh... hof, cinq milles, où les jeunes et moins jeunes pouvaient admirer la nature, les déchets et les belles... vaches, en respirant de splendides effluves de fumier.

Après l'agrandissement de l'odorat de nos "pédaleux", un autre grand pas fut franchi: habituer les cyclistes à la patience et à l'humilité. Pour cela, on installa des feux de circulation spéciaux, où il faut attendre jusqu'à trois ou quatre minutes (en particulier sur St-Martin), on interdit les nouveaux ponts (Pie-IX, Papineau-Leblanc, autoroute 13, autoroute des Laurentides) aux cyclistes, de façon à ce qu'ils soient obligés de faire des détours par les autres ponts (ce qui a l'avantage de les entrainer encore plus). Ici, monsieur le maire, il faut nous excuser: nous sommes trop pressés, nous traversons ces ponts au risque de causer des accidents. Pardonnez-nous.

On décida ensuite de brûler les étapes: il fallait habituer les cyclistes à toutes sortes de situations. C'est pourquoi le boulevard des Laurentides est empoisonné par des carrières (apprendre à rouler les yeux fermés), les fontaines des parcs ne sont ouvertes qu'à la mi-juin (il faut supporter la soif), etc...

Mais l'idée suivante fut un éclair de génie. Chacun sait que des cyclistes célèbres abandonnent souvent une course à cause de blessures aux fesses. Il fallait pallier cet inconvénient et donc raffermir les derrières lavallois. Il existe pour cela plusieurs méthodes... mais on choisit (bravo!) la plus directe. C'est depuis ce temps que les cyclistes de Laval caracolent par trous et par bosses, judicieusement placés afin d'endurcir le plus possible leurs entre-deux-fesses. Cette bienfaisante politique a naturellement été appliquée, ce qui est très bien, aux endroits les plus passants: boulevards Labelle, des Laurentides, St-Elzear et même St-Martin ("artère" du "centre-ville"). La réussite la plus spectaculaire est visible sur la montée des Perrons, où un fermier placé près d'une belle bosse recueille chaque jour une dizaine d'engouleurs de roue (d'autos).

En passant, nous tenons à féliciter les autorités municipales pour leurs politiques conséquentes: l'été, on laisse la neige dans les rues pour boucher les trous.

Nous terminons par la devise des cyclistes lavallois: "Roulez en vous faisant rouler" (de coups par les trous).

Raymond PEPIN
Gilbert DENIS
Laval

Une grève immorale

Je travaille comme aide-infirmier dans une clinique de la ville, je veux vous dire que cette grève qui persiste dans plusieurs services hospitaliers et qui n'est pas encore réglée définitivement, me touche de près mais sûrement pas autant que tous ces gens qui réclament des soins. Des opérations chirurgicales jugées nécessaires sont reportées à plus tard et cela s'est avéré fatal dans certains cas, les soins sont négligés et les hospitalisés sont renvoyés chez eux à la hâte. Ceux qui ont le plus besoin d'aide se retrouvent pratiquement seuls et sans aide.

Comme tant d'autres, l'injustice me révolte. Présentement, je suis contre cette grève et je ne suis pas le seul. Je comprends que plusieurs puissent se sentir lésés dans leur droit à une situation plus confortable, mais de là à utiliser des malades, des blessés, comme levier pour avoir gain de cause dans leurs revendications, il y a une large marge. Ce que l'on fait là c'est du chantage...

Et cela se produit dans un pays où le niveau de vie est l'un des plus élevés dans le monde et où les salaires sont en général bien suffisants, si l'on considère la multiplicité des faux besoins que l'on se plaît à entretenir.

C'est le comble de l'inconscience, de la stupidité ou de la mauvaise volonté. On nous fait examiner à la loupe tous nos petits bobos pour en faire des griefs contre les patrons et le gouvernement...

Mais on se garde bien d'attirer notre attention sur tout ce dont nous souffrons et abusons déjà, sur notre responsabilité actuelle, très réelle, de la situation que vivent des millions d'hommes, ceux qui croussent et meurent dans la misère noire de la faim, de la soif, de la vermine et de la maladie, à cause de notre apathie et de notre consommation effrénée. Ou ne nous parle pas beaucoup

des milliers de nos frères qui sont pris dans le tourbillon infernal de la guerre, sur plus du tiers du globe. Mais on nous parle beaucoup de nos petits bobos. Ce serait si risible si ce n'était pas si tragique et si bien planifié...

Le grand tort de ces beaux apôtres modernes qui se veulent nombre de nos syndicalistes et politiciens, des deux côtés, c'est de se gargariser de faux problèmes, trop souvent, et d'éviter soigneusement les vrais...

Parmi les vraies valeurs, les priorités, je vois le respect de la vie, de la souffrance, je vois aussi l'amour du prochain. Je pense aux valeurs évangéliques qu'un trop grand nombre se sont empressées de balancer, les jugeant inefficaces. Ou sont-ils, en effet, le respect et l'amour, dans cette grève où tant de malades sont laissés à eux-mêmes ou confiés à une équipe réduite au strict minimum, où tant de salles d'urgence sont évacuées ou n'accueillent que les cas d'extrême urgence parce qu'elles ne peuvent plus faire autrement? Je ne parle pas de tous ceux qui sont restés au poste; ils étaient débordés d'ouvrage dans bien des cas et leur dévouement était admirable. Je parle de ceux et celles qui proposent et soutiennent par leur vote, de telles mesures, sans trop se préoccuper de toutes les conséquences de leur geste, sauf de celles qui les intéressent. Beaucoup, parmi eux, sont sincères mais manquent de discernement. Les moyens que l'on prend deviennent pires que les maux contre lesquels on les emploie.

C'est vrai, il y a de graves injustices dans notre société, il faut en prendre conscience et se mettre résolument à la tâche pour les faire disparaître. Mais nous n'y arriverons jamais en utilisant, nous-mêmes l'injustice.

Serge MARTEL
Montréal

Dictature syndicale

Un de vos lecteurs, M. P.-A. Proulx, écrivait récemment dans cette page, au sujet du conflit des enseignants:

"Quand on connaît la situation, on ne taxe plus les syndiqués d'être manipulés par leurs chefs syndicaux. Il faut assister à leurs assemblées pour être convaincu du contraire."

Justement, monsieur, pas besoin de leur présence, vous avez été si bien endoctrinés, "engueulés", bousculés par eux, ou vous a tellement convaincu de vos "droits" que vous y allez de menaces — et Dieu benisse celui ou celle qui diffère d'opinion! Domage que les journalistes ne soient pas assez nombreux pour couvrir toutes vos assemblées et en faire un reportage authentique! Il n'y a pas que dans la construction que l'on trouve des fier à bras! Lorsqu'on annonce qu'un débrayage a été voté à 80% ou à l'unanimité et qu'on a vu des professeurs jeter 2 ou 3 bulletins de vote à la fois dans la boîte de scrutin, peut-on croire à votre franchise?

Et les professeurs se plaignent que l'enseignement se fait de plus en plus aride parce que les jeunes font fi de l'autorité! Faites-nous rire un peu avec vos sessions d'études à tout heure du jour, vos défis des lois, vos horaires émoches! Et vous osez parler d'examinés sur des matières non enseignées! Quand on sait qu'en suivant scrupuleusement un horaire surcharge on a peine à le couvrir entièrement — comment peut-on espérer un rattrapage dans une quinzaine de jours? Et vous comptez être payés pour tous vos congés supplémentaires! Je viens de quitter l'enseignement, Monsieur, et dans le dernier high school bilingue où j'enseignais je dispensais 37 périodes par semaine. En feriez-vous autant sans crier "au martyre"?

Vos chefs vous crient, vous jurent par tous "les objets sacrés" que vous avez droit au salaire de votre travail. Quel

travail, grand Dieu! Dans le service hospitalier, des morts prématurées, des souffrances inouïes non soulagées, des pauvres impotents qui croussent dans la saleté, etc. Eux, ont-ils aussi "des droits de l'homme"???

Il en est de même dans la construction. Il est vrai que les deux olympiques content cher! Mais, calculons en gros le nombre d'heures perdues à cause de ralentissements, de débrayages, les vols ou sabotages de matériaux, etc. Savez-vous qu'une pile somme pourrait être soustraite aux coûts actuels. Encore là ce sont les pauvres ouvriers qui souffrent de bons montons de l'ouvrage, leurs très compétents chefs syndicaux — lesquels chefs ont été bien formés à l'école marxiste!

J'aimerais voir un Chartrand, un Labege, un Pepin ou un Charbonneau devenir premier ministre pour une seule semaine. Alors quelle besogne il abattait ce protecteur des travailleurs pour régler tous les conflits à la fois avec une centaine de clauses — car c'est bien à cause de la lenteur des négociations que l'on fait la grève, n'est-ce pas? Il faudrait faire diligence et en profondeur pour contenter tout le monde — car tout le monde est pressé.

O peuple québécois, réveille-toi avant qu'il ne soit trop tard. Choisis-tu il doit en rester encore 3 ou 4 chefs intègres, soucieux de l'épauler! Rappelle-toi que le temps presse; dans quelques mois peut-être, ta maison, ta personne, tes enfants, appartiendront à l'Etat communiste. Alors tes "grands protecteurs" du Front Commun se seront évoués! Tu n'en verras plus les traces car ils seront bien terrés dans un abri loin de leur cher Canada et de ceux qu'ils ont tués ou tués dans une révolution fratricide.

Un professeur dégoûté,
Pauline DESFOSSÉS
Montréal

Merci au maire Drapeau

A Son Honneur M. Jean Drapeau
Maire de Montréal
Monsieur le Maire,

Je demeure aux Etats-Unis depuis 1939. Je suis Canadienne française de naissance, élevée ici à Montréal. Je visite ma soeur trois mois tous les ans. Je ressens un amour illimité pour tout ce que je considère encore "ma ville bien-aimée".

Je deviens émue jusqu'aux larmes en revoyant des coins de rue familiers, des parcs de ma jeunesse, en entendant parler le français, en regardant les beaux clochers, etc. Je sais que vous me comprenez.

Je viens vous dire bien humblement que je considère un privilège d'avoir vécu sous votre règne. Je ne connais rien aux rouages de la politique mais, avec l'instinct d'une femme patriote, j'approuve votre jugement en tout ce que vous décidez. Je suis certaine que la fin justifiera les moyens en ce qui concerne surtout les Jeux olympiques.

Dieu est avec vous. Il ne vous abandonnera pas. Il y en a une justice.

Enfin, une question: pourquoi ne pas prélever une forte amende de ceux qui osent polluer en jetant papiers, mégots, etc. Je regarde cette pollution comme une offense personnelle.

Agreez, monsieur le Maire, mes meilleurs vœux de succès et mes sentiments respectueux.

(Mme) Blanche BARBEAU
Montréal

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettre des Lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

Contrôleur et anglophone Allan Barnett: carrière terminée à Montréal...

par Ingrid SAUMART
M. Allan Barnett est contrôleur aérien. Anglophone, il est l'un des 62 contrôleurs qui ont demandé leur transfert. Lui, il ira à Toronto parce que, dit-il, il n'est plus possible de travailler à Montréal.

Il parle d'amertume et de frustrations, dit que c'est invivable dans le centre de contrôle aérien, tellement que lui, qui n'avait pas fumé une seule cigarette depuis sept ans, en est maintenant réduit à fumer trois paquets par jour.



L'une des raisons qui le pousse à vouloir partir c'est dit-il, "que ma carrière est finie ici. Je ne pourrai plus monter plus haut, parce que je suis identifié comme un anglais. Autrefois la compétition était ouverte mais aujourd'hui, les patrons font du favoritisme et moi, je n'ai plus de chances."

Pourtant, Allan Barnett revient à peine d'un congé d'un an pendant lequel il a suivi des cours de français. "Je suis bilingue socialement, précise-t-il, mais je ne travaille pas en français parce que c'est trop compliqué pour moi. Si je parle en anglais à un pilote et qu'une seconde après je suis obligé de parler français à un autre, je perds deux secondes à essayer de comprendre ce qui se passe et les secondes dans le tra-

vail que je fais, sont très importantes."

Pour la promotion
Pourquoi alors avoir suivi des cours de français? "Uniquement parce que la fonction publique exige que nous soyons bilingues pour avoir des promotions." M. Barnett partira donc sous peu pour Toronto où il pourra librement exercer son métier de contrôleur dans la langue de son choix et où il pourra continuer à s'occuper des intérêts qu'il a dans une compagnie de publicité aérienne avec deux autres de ses confrères.

Ils sont présentement tous trois à Montréal, mais seront sous peu mutés. L'un à Ottawa et les deux autres à Toronto. Interrogé sur le volume de son chiffre d'affaires dans ces deux villes, M. Barnett a répondu: "Nous avons des clients, c'est bien sûr, mais vous savez ça n'est pas vraiment une compagnie, c'est plutôt un hobby et ça nous permet de voler pour pas cher."

La compagnie de M. Barnett loue ses services et promène des banderoles publicitaires dans les airs et il en coûte environ \$100 l'heure pour se payer une telle fantaisie et permettre à M. Barnett de "voler pour pas cher".

Tout le problème actuel a débuté quand l'Association des Gens de l'air a été créée. La situation actuelle, d'après lui, est irréversible et la seule solution pour un contrôleur aérien anglophone c'est de "foutre le camp et le plus rapidement possible". Il semble évident d'ailleurs, pour eux, que la commission d'enquête ne changera rien à la situation actuelle.

Et si jamais les Gens de l'air avaient gain de cause, elle pourrait même devenir dramatique, selon M. Barnett puisque les contrôleurs qui ont le plus d'expérience sont les anglophones même s'ils sont moins nombreux. Proportionnellement, ils ont deux fois plus d'expérience que les francophones. "Parce qu'ils viennent du secteur de l'aviation et que dans l'aviation on parlait anglais."

A Toronto aussi, on parle anglais, c'est pourquoi M. Barnett quitte le Québec.

Les francophones prennent la relève La situation n'est pas périlleuse au centre de contrôle de Montréal

par Ingrid SAUMART
"La situation n'est pas périlleuse au centre de contrôle aérien de Montréal" déclarait hier l'administrateur régional des Transports à Montréal, M. André Dumas. Pourtant, il venait de passer plus de trois heures en réunion avec des représentants du ministère des Transports et M. Jim Livingston, le président du syndicat des contrôleurs aériens, afin de régler le cas des anglophones qui ont demandé à être mutés dans d'autres centres tels Toronto, Ottawa et Moncton.

Aucune décision n'a été prise et à l'issue de la réunion on ne savait toujours pas quand seront mutés les contrôleurs anglophones qui semblent de plus en plus pressés de quitter. "Le plus gros problème, précise M. Dumas, ce sont les maisons qu'il faut vendre ici et celles qu'il faut acheter ailleurs." Pour leur part,

certaines des contrôleurs anglophones affirment que le gouvernement ne se presse pas parce que ça lui coûterait trop cher.

Une entente a en effet été signée il y a quelques mois entre le gouvernement et la CATCA garantissant des indemnités substantielles aux contrôleurs qui demanderaient à être mutés après avoir prouvé qu'ils ne désiraient pas, ou ne pouvaient pas, travailler dans un "environnement francophone".

Parmi ces indemnités, un intérêt sur la différence entre l'évaluation de la maison dont ils sont propriétaires ici et celles qu'ils pourraient acheter dans la ville où ils iront travailler et un pour cent de leur salaire annuel par année de service.

Si tous les contrôleurs anglophones étaient transférés en même temps, il en coûterait plusieurs mil-



André DUMAS

lions de dollars au gouvernement fédéral pour effectuer cette opération parce qu'aux primes spéciales s'ajoutent les frais habituels, tels que déménagements, logement à l'hôtel pour toute la famille, remboursement des frais encourus par la recherche d'une nouvelle maison, remplacement de tentures et autres.

Pour leur part, les contrôleurs aériens francophones espèrent que la situation se règlera rapidement, "pour que nous retrouvions enfin, une ambiance de travail convenable dans le centre de contrôle à Montréal."

Les anglophones veulent le lock-out
Pour Jacques Leduc, secrétaire de

ABOLITION SUITE DE LA PAGE A 1

dès le début de l'audition de son procès, opter soit pour une peine d'emprisonnement ou la peine capitale advenant qu'il soit reconnu coupable.

Un amendement présenté par M. John Reynolds visant à maintenir la peine de mort pour les auteurs de trahison a également été rejeté par un vote de 143 contre 107.

Un sort identique a été réservé aux amendements présentés par M. John Reynolds et le député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, qui cherchaient à maintenir la peine capitale pour les auteurs d'actes de piraterie. Par un vote de 153 contre 97, ces motions ont été défaites par les Communes.

Retrait de certains amendements

En constatant les résultats des votes d'hier aux Communes, le député de Lotbinière, M. André Fortin, CS, un rétionniste, a clairement indiqué au président de la Chambre des communes qu'il avait l'intention de retirer tous les amendements qu'il avait soumis pour étude à l'étape du rapport.

Le retrait maintenant possible de quelque huit amendements qui étaient devant les Communes signifie que les débats seront accélérés.

Rencontré à sa sortie des Communes, M. Fortin a déclaré qu'il était déçu des résultats et qu'il était maintenant facile de conclure que le vote libre, c'est-à-dire un choix qui ne tient pas compte des directives du parti, était une farce et qu'on avait assisté à un "vote de parti", ainsi les jeux sont brisés, a-t-il ajouté.

Un autre rétionniste du Québec, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a reconnu que les abolitionnistes avaient marqué des points importants.

Au terme des cinq votes d'hier

soir, l'Orateur de la Chambre des communes, M. James Jerome, a procédé à l'adoption de trois autres motions qui avaient été présentées par M. Fortin.

C'est alors que M. Fortin a demandé qu'on retire tous les amendements qu'il avait soumis; en outre des trois motions considérées par l'Orateur, il a manifesté le désir de faire de même pour les huit autres qui demeuraient inscrites au feuillet.

En troisième lecture

L'échec d'hier soir des rétionnistes pourrait bien hâter considérablement la tenue du vote en troisième lecture, sauf si ces derniers décident de nouveau de mener une lutte et d'intervenir par de longs discours lors de cette dernière étape avant l'adoption finale du projet de loi C-84, ce qui semble cependant peu probable.

Dans les coulisses des Communes, les plus optimistes ne se cachaient pas pour prétendre que le vote final pourrait bien être tenu dès mardi prochain.

Tous les chefs de parti ont tenu à participer aux importants votes d'hier soir: même M. Réal Caouette, chef du Parti du crédit social du Canada, qui depuis quelque temps était absent des Communes, retenu chez lui par la maladie, était présent.

L'ex-ministre de l'Environnement, M. Jean Marchand, qui ne s'était pas présenté en Chambre depuis sa démission la semaine dernière, s'est présenté pour appuyer son ex-collègue du Cabinet, M. Allmand.

Les députés libéraux ont profité de son premier vote pour lui réserver une ovation de plusieurs minutes.

Bref, aucun amendement majeur n'a été retenu par les Communes, les rétionnistes ont essuyé un recul important et les tenants de l'abolition de la peine capitale, qui sera remplacée par des peines d'emprisonnement plus longues, sont maintenant assurés de franchir avec succès la dernière étape, celle de la troisième lecture.

VEDETE SUITE DE LA PAGE A 1

Une autre anglophone, Coleen Dufresne, agit à toutes fins utiles comme substitut.

Dans des dépêches d'hier l'entraîneur Heaney a justifié sa décision de renvoyer Liz en soutenant que l'athlète avait un style trop "personnel" pour l'équipe canadienne. Mlle Silcott a répondu hier à cette alléguation que si son style était si problématique, on aurait dû le lui laisser savoir bien avant mardi puisqu'elle fait partie de l'équipe canadienne officielle depuis quatre ans.

Dans une conversation téléphonique, le directeur technique du programme d'élite de la Fédération québécoise de basketball, M. Bob Comeau, a déclaré qu'à son avis le moyen employé pour écarter l'athlète de l'équipe canadienne était "complètement inacceptable et extrêmement négatif". Il a dit que l'on ne doit pas traiter les joueurs comme s'ils étaient des numéros. Il a par ailleurs indiqué que les entraîneurs auraient pu invoquer des motifs de santé puisque Mlle Silcott reconnaît elle-même n'être pas au meilleur de sa forme physique. La jeune étudiante de l'université Concordia a admis, hier, avoir consulté le médecin de la Fédération québécoise de basketball parce qu'elle s'était récemment sentie déprimée, mais elle a expliqué que les jours de repos prescrits lui ont permis de se remettre rapidement.

Mlle Silcott, qui a hésité à révéler tous ces faits, a d'autre part indiqué que sa déveine peut avoir pour cause certains préjugés rac-

iaux et idéologiques. Elle a du reste eu des démêlés avec l'entraîneur Jack Donohue, au cours d'une séance d'entraînement à Cuba, en décembre 1974 se faisant prématurément renvoyer au Canada.

Il demeure que la jeune montréalaise a été élue meilleure athlète de son équipe lors du tournoi final d'Italie, le mois passé et que la Fédération québécoise la considère comme l'une des cinq meilleures joueuses du monde.

Interrogé relativement à la faible participation d'athlètes québécois dans les équipes de basketball, le directeur Bob Comeau a dit que la taille relativement moins haute des Canadiens français peut être un facteur. Les programmes de formation, dans les institutions québécoises, également, pourraient selon lui être une autre cause de retard. Il a dit ignorer si les cadres actuels, dans les équipes officielles, ont des comportements discriminatoires.

Dans le cadre des activités préparatoires aux Jeux olympiques, les organisateurs, appuyés par Mission 76, ont constitué des équipes québécoises féminine et masculine d'où l'équipe canadienne devait puiser. Dans ces équipes québécoises de douze membres chacune, on ne retrouve là aussi que très peu de Québécois de culture française. En réalité il ne s'en trouve que deux dans chacune.

Le directeur Bob Comeau a dit hier qu'à cet égard les Québécois sont encore "dans le milieu du bois et qu'il leur faudra parcourir encore de longs sentiers avant de s'en sortir".

Rodrigue Biron appuie les contrôleurs du Québec

QUEBEC (PC) — L'Association des gens de l'air du Québec a obtenu jeudi un autre appui dans sa tentative d'instaurer le bilinguisme aérien au Québec.

Il s'agit du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui, dans un communiqué, appuie l'association et s'engage à se battre pour défendre sa position.

M. Biron condamne également le gouvernement fédéral du premier ministre Trudeau pour avoir accepté une entente avec les pilotes et contrôleurs anglophones.

Le chef unioniste rappelle que les conventions de l'Organisation de l'aviation civile internationale —

la section du contrôle aérien à Montréal, il ne fait pas de doute que les anglophones qui restent, sont là pour envenimer la situation. "Quand il seront parti nous serons tellement bien dans notre peau que nous sommes prêts à absorber un surcroît de travail allant jusqu'à douze heures par jour pour pouvoir travailler dans un climat sain. Nous avons même annulé les congés de cette été pour pouvoir assurer la permanence."

"Ce que les anglais veulent, pour suit-il, c'est que le gouvernement procède à un lock-out et que nous nous retrouvions ensuite sans un pouvoir de négociation. Mais s'ils font fermer le centre de Montréal, il n'y a plus un avion qui pourra atterrir ici. Tout ce qu'ils pourront assurer de Toronto ou de Moncton c'est le survol du territoire, pas les atterrissages."

Pour le moment, les anglophones qui attendent leur mutation de brayent à peu près quotidiennement, prétextant que le climat de travail est malsain, et ce sont les contrôleurs francophones qui se partagent le travail. "Malgré ces débrayages, nous déclarait M. André Dumas, il n'y a pas de problèmes. Tout marche très bien et il ne semble pas que nous soyons obligés de prendre des mesures radicales. Du moins, pas dans l'immediat."

Le comité de reclassement des contrôleurs anglophones doit en principe se réunir d'ici 48 heures afin de régler les problèmes immobiliers qui semblent retarder les transferts dans d'autres villes du Canada.

OACI — édictent que la langue habituelle des communications air-sol est la langue parlée au sol, soit le français au Québec.

De plus, M. Biron soutient que l'entente intervenue entre le ministre Lang et les pilotes et contrôleurs anglophones est un "affront à la loi des langues officielles du Canada."

"Un gouvernement a le mandat de faire exécuter ses lois et céder à un chantage peut mener loin", selon M. Biron.

Enfin, le chef unioniste condamne l'attitude prise par les associations de pilotes CALPA et de contrôleurs CATCA anglophones, la qualifiant de "séparatiste et de condamnable".

Les infirmières renoncent à la clause de la mobilité

par Claire OUBRISAC
Dans un effort pour débloquer les négociations, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) a remis, hier soir, au comité patronal de négociations des Affaires sociales (CPNAS) de nouvelles propositions.

D'une façon générale, la FIQ renonce à certaines demandes au sujet de la mobilité et s'en tient aux termes de sa convention collective actuelle. Elle accepte même le déplacement d'infirmières, pour la période de vacances, ce déplacement devant chaque fois faire l'objet d'une entente entre l'hôpital et le syndicat local. La FIQ revient aussi sur ses positions quant à certaines modalités

de la liste de rappel et quant à l'équipe volante qu'elle voulait rendre obligatoire alors qu'elle est actuellement facultative. Cependant, la FIQ demeure absolument opposée à la fusion des postes.

Selon un porte-parole de la fédération, ce recul n'est aucunement lié au fait qu'environ 3.000 injonctions ont été signifiées, hier et avant-hier, à chacune des infirmières qui devraient normalement être au travail.

Le CPNAS doit se réunir ce matin pour étudier les propositions de la FIQ qui espère une réponse dans la journée, particulièrement sur la question des horaires de travail qui reste en suspens.

HOPITAUX SUITE DE LA PAGE A 1

tain. Selon les données fournies par le Conseil de la santé, l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville compte seulement 36 malades par rapport à une capacité d'occupation de 614 lits, l'hôpital Sainte-Justine 46 patients sur 762 lits disponibles, l'Hôtel-Dieu 156 lits occupés sur 632 lits disponibles et Saint-Luc dénombre 133 malades pour 704 lits.

C'est le monde à l'envers: beaucoup d'employés de différents corps de métier pour actionner des services qui tournent à vide, vu le faible nombre de malades. Les hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Notre-Dame, qui pourraient aider à contrebalancer un peu la situation prévalant dans le secteur francophone, restreignent leurs admissions. Le débrayage illégal de leurs techniciennes en radiologie atrophie

leurs services de diagnostic.

Les hôpitaux anglophones échouent les contre-coups. Le pourcentage d'occupation de l'hôpital Jewish General est grimpé à 95 pour cent, celui des hôpitaux Royal Victoria, Montreal General et Montreal Children's se maintient autour de 85 pour cent et plus.

En cette période de vacances estivales, c'est exceptionnel. C'est même un tour de force si l'on considère qu'un hôpital fonctionne déjà à plein rendement avec un taux d'occupation de 85 pour cent. Ils ne peuvent guère éponger plus la clientèle refoulée du secteur francophone.

En ce sens, le réseau des hôpitaux ayant des services d'urgence a presque atteint un point de congestion. Onze salles d'urgence ont fermé leurs portes, hier, et sept autres n'accueillaient que les malades ambulants dont le Jewish General, le Royal Victoria et le Montreal General.

Le Chili de Pinochet

Une coalition militaro-civile pourrait remplacer la junte

— 6 —
par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de "LA PRESSE"

SANTIAGO — "Au Portugal, le fascisme a duré près de cinquante ans, et près de quarante en Espagne", m'a dit un Chilien, désespéré. "Revenez dans un an, mon pays sera sorti de cet enfer", a lancé un autre, optimiste. "Ce n'est pas pour demain, mais nous aurons inévitablement une alliance entre certains militaires et la démocratie chrétienne en vue de réduire les injustices économiques et d'établir un commencement de démocratie", a prédit un troisième.

Ce dernier exprimait probablement le point de vue le plus répandu au Chili par les temps qui courent. C'est un fait qu'une forte partie de la population — 70 p. cent, selon un politologue — est profondément mécontente du régime. "Le chômage, le sous-emploi, les bas salaires, s'ajoutant au climat de terreur imposé par l'Etat policier, sont les principaux éléments qui minent le régime", a précisé ce politologue.

Entretien avec un résistant

Un membre de la résistance révolutionnaire clandestine, que j'ai rencontré, était du même avis. "Il n'est pas question pour nous de changer les choses par la force, a-t-il expliqué. Ce serait surestimer nos possibilités et, aussi, aller contre le désir de la majorité du pays. Notre tâche est de rapprocher les différentes couches de la population victimes — économiquement et autrement — de ce régime qui a usurpé le pouvoir avec l'aide de l'impérialisme américain et de le remplacer par un gouvernement démocratique."

Sortant un petit cahier froissé dans lequel était consignée, en termes voilés, l'action de la résistance, mon interlocuteur a poursuivi: "Sous diverses



Le "pape" de la démocratie chrétienne, M. Eduardo Frei, 65 ans, ex-président du Chili, est l'un des critiques les plus virulents de la junte.

formes, parfois même par des ralentissements de la production, les travailleurs font bloc derrière les moindres revendications pour améliorer leurs pénibles conditions de vie et exercer leurs droits élémentaires. Ce combat est extrêmement difficile, car les indicateurs sont partout et les meneurs risquent la prison et la torture."

Les syndicats en liberté surveillée

Privés de la plupart de leurs dirigeants, qui sont soit en prison, soit en exil, les partis de l'ex-Unité populaire — dont le moteur était socialo-communiste — sont interdits. D'autre part, la Centrale unique des travailleurs (CUT) a été décapitée et les syndicats autorisés par la junte sont en liberté surveillée.

Bien que l'activité de tous les partis non marxistes soit suspendue, la démocratie chrétienne demeure très influente. Son pape, M. Eduardo Frei, ex-président de la République, était absent lors de mon séjour à Santiago. C'est l'un des critiques les plus virulents du régime Pinochet, auquel il a pourtant ouvert les portes en se montrant extrêmement hostile au gouvernement Allende. Dans plusieurs prises de position, l'une sous la forme d'un pamphlet diffusé à petit tirage, M. Frei a dénoncé les violations des droits de l'homme commises par la junte ainsi que la misère engendrée par sa politique économique.

Audace et prudence des démocrates chrétiens

Deux dirigeants de la démocratie chrétienne n'ont pas voulu — ou pu — m'accorder une interview. L'un a invoqué des raisons de prudence. J'ai toutefois en l'occasion de m'entretenir avec une personnalité proche du parti.

"La démocratie chrétienne, a-t-il souligné, a des appuis influents au sein des forces armées. Bien que la junte

prétende être unanime, il y a lieu de croire que des divergences y existent. Le gouvernement aimerait pouvoir se faire cautionner par la démocratie chrétienne, mais celle-ci ne s'y associera pas à moins de disposer d'un véritable pouvoir de décision. C'est pour cette raison que M. Frei a refusé de faire partie du Conseil d'Etat récemment mis en place par la junte. Cette attitude reflète celle de la majorité du parti, lequel sera éventuellement appelé à prendre la tête d'une coalition qui, avec la collaboration des militaires les moins réactionnaires, devra remettre le Chili sur la voie démocratique."

L'heure est à la modération

La résistance — aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Chili — estime que tous les partis de l'ex-Unité populaire devraient être intégrés, ou associés, à cette hypothétique coalition. Cependant, la démocratie chrétienne écarte toute participation des communistes et des éléments les plus radicaux de l'ancien régime.

"La résistance, m'a confié un de ses militants, est divisée entre les durs et les modérés, mais ces derniers ont une attitude plus réaliste. Leur objectif est de contribuer à la défaite du fascisme et de composer, pour y arriver, avec les partis démocratiques non marxistes, comme le fait le parti communiste italien sous Berlinguer."

Effectivement, le Chili d'aujourd'hui semble à l'heure de la modération, même s'il arrive que des groupes extrémistes — raconte-t-on — abattent sans pitié des représentants des forces de l'ordre. Dans certains endroits, ceux-ci n'osent patrouiller seuls, de crainte de tomber sous les balles de l'ennemi.

Des arguments pour le gouvernement

Selon le Père Renato Poblete, jésuite, secrétaire exécutif du département d'action sociale du Conseil épiscopal

latino-américain, certains facteurs d'origine étrangère ont des effets "peu positifs pour le Chili". La crainte de voir se développer une situation anarchique comme celle qui règne en Argentine en est un, indique-t-il.

— Il y a aussi, précise-t-il, les émissions de Radio-Moscou, les menaces que profère le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire, partisan de la lutte armée) et les déclarations de certains hommes politiques chiliens en exil. Tout cela donne des arguments au gouvernement et amène des gens à penser que nous avons besoin d'un régime très dur.

L'Eglise se veut un pont

Le Père Poblete, qui est l'un des principaux conseillers de l'archevêque de Santiago, S. E. le cardinal Silva Henríquez, a rappelé que l'Eglise catholique avait fait beaucoup, dans les derniers mois du gouvernement d'Unité populaire, "pour être comme le pont, le lieu de rencontre entre Allende et la partie la plus organisée de l'opposition, c'est-à-dire le parti démocrate chrétien".

— Le cardinal, comme on sait, fit alors appel à tous les gens pour voir si nous pouvions arriver à une situation plus pacifique. Le danger d'une guerre civile était très grand. Il importe d'évoquer cela précisément parce que cette action du cardinal a été beaucoup critiquée par les groupes qui pensaient que les choses étaient très claires, qu'une intervention militaire était presque nécessaire.

Les évêques avaient appelé les militaires, à également signalé le Père Poblete, à se montrer le plus humains possible, à rester dans la ligne du premier discours du général Pinochet, dans lequel il avait déclaré qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus.

Beaucoup de sang a coulé au Chili depuis ce temps, mais presque tout le monde admet que l'Eglise — même si elle est divisée — est au centre des forces résolues à mettre fin à cette tragédie.

FIN



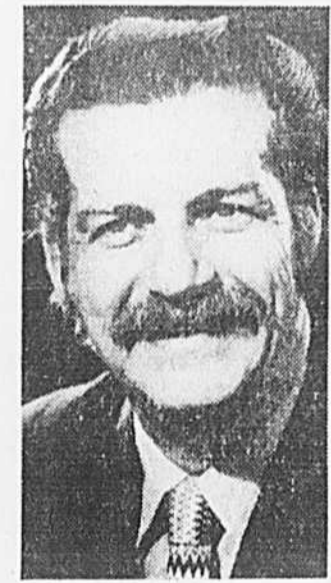
Marc-André BÉDARD



Jacques-Yvan MORIN



Robert BURNS



Marcel LÉGER



Claude CHARRON



Lucien LESSARD

Ils attendent impatiemment une relève

par Philippe GAGNON

SURCHARGÉS de travail, les six députés du Parti québécois qui forment l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale ont hâte, dans l'espoir d'obtenir du renfort, que le premier ministre du Québec Robert Bourassa déclenche des élections générales.

Les péquistes, qui ont pour tâche de surveiller les agissements du gouvernement et de le forcer à administrer la province pour le mieux-être des Québécois, en plus de veiller aux intérêts de leurs électeurs, sont presque à bout de souffle... Leur tâche est énorme et ils doivent toujours être présents au parlement du Québec pour siéger aux différentes commissions parlementaires, suivre les débats ou harceler le gouvernement sur les conflits qui perturbent la province, comme les questions linguistiques, les négociations dans le secteur public et parapublic ou la flambée du coût des installations olympiques.

Des six députés péquistes, quatre, MM. Marcel Léger, Robert Burns,

Claude Charron et Lucien Lessard, poursuivent ce régime de travail serré (une douzaine d'heures par jour) depuis six ans, soit 1970. Et selon le whip du parti, M. Marcel Léger, il est tout à fait normal que le "noyau" réclame de l'aide, souhaite des élections prochaines dans l'espoir que les députés péquistes soient plus nombreux à l'Assemblée nationale pour alléger la tâche des premiers parlementaires du P.Q.

"Des gars comme Jérôme Choquette, Fabien Roy, Maurice Bellemare et Camil Samson peuvent se permettre de s'absenter des commissions parlementaires ou des discussions en Chambre. Mais les députés péquistes, eux, doivent tous les jours veiller au grain. Le Parti québécois forme l'Opposition officielle et les députés péquistes ont des devoirs à remplir face au gouvernement. On doit trimer dur et pour tenir le coup il faut se donner une discipline de vie", avance M. Léger.

Des professionnels

Avec le temps, les parlementaires du Parti québécois sont devenus, un peu

comme les ministres (du moins certains ministres) des professionnels du parlementarisme ou de la politique.

"A cause de la somme énorme de travail que nous avons à abattre, il a fallu apprendre à ménager nos énergies et à ne placer nos efforts qu'aux domaines qui en valent la peine. Un vieux pro ne patine pas pour rien. Nous non plus. Donc, malgré que l'Opposition soit numériquement faible, elle réalise un travail important", enchaine le député de Lafontaine.

Il faut comprendre que le Cabinet de M. Robert Bourassa compte 25 ministres qui ont des responsabilités distinctes et différentes. Les membres de l'Opposition doivent donc se diviser la tâche en six et suivre chacun le travail de quatre ou cinq ministres (des ministères et des organismes gouvernementaux sous leur juridiction) au cours de la session.

Précisons aussi qu'il y a presque autant de commissions parlementaires qu'il y a de ministères. C'est donc dire

que les députés de l'Opposition doivent suivre l'étude des crédits des ministères en commissions parlementaires (parfois trois commissions siègent en même temps alors que les travaux se poursuivent sur le parquet de la Chambre) en plus de se présenter aux différentes commissions chargées d'étudier des projets de loi avant qu'ils ne soient adoptés par l'Assemblée nationale.

Du mardi au vendredi, les députés siègent à l'Assemblée nationale de trois heures l'après-midi jusqu'à souventes fois minuit. Les six députés de l'Opposition assistent chaque jour à la "période des questions" sur les grands problèmes de l'heure. Par la suite, certains fréquentent les commissions parlementaires alors que d'autres participent aux débats autour d'un projet de loi, sur une motion, en réponse au discours du Trône ou en réponse au discours sur le budget.

Entretemps, les députés péquistes rencontrent au parlement les délégations qui soumettent des revendica-

tions au gouvernement, prennent connaissance des grands dossiers nationaux (problème des Gens de l'air, le rapatriement de la Constitution, relations fédérales-provinciales entre autres) et de ceux du Québec comme la question de la langue, les conflits ouvriers, les dossiers olympiques et de la Baie James. Et ils doivent de plus répondre aux questions des journalistes, commenter l'actualité.

Un rôle politique

Il ne faut pas non plus oublier que les Jacques-Yvan Morin, Robert Burns, Claude Charron, Lucien Lessard, Marcel Léger et Marc-André Bédard sont des "vedettes" du Parti québécois. Leur rôle "politique" est important et ils n'ont pas d'autre choix que de l'assumer.

En plus de s'occuper des affaires de leur comté ("J'ai réglé 4,000 cas en trois ans dans Lafontaine", dit Marcel Léger), l'aile parlementaire du Parti

québécois visite la province pour prononcer des conférences, promouvoir la candidature d'un militant ou s'occuper de stimuler l'organisation dans une région.

Les députés de l'Opposition, à cause des responsabilités qu'ils assument et de leur importance au sein de leur formation politique, jouent en fait le rôle de ministres sans pour autant disposer des mêmes moyens (budget, professionnels, techniciens, etc.) que les membres du Cabinet. Seuls quelques chercheurs et secrétaires les assistent dans leurs fonctions.

On comprendra que ces obligations sont exigeantes pour l'homme qui doit les remplir. Or, des gars comme Robert Burns ou Claude Charron, élus depuis 1970, n'ont pas le tempérament pour s'astreindre pendant si longtemps à un régime de vie si précis, calculé, cédé. Ils sont donc, selon des proches, au bout de leur rouleau et désirent, souhaitent peut-être plus ardemment que les autres que des élections générales soient ordonnées par le premier ministre.

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAU



Nuit de poètes et chansonniers

Des poètes et chansonniers organisent pour le 14 juillet une fête française de la jeune poésie canadienne et des chants amérindiens, sous la présidence d'honneur de M. Robert Choquette, qui récitera de ses poèmes.

La fête se déroulera de 20 h à 24 h, dans les jardins des Messieurs de Saint-Sulpice, 2065 ouest, rue Sherbrooke. En cas de pluie, elle sera reportée au lendemain.

Nouveau parc à Bromont

M. Germain Désoudy, maire de Bromont, vient d'annoncer l'aménagement d'un parc d'une superficie de 360 acres, dont une partie est boisée, dans cette ville, sur les bords du lac Galt.

Ce parc qui devrait être accessible non seulement aux habitants de Bromont, mais à toute la population de la région de Montréal, permettra la réalisation de nombreuses activités récréatives, notamment des sports aquatiques et des sports de montagne.

Le ministre d'Etat responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, a annoncé l'octroi d'une subvention de \$300,000 pour la réalisation de ce parc.

Recherches archéologiques

Le ministère des Affaires culturelles, par l'intermédiaire du service de l'archéologie et de l'ethnologie de la direction générale du Patrimoine, veut déter-

ter des vestiges archéologiques à l'aide d'instruments logés dans un ballon captif du service de la cartographie du ministère des Terres et Forêts.

Dans une première phase, des photos aériennes devraient permettre de détecter l'emplacement exact de vestiges enfouis dans le sol, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Ultérieurement, les archéologues auront recours au magnétomètre à protons pour la détection électromagnétique des contours exacts des anciens bâtiments repérés.

Ensuite des fouilles et des études historiques permettront de déterminer la fonction précise de chacun des immeubles ainsi que les conditions socio-économiques, encore inconnues, qui ont amené les habitants de Saint-Pierre de l'île d'Orléans à abandonner leur village qui était habité aux XVIIIe et XIXe siècles.

A Terre des Hommes

Aujourd'hui, au Kiosque International, 16 h et 17 h, les Tamaulipas, troupe folklorique mexicaine; 20 h, Création, ensemble de danseurs et de musiciens; à la Place du Carrefour, à La Ronde, 17 h 30 et 21 h 30, les Swaying Stars (acrobates); à la Laterna Magika, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Les Cyclopiens.

A la Place des Nations, à 21 h 30, ce soir, Claude Léveillé, Julie Arel et Sylvain Lelièvre.

EN VRAC

— Les Chinois Young, que l'on dit être les plus grands illusionnistes de la Chine sont attendus à Terre des Hom-

mes, le 20 juillet. Ils doivent donner un spectacle à la Laterna Magika.

— Un film d'une heure sera tourné par des équipes du COJO sur l'emplacement de Terre des Hommes, le 13 juillet. La réalisation de ce court métrage fait suite à un concours France-Canada qui a permis à deux Français, Michel Charbonneau et Claude Poulain, de venir assister aux Jeux olympiques.

— Des équipes de bénévoles du service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge donneront demain à 14 h 30 des démonstrations de sécurité au camping Belle Étoile à Val David et au camping Guillemette, à Beaumont.

— Un objectif de 500 chopines de sang a été fixé pour la collecte que les Expos de Montréal et la Croix-Rouge tiendront pour la troisième année consécutive au parc Jarry, le 14 juillet. Quelques joueurs des Expos, accompagnés de leur épouse, seront sur les lieux pour rencontrer les donateurs qui recevront une copie de la revue Baseball, un sac de plage des Expos et un certificat pour deux billets réservés pour un futur match des Expos.

— L'Université du Québec à Trois-Rivières offrira à partir du mois de janvier prochain un nouveau programme de maîtrise en sciences de l'activité physique, en vue de former des spécialistes des sciences de l'activité physique, principalement des personnes ressources en apprentissage, et de préparer des étudiants des études de troisième cycle dans ce domaine.

— Le Cercle des journalistes de Montréal annonce qu'il ouvrira ses portes 24 heures par jour, jusqu'à la fin des Jeux

olympiques, à tous les journalistes du monde qui viendront à Montréal à cette occasion.

— Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, annonce l'octroi d'une subvention de 54,100 dollars à la Fédération du Québec pour la planification des naissances pour lui permettre de poursuivre son travail d'éducation et de formation en matière de planning familial. La fédération regroupe 13 associations régionales.

— M. Marcel Major, un jeune père de famille, vient de gagner \$10,000 (applicables à l'achat d'une maison), à un tirage organisé par l'Association des constructeurs d'habitants du Montréal métropolitain, à l'occasion de la Semaine de l'habitation, au cours de laquelle on fait campagne pour encourager les gens à devenir propriétaires d'une maison. Pouvait participer au tirage tous ceux qui visitaient des maisons dans de nouveaux centres domiciliaires.

— Au pavillon de la Suisse, à Terre des Hommes, on peut s'exercer au golf tout en développant ses connaissances sur ce pays. Le second étage de l'édifice est transformé en un champ géographique captivant. Tous les obstacles du mini-golf qu'on y a installé correspondent à des sites historiques de la Suisse, illustrés par des maquettes.

— La Croix-Rouge tiendra une collecte de sang au pavillon de la France à Terre des Hommes, le 21 juillet.

— La Ville de Laval organise un festival d'été qui se déroulera du 5 au 8 août, sous le titre de "Fête des voisins".

DEMAIN

— Une soirée d'amitié Canada-Chine a lieu demain à 20 h, au Montreal High School, 3449, rue de l'Université, dans le cadre d'une série d'activités organisée par l'Association Canada-Chine en vue de permettre une présence à Montréal de la République populaire de Chine durant la période des Jeux olympiques, bien qu'elle ne participe pas à cet événement international. Demain soir, un spectacle sera présenté avec la participation de divers groupes culturels du Canada.

— Des séances d'information sur la santé et l'exercice physique sont organisées aujourd'hui et demain au complexe Desjardins et à la Place Laval (Carrefour), dans le cadre de la "Mission Vraie Vie" lancée par la direction générale de la Santé et des Sports du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être social.

— Les Noces de Figaro (version anglaise) sera présenté demain par le Centre national des arts, à Ottawa, dans le cadre de son Festival Canada; d'autres représentations de cet opéra seront données les 14 et 16 juillet, toujours à 20 h. A chacun de ces jours, un "train de l'opéra" part de la gare Centrale, à Montréal, à 13 h 50 et arrive à Ottawa à 15 h 56. Pour le retour, on peut choisir parmi les cinq trains quotidiens allant d'Ottawa à Montréal.

— Un festival de majorettes, le "Majorama Molson 76" aura lieu demain: défilé dans la rue Masson, de la rue Molson au boulevard Pie-IX, à 14 h; spectacle à la patinoire Saint-Donat, 6750, rue Marsaille, à 20 h.

50e anniversaire de P.E.N. International

A l'occasion de son 50e anniversaire, le Centre canadien de P.E.N. (Poets, Essayists & Novelists) International, dont la présidente est la poétesse Louise Gareau-Des Bois, a inauguré une rétrospective de ses membres d'expression française et anglaise. L'exposition a lieu à la Bibliothèque Redpath de l'Université McGill (3459, rue McTavish) et le public est invité à la visiter jusqu'à la fin du mois d'août.

P.E.N. International, qui compte plusieurs milliers de membres à travers le monde, dont près de 90 au Canada, a vu le jour en 1921 à Londres, siège de l'association. P.E.N. est un lieu de rencontre et d'échanges pour les écrivains, poètes et essayistes, qui participent à deux conférences par année dans différentes villes du monde: Jérusalem, Vienne et Paris les ont accueillis récemment. Une Fondation des écrivains en détresse, dont le siège social est à La Haye, a été créée par P.E.N. pour venir en aide aux écrivains emprisonnés pour leurs idées politiques, et à leurs familles.

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE, 4^e ÉTAGE
QUÉBEC, QUÉ. G1R 4X8

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Projet Description Livraison
7916 80,000,000 feuilles de papier Bond 7-405M — Québec et Montréal
blanc, 8 1/2 x 14 métropolitain
Clôture de la soumission: 22 juillet 1976, 15:00 heures.

7936 Jeux de chaînes — chaîne en longueur — crochets et mailles pour véhicules moteurs. Différents endroits
Clôture de la soumission: 28 juillet 1976, 15:00 heures.

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE
4^e ÉTAGE
QUÉBEC, QUÉ. G1R 4X8

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à 9 heures et à la date indiquées.

MINISTÈRE DES FINANCES

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 148-76
RISQUE: Les passagers.
LIMITE: \$25,000.
ORGANISMES: Tous les Ministères et Organismes du Gouvernement du Québec, sauf la Commission Hydroélectrique de Québec et ses filiales.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Une remise de \$5.00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.
Clôture des soumissions: 15 h., Mercredi le 28 juillet 1976.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horloge installée dans le bureau du soumissionnaire.
Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Finances, Édifice Branly, 1995 boul. Charest ch. 201, Ste-Foy. Les documents seront disponibles à compter du 9 juillet 1976.

Le Contrôleur des Assurances Pierre Blais

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE À QUÉBEC

PROJET NO: E-6-11-1-2
La construction d'une tour d'observation sur l'île Bonaventure — Comté Gaspé Sud.
Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.
Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$35.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents sera faite aux adresses suivantes:

Service du Génie
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale
16^e étage
150, boul. St-Cyrille est
Québec, P.Q.
Bureau du Coordonnateur régional
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
337, rue Moreault
Rimouski, P.Q.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun à Québec ainsi qu'à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent Inc., 136 rue St-Louis, Rimouski, P.Q.

GARANTIES
L'entrepreneur général devra fournir avec sa soumission un chèque visé au montant de six mille dollars (\$6,000.00) à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ou un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention écrite par une compagnie d'assurance, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable pour le Ministère attestant que la dite compagnie d'assurance est disposée à fournir au nom du soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services chacun de ces deux (2) cautionnements d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les Entrepreneurs généraux devront déposer leur soumission avant le 13 août 1976 à 15:00 heures à:
Service du Génie
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale, 16^e étage
150, boul. St-Cyrille est
Québec, P.Q.

Le Sous-ministre
Guy Langlois
par Michel Duchesneau

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 102-2101-6 — Terrassement et gravelage sur la route 132, dans la ville de Grande-Rivière, comté de Gaspé. Longueur du projet: 1.56 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$38,000.00 ou chèque certifié: \$19,000.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MARDI, 3 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 294-2110-6 — Terrassement et gravelage sur le chemin St-André, dans la municipalité de St-Dominique-de-Jonquière, comté de Jonquière. Longueur du projet: 1.55 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$26,000.00 ou chèque certifié: \$13,000.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MARDI, 3 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 320-2107-6 — Terrassement et gravelage sur le boulevard de la Colline, dans la municipalité de St-Émile village, comté de Chauveau. Longueur du projet: 1.09 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$35.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$20,000.00 ou chèque certifié: \$10,000.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille, (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MARDI, 3 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 443-1507-6 — Peinture de la superstructure métallique du pont Duplessis ouest, au-dessus de la rivière St-Maurice, sur la route 138, dans la municipalité de Trois-Rivières cité, comté de Trois-Rivières.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$35.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$25,000.00 ou chèque certifié: \$12,500.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MARDI, 3 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 536-1531-6 — Réparation de joints de dilatation sur trois viaducs et deux ponts, sur les routes 108, 141, 208 et Chemin Jacques, dans diverses municipalités, des comtés d'Orford, St-François et Mégantic-Compton.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$3,300.00 ou chèque certifié: \$1,650.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MARDI, 3 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 651-1553-6 — Peinture des superstructures métalliques des ponts au-dessus des rivières Yamaska et Noire, sur la route 137 et la route St-Valentin, dans les municipalités de St-Hyacinthe cité et St-Ephrem-d'Upton, comtés de St-Hyacinthe et Johnson.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$8,800.00 ou chèque certifié: \$4,400.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 255 Crémazie est, Montréal, P. Québec, H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MERCREDI, 4 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$4,300.00 ou chèque certifié: \$2,150.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 255 Crémazie est, Montréal, P. Québec, H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MERCREDI, 4 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 656-1504-6 — Réparation de surfaces de béton au béton pneumatique des parapets et garde-raies du viaduc, sur la route 116 au-dessus du boul. Core-Poirier, dans la municipalité de Longueuil cité, comté de Taillon.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$20.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$5,000.00 ou chèque certifié: \$2,500.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 255 Crémazie est, Montréal, P. Québec, H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MERCREDI, 4 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 665-3605-6 — Construction d'une clôture à mailles de chaînes du côté ouest du Centre de Voirie, situé au 7501, rue Jarry, ville d'Anjou, comté d'Anjou.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$15.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$4,500.00 ou chèque certifié: \$2,250.00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 255 Crémazie est, Montréal, P. Québec, H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES,
LE MERCREDI, 4 AOÛT 1976.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

PROJET NO: 665-55-20-6
Centre de détention, 800, boul. Gagné, Montréal, P.Q.
Construction et rénovation d'ateliers.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 9 juillet 1976, par remise d'un dépôt de \$100.00 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du Ministère des Finances, ou en argent comptant.
Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Édifice "Place de la Capitale", 5^e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, (Tél: 418-643-5564).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances, au montant de \$125,000.00.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 18 AOÛT 1976.
Jean-Claude Carreau, ing.,
Sous-Ministre par intérim.

ST-HENRI
HOHELAGA
(Centre St-Denis et Viau
au sud du Sherbrooke)
WESTMOUNT
N.D.G.
CÔTE-DES-NEIGES



DEVIENS PORTEUR !

C'est intéressant !
C'est payant !

Si tu as entre 10 et 16 ans et que tu as un peu de temps libre tous les jours, tu es la personne qu'il nous faut.
De plus, La Presse organise de nombreux concours. Chaque année, plusieurs porteurs font des voyages fascinants, gagnent des prix, etc....

Téléphone-nous à:
MONTREAL
285-6911



L'euthanasie, mort douce ou meurtre?

par Lily TASSO

Convaincu que l'euthanasie est en voie de devenir le problème médical primordial de notre époque, le plus discuté aussi avec l'avortement, Jean Mahig juge nécessaire de lui trouver une solution universelle qui ne se limite pas au cadre d'une religion ou d'un groupe.

Ce n'est pas facile quand il s'agit d'un problème qui touche tous les paliers de la société, depuis l'Etat et l'Eglise jusqu'au public et aux malades, en passant par les juristes, les moralistes et les médecins, comme l'explique l'abbé Mahig dans une entrevue à LA PRESSE.

L'abbé Mahig présente l'éventail des opinions qui ont cours, dans un ouvrage intitulé "L'euthanasie, mort douce ou meurtre?", paru aux Editions Paulines dans la collection "Notre Temps".

Bonne mort

Le terme euthanasie, comme le rappelle l'auteur, signifie "bonne mort" en grec. Il a son origine dans une fête annuelle qui groupait à l'île de Cos, au premier siècle, les gens âgés incapables d'apporter une contribution à la société et durant laquelle on leur offrait une boisson mortelle à déguster.

L'abbé Mahig fait état de nombreux cas plus proches de nous où la société a éliminé ses membres âgés, incurables ou handicapés et où des médecins prônent l'euthanasie pour régler des problèmes sociaux. Il parle de l'euthanasie dans différents pays et cite les sondages effectués auprès des médecins au Canada.

Pour lui, le problème crucial se présente dans la question de l'euthanasie active ou passive. "Il est reconnu par la majorité qu'on n'est pas obligé de prolonger une vie végétative et purement biologique", poursuit-il.

"Mais ceux qui sont d'accord avec ce principe n'admettent pas qu'on donne une injection pour supprimer la vie dans la phase terminale. Le médecin, lui, pense qu'il doit le faire pour éviter des souffrances inutiles, ce qui, selon la loi, est un meurtre. Traduit en justice, l'accusé bénéficie de l'indulgence des jurés qui l'acquittent. Il y a donc une différence entre la loi et son application", observe l'abbé Mahig.

L'important, c'est la vie humaine

Selon l'auteur de "L'euthanasie, mort douce ou meur-

tre?", la question est plus compliquée sur le plan moral. "Pour certains moralistes, il s'agit d'un meurtre; pour d'autres, c'est un crime mais non un meurtre car il manque un élément essentiel: l'intention meurtrière. On ne met pas fin à une vie prometteuse, mais à une vie qui n'est plus considérée comme humaine.

Vie humaine: deux mots clefs.

Albert Ziegler, le grand moraliste allemand, estime qu'on doit respecter la vie biologique tant qu'elle est basée sur la vie humaine, car elle n'a pas de valeur en soi. Tant qu'on peut sauver la vie consciente, même si c'est au dépend de la vie biologique, on est médicalement obligé de le faire, insiste-t-il.

L'abbé Mahig parle d'une théorie courageuse, celle du jésuite allemand Albert Keller, qui consiste à rechercher la valeur suprême, acceptée par tout le monde, même par les marxistes: c'est pour l'homme d'être libre et conscient, et pour le médecin de faire l'impossible pour conserver longtemps et assurer la survie de cet être libre et conscient. A son avis, respecter le corps, porteur de vie humaine, c'est bien, mais ce n'est pas essentiel.

L'auteur admet, avec les moralistes, que les règles qui existent actuellement ne sont pas les meilleures, mais qu'on est forcé de s'en servir, faute d'une solution plus juste et plus équitable.

"Quand on se trouve devant un mourant, ce n'est pas le moment d'avoir une dispute casuistique car il faut avant tout aider le mourant. Le médecin ne doit pas seulement combattre la maladie, mais tenir compte de la souffrance, donc agir avec compréhension et unir ses efforts à ceux de l'entourage du malade pour faciliter "l'exitus" de la vie", explique l'abbé Mahig.

Dans son livre, l'auteur examine les droits du médecin et ceux du malade. S'il trouve que le premier a le droit de suivre sa conscience, il estime que le malade aussi a droit à ses convictions mais qu'il ne peut pas exiger du médecin qu'il exécute sa volonté.

On invoque souvent la souffrance morale et physique quand on discute d'euthanasie. "Dans un état où la valeur absolue est l'argent et avec lui la productivité, les personnes âgées et les malades représentent un fardeau pour la société. Aussi pensent-elles qu'il

vaut mieux mourir que vivre", observe l'abbé Mahig.

Ce dernier qualifie d'égoïsme masqué l'attitude des proches du malade qui demandent d'arrêter la prolongation de la vie pour éviter à tout prix la souffrance, oubliant qu'il s'agit de vie ou de mort. "Il n'est pas sûr que le malade préfère la mort à la vie", commente-t-il.

L'abbé Mahig qui a été longtemps aumônier à l'hôpital Notre-Dame sait que celui qui demande l'euthanasie à cause de la souffrance, c'est la santé qu'il demande: il voudrait être guéri. Car aussitôt qu'on soulage la souffrance, il change d'opinion. "Tout le monde n'est pas capable de courir après la souffrance pour avoir plus de mérite, tout le monde ne croit pas à la valeur suprême de la souffrance", ajoute avec humour celui qui a survécu à l'enfer des prisons nazies durant la guerre.

A ceux qui se demandent s'il faut informer le malade sur son état critique, l'abbé Mahig répond: "La majorité des médecins, les moralistes et surtout les malades eux-mêmes croient qu'il faut leur dire ouvertement la vérité, mais au moment propice, avec tact et précaution, en ne les laissant pas seuls aux derniers moments.



L'abbé Jean Mahig.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Comme pour l'avortement, au sujet duquel il a publié un important dossier aux Editions du Jour, en 1973, Jean Mahig estime qu'il faut mettre une lumière sur ces problèmes.

"Trop de gens pensent que la libéralisation de l'euthanasie par l'Etat, justifierait l'acte lui-même. Comme pour l'avortement. Il est essentiel de savoir en quoi consiste la valeur d'une vie et comment la protéger."

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

Maux de jambes

Plusieurs personnes se plaignent de malaises aux jambes dès qu'elles se couchent. Elles ont de la difficulté à décrire ces malaises. Certaines se plaignent de ce que leurs jambes "sautent" involontairement, deviennent douloureuses, se crispent. Cette condition s'améliore lorsqu'on remue les jambes, qu'on se lève ou qu'on marche.

Ce malaise se manifeste aux deux jambes et parfois même à la cuisse. Certaines se plaignent surtout d'une sensation d'étreinte, d'engourdissement, de picotement ou de chatouillement alors que d'autres ressentent vraiment une douleur.

Pour plusieurs de ces personnes, ce malaise vient s'ajouter à une insomnie, s'ajouter au dos ou un colon irritable ou encore à des angoisses, voire de la névrose. Il est difficile d'établir s'il existe un lien entre ces problèmes émotifs et des jambes agitées, nerveuses.

Plusieurs remèdes sont offerts sans toutefois apporter une solution miracle. Parmi ceux-ci, il y a l'aspirine, du fer, des sédatifs, de l'alcool, des hypnotiques, des médicaments qui améliorent la circulation.

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR parleront beaucoup, seront vantards, et si exubérants sur des insignifiances qu'ils en deviendront exaspérants. Cependant, il sera possible que l'amitié existe pour eux au niveau très intellectuel. Ils aimeront les sorties et le plaisir.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER
L'accent est mis cette semaine sur votre carrière, votre réputation sociale et sur vos contacts professionnels. D'excellentes transactions pourront d'ailleurs se faire. Beaucoup de changements en peu de temps.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU
Profitez donc de votre bonne aspectation dans le domaine du travail pour vous mettre en valeur. Vous adopterez des conceptions plus modernes et fréquenterez des gens influents. Votre pensée vagabonde.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX
Il ne faudra prendre à aucun prix de décisions irréfléchies en présumant de votre crédit ou de votre prestige. Mieux vaut tenir le compte exact de vos possibilités sans leurre. Ne tournez pas autour du pot.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER
Vous n'en devez pas pour autant délaissier votre foyer où vos enfants ont besoin de votre attention et de votre tendresse à l'écoute. Une situation délicate survient à la maison. Votre décision risque d'être trop tardive.

DU 23 JUILLET AU 22 AOUT

LION
Si la gêne s'est installée dans votre foyer du fait de la présence d'une personne faisant partie de vos collaborateurs mais dont nul ne comprend la place, ne vous lancez pas dans les explications embrouillées.

DU 23 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE
Le silence est souvent préférable à des discussions, des

explications qui ne convainquent personne et n'ont que le mérite de vous rendre ridicule. Vie quotidienne angoissante et heurtée. Un aveu vous est fait.

DU 23 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

BALANCE
Vous avez des obligations mondaines que vous estimez pénibles mais auxquelles vous ne pouvez vous dérober pour l'instant. Vous pensez que le jeu n'en vaut pas la chandelle. *V r a i m e n t ?* Ne laissez pas la mesure déborder.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION
Ne vous rendez qu'à une invitation sur deux. Ce qui vous permettra de vérifier si cela peut avoir une importance ou non au regard de votre carrière. Relaxe-vous chaque fois que vous pouvez.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE
Il vous faut fournir de gros efforts dans votre travail et faire preuve de persévérance car vous destinez vous faire réellement un nom. Surtout si vous êtes dans le cinéma ou le journalisme. Message pressé.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE
Un ami vous refusera de vous rendre l'argent que vous lui aviez prêté en des circonstances pénibles. Vous en avez pourtant un pressant besoin. Aussi ne décolérez-vous pas. Ne vous enlisez pas dans la routine.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU
Ne signez rien sans vérifier précisément chaque paragraphe du contrat. On essaiera de vous flouer dans une affaire d'héritage ou d'immobilier. La famille a les yeux tournés vers vous. Vous savez envisager les situations.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS
On vous a tendu un piège mais vous avez su l'éviter. Résistez à la tentation de vous venger. L'occasion de rendre la pareille surviendra et, à ce moment-là, la partie sera magnifique. Une personne vous captive.

Du homard canadien, de plus en plus

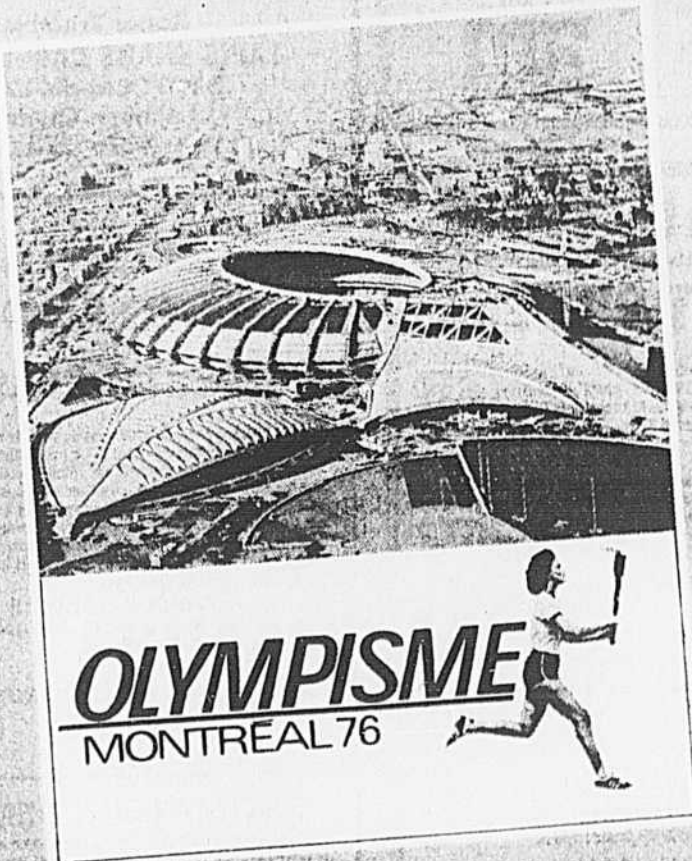
TORONTO. (PC) — Les Canadiens mangent plus de homard qu'ils n'en consomment il y a cinq ans. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Pêcheries, du Nouveau-Brunswick, M. Omer Léger. "Jusqu'à il y a cinq ans, 90 pour cent de nos prises de homard étaient exportées aux Etats-Unis", a déclaré M. Léger au cours d'une conférence de nouvelles. "Aujourd'hui, cette quantité a baissé à 75 pour cent et le homard fait partie

du menu de beaucoup de Canadiens."

M. Léger, qui effectue une tournée de promotion visant à faire parvenir du homard frais du Nouveau-Brunswick à des restaurants torontois en moins de sept heures, a souligné que sa province dépend des ventes à l'extérieur "parce qu'il n'y a pas assez de bouches au Nouveau-Brunswick pour manger tout ce crustacé."

voulez-vous apprécier les Jeux? c'est très simple, faites-nous confiance!

la presse vous présente



OLYMPISME MONTREAL 76

par Guy PINARD

Ce livre de 192 pages très bien illustré, format 8 1/2 x 11", explique tout sur les olympiques: le mouvement olympique, l'historique des jeux, olympiade par olympiade, toutes les disciplines...

Ce livre souligne les plus grands exploits, mais aussi les déceptions amères et les faits divers qui captent l'imagination, le tout accompagné de dessins techniques décomposant les mouvements exécutés par les athlètes.

"Olympisme Montréal 76", c'est la façon de s'y retrouver

Pour recevoir votre livre "Olympisme Montréal 76", remplissez le coupon ci-contre, en l'accompagnant d'un chèque ou d'un mandat-posta (\$3.00 l'exemplaire) au nom de La Presse, Ltée.

Pour toute commande de plus de 25 exemplaires, priez de communiquer avec le Centre de Documentation de La Presse 288-7007 ou 288-9978.

Nous vous offrons ce livre "Olympisme Montréal 76" pour le modique somme de \$3.00, frais de port inclus.

Centre de Documentation de La Presse
Olympisme Montréal 76
7, rue Saint-Jacques
C.P. 4200
Boulevard Place d'Armes
Montréal, Qué.

Veuillez m'expédier exemplaire(s) du livre "Olympisme Montréal 76".

Ci-joint \$ (\$3.00 l'exemplaire, frais de port inclus)

| | | | |
|---------|-----------------------------|--|--|
| NOM | Entrez les lettres en ordre | | |
| ADRESSE | APP. | | |
| VILLE | CODE | | |

Indiquez le nombre de livres sur l'enveloppe

UN SPÉCIAL POUR NOS ABONNÉS

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT

"OLYMPISME MONTREAL 76" POUR \$1.50

Cette offre est limitée à 1 exemplaire par numéro d'abonnement.

Centre de Documentation de La Presse
Olympisme Montréal 76
7, rue Saint-Jacques
C.P. 4200
Boulevard Place d'Armes
Montréal, Qué.

Mon numéro d'abonnement

| | | | |
|---------|-----------------------------|--|--|
| NOM | Entrez les lettres en ordre | | |
| ADRESSE | APP. | | |
| VILLE | CODE | | |

Indiquez le nombre de livres sur l'enveloppe

Les arbitres n'avaient pas erré

Un employé de la compagnie Asbestos Corporation, qui avait été congédié purement et simplement par ses patrons, après qu'il se fut livré à deux reprises à des actions indécentes sur la personne d'un confrère de travail, pourra reprendre son poste après une suspension de deux mois sans paye.

C'est l'effet d'une décision rendue par la Cour d'appel du Québec, hier, et qui ratifie un jugement précédemment rendu en Cour supérieure, jugement rejetant une demande d'évacuation présentée par la compagnie contre la décision d'un comité d'arbitres tout d'abord nommes pour étudier le grief présenté par le syndicat dont la mise-en-cause faisait partie.

La compagnie alléguait,

dans son appel, que les arbitres n'avaient pas juridiction pour modifier la "sentence" imposée par elle, leur juridiction se limitant à décider si, oui ou non, il y avait motif suffisant pour punir le fautif.

En général, la jurisprudence semble clairement établie à l'effet que les arbitres n'ont pas juridiction pour effectuer un tel changement de châtiement, à moins que le pouvoir de le faire soit nettement exprimé dans la convention collective.

En étudiant celle-ci, la Cour d'appel se dit d'avis que si le texte portant sur ce point particulier peut paraître ambigu à d'aucuns, il semble certain que la partie patronale a consenti à ce que ses décisions disciplinaires soient revisées ou modifiées.

Un comité dénonce les conditions de détention des "prisonniers politiques"

par Jacques BENOIT

Le Comité d'information sur les prisonniers politiques québécois — dont sont membres, incidemment, plusieurs personnalités: Yvon Deschamps, Andrée Lachapelle, Gaston Miron, les avocats Pierre Cleutier et Robert Lemieux, etc. — a demandé hier, pour des raisons d'ordre humanitaire, la fermeture et la démolition du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que l'abolition, des les pénitenciers fédéraux, de toutes les mesures d'exception à l'endroit des "cas spéciaux", dont, principalement, les "prisonniers politiques".

Dénonçant ces mesures spéciales — qui, à elles seules, montrent bien, aux yeux du comité, qu'il existe des prisonniers politiques au Québec —, le groupe a rendu public un dossier de plus d'une cinquantaine de pages sur la question comprenant un texte de Paul Rose ainsi qu'un article de plusieurs dizaines de pages de Me Nicole Daignault.

Les deux textes visent le même but: montrer, preuve à l'appui, que, depuis 63, tout l'appareil judiciaire canadien a usé, à l'endroit des personnes accusées d'actes de terrorisme, de procédures spéciales prouvant que ces accusés sont bel et bien traités comme des prisonniers politiques.

La Sécurité préventive

Classés "cas spéciaux", les 13 prisonniers politiques actuellement détenus dans les pénitenciers fédéraux relèvent, au dire de Paul Rose, d'un comité spécial nommé la Sécurité préventive, formé "d'ex-directeurs à la sécurité pénitentiaire, de représentants de la RCMP et de hauts fonctionnaires fédéraux".

A l'égard de ce qu'il appelle les "politiques", le comité, dit-il, use de trois mesures spéciales:

- la dispersion (on les sépare);
- la détention des des pénitenciers à sécurité maximum au-delà de la période courante;
- un régime d'exception, qui fait, note-t-il, que ceux qui sont emprisonnés dans des institutions à sécurité maximum ont droit au "super-maximum" et que ceux qui le sont dans des pénitenciers à sécurité moyenne sont traités, eux, comme des détenus d'institution à sécurité maximum.

Ainsi, écrit-il, des 13 "politiques" encore détenus, "dix sont en institution maximum depuis plus de cinq ans, pour une moyenne de six ans et demi, soit près de trois fois la limite normale d'usage, ce qui, en soit, constitue un fait unique dans les pénitenciers "canadiens".

Pour leur part, note Paul Rose, les cinq prisonniers détenus au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul — Gabriel Hudon, Bernard Lortie, André Ouellette, Réjean Tremblay et lui-même — sont maintenant, au surplus, tout à fait séparés des prisonniers de droit commun et emprisonnés, depuis mars 76, dans un bâtiment auparavant désaffecté, où ils restent confinés dans leurs cellules 23 heures par jour. Larges de quatre pieds seulement, ces cellules, écrit-il, n'ont ni fenêtre ni ouverture d'aération.

A l'heure actuelle, écrit-il par ailleurs, au sujet de leur dispersion, les dix prisonniers détenus dans les institutions à sécurité maximum sont répartis dans différentes ailes des pénitenciers Archambault et Saint-Vincent-de-Paul. Quant aux trois autres, l'un, Robert Hudon, est à l'institution de Cowansville (sécurité moyenne) et Raymond Lévesque ainsi que Normand Roy à l'institution Leclerc (sécurité moyenne).

Le régime

Pour ce qui est du régime spécial qui leur est imposé, le prisonnier cite, entre autres:

- les multiples tracasseries qui font qu'il leur est impossible d'obtenir des livres;
- "les fouilles sauvages des cellules et les mise à sac des effets personnels";
- les nombreux ennuis faits à leurs avocats lors de visites de leur part;
- l'interdiction de téléphoner à leur avocat, etc.

"Selon une expression carcérale consacrée, écrit-il encore, assez juste d'ailleurs: "Les FLQ amènent de la pression". Dès qu'un ou des "FLQ" sont incarcérés dans une aile ou un bloc cellulaire, il ne s'écoule pas grand-temps pour que, dans ces mêmes secteurs, on voit peu à peu les fouilles générales se multiplier, les "tolérances" s'estomper, les directives (ou les nouvelles interprétations internes locales des règlements) surgir."

Pourquoi demander la fermeture du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul? Parce que, écrit-il en substance, il s'agit d'une institution désuète, dotée d'un régime de caractère uniquement punitif et dont, depuis 1938, trois commissions d'enquête — Archambault, Fautoux et Ouimet — ont recommandé la fermeture.

Me Nicole Daignault

Dans une déclaration faite l'automne dernier, l'organisation Amnistie internationale faisait savoir que, à son avis, il

n'existait pas de prisonniers politiques au Québec. Depuis, la section québécoise, qui ne partage pas cet avis, a préparé un dossier sur la question et a demandé à l'organisme de se rétracter. C'est de ce dossier qu'est tiré le texte de Me Nicole Daignault présenté hier.

Même si, au Canada, "il n'y a pas de crime reconnu comme étant politique, écrit-elle, (...) il y a des prisonniers politiques: c'est la seule conclusion possible à l'examen de ce qui s'est passé depuis 1963."

Cette affirmation, Me Daignault l'appuie sur les violations qui ont été faites, selon elle, de toutes les principales garanties constitutionnelles d'ordre judiciaire inscrites dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique lors des procès de membres du FLQ. Des exemples:

- "Le droit d'être jugé en toute impartialité": ce droit fut baloté, note-t-elle par exemple, à l'enquête du coroner qui suivit l'arrestation de 21 personnes en juin 63. "Le coroner défendit aux avocats de la défense de rencontrer leurs clients. Il refusa encore aux avocats de la défense le droit de poser des questions aux témoins."

- "L'égalité de tous devant la loi": un exemple de violation qu'elle cite, dans ce cas, est le fait que, quoiqu'ils avaient le droit d'être mis en liberté sous caution depuis janvier 67, Pierre Vallières et Charles Gagnon ne le furent que bien plus tard, Vallières en mai 70, "sous le poids de l'opinion publique", et Gagnon en février de la même année.

- L'habeas corpus: cette institution fut mise au rancart avec la proclamation de la Loi des mesures de guerre, en 1969, les felquistes détenus d'y avoir recours, en les incarcérant "sous de faux noms dans divers postes de police", soutient-elle.

- "Le droit à une défense pleine et entière": alors qu'il devait assurer sa défense, Paul Rose "fut expulsé de la salle ou se déroulait son procès (...) et le procès eut lieu presque complètement en son absence".

Etc.

Au sujet de la Commission des libérations conditionnelles, Me Daignault fait observer, par ailleurs, que, contrairement à ce qui se passe dans le cas des prisonniers de droit commun, la règle veut que les neuf commissaires votent tous pour la libération d'un prisonnier politique pour que celui-ci soit effectivement libéré.

APPEL D'OFFRES



PROJET DE MODIFICATION Bois ouvré — Province

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, monsieur Gerald Harvey, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q., 1964, c. 143 et mod.) que, «L'Union Internationale des Rembourseurs de l'Amérique du Nord» lui a présenté une requête à l'effet d'être acceptée comme partie contractante de seconde part au décret 3449-75 du 30 juillet 1975 et modifications, relatifs à l'industrie du bois ouvré dans le Québec.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Ministère du Travail et de la main-d'œuvre.

Le sous-ministre, Gilles Laporte.

1127-0

PROJET DE MODIFICATION Musiciens — Région de Montréal

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, monsieur Gerald Harvey, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q., 1964, c. 143 et mod.) que, «L'Association des Hôtels du Grand Montréal» et «L'Association des Producteurs de spectacles du Québec» lui ont présenté une requête à l'effet d'être acceptées comme parties contractantes de première part au décret 1834-75 du 7 mai 1975 relatif aux musiciens de la région de Montréal.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre.

Le sous-ministre, Gilles Laporte.

1127-0

PROJET DE MODIFICATION Accessoires de mode

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, monsieur Gerald Harvey, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q., 1964, c. 143 et mod.), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie des accessoires de mode dans la région de Montréal, rendue obligatoire par le décret 59 du 29 janvier 1948 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret:

1. Remplacer le paragraphe a de l'article IV par le suivant:

| | |
|--|--------|
| -Ouvrier d'atelier (employé général) | \$3.22 |
| Faiseurs de boucles et de boutons recouverts | 3.22 |
| Brodeur à la machine automatique à têtes multiples | 3.22 |
| Brodeur à la main | 3.22 |
| Perleur au crochet | 3.22 |
| Aide-plisseur | 3.41 |
| Mécanicien de machines spéciales | 3.25 |
| Pressour de nervures | 3.25 |
| Imprimeur à la main (étampeur) | 3.25 |
| Plisseur et patronnier (faiseur de patrons) | 3.78 |
| Brodeur à la machine «Bonnaz» (mécanicien bonnaz) | 4.28 |

Les salaires minimaux prévus au présent article ne s'appliquent aux employés et aux salariés liés par la Loi concernant les mesures anti-inflationnistes (1975, L.Q., c. 16) ou par la Loi anti-inflation (C. 75 des Statuts du Canada 1974, 1975, 1976) que dans la mesure où ils sont compatibles avec ces lois et avec les règlements ou directives adoptés en exécution de ces lois.

2. Remplacer le paragraphe b de l'article XI par le suivant:

| | | | | | | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Après | Après | Après | Après | Après | Après | Après | Après | Après | Après |
| Débu. | 2 | 4 | 6 | 8 | 12 | 15 | 18 | 21 | 24 |
| tant | mois | mois | mois | mois | mois | mois | mois | mois | mois |

Ouvrier d'atelier
\$2.87 \$3.22

Faiseurs de boucles et de boutons recouverts
2.87 3.22

Brodeur à la machine automatique à têtes multiples
2.87 3.22

Brodeur à la main
2.87 3.22

Perleur au crochet
2.87 3.22

Aide-plisseur
2.87 3.22 3.29 3.37 3.41

Mécanicien de machines spéciales
2.87 3.22 3.25

Pressour de nervures
2.87 3.22 3.25

Imprimeur à la main (étampeur)
2.87 3.22 3.25

Brodeur à la machine «Bonnaz» (mécanicien bonnaz)
2.87 3.22 3.36 3.50 3.63 3.76 3.89 4.02 4.15 4.28

Les salaires minimaux prévus au présent article ne s'appliquent aux employés et aux salariés liés par la Loi concernant les mesures anti-inflationnistes (1975, L.Q., c. 16) ou par la Loi anti-inflation (C. 75 des Statuts du Canada 1974, 1975, 1976) que dans la mesure où ils sont compatibles avec ces lois et avec les règlements ou directives adoptés en exécution de ces lois.

En vigueur à partir de la date de publication dans la Gazette officielle du Québec, une augmentation de 6% pour le coût de la vie est ajoutée au taux de salaire horaire gagné par chaque employé. Seules les compagnies ayant payé cette augmentation pour le coût de la vie le 1er décembre 1975 ou après n'ont pas besoin de payer cette augmentation pour le coût de la vie.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre.

Le sous-ministre, Gilles Laporte.

1127-0

carrières ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANT DES VENTES BILINGUE

Nous recherchons les services d'un représentant expérimenté pour s'occuper de la vente des abrasifs appliqués et produits connexes auprès d'une clientèle du domaine industriel de la métropole montréalaise.

Le candidat choisi sera chargé d'occuper un poste permanent, au sein d'une compagnie réputée offrant des responsabilités diverses, des possibilités d'avancement, un salaire de base, un régime de compensation supplémentaire, un programme complet d'avantages sociaux, une voiture de la compagnie, le remboursement de frais d'affaires et un programme de formation professionnelle.

Pour une entrevue, veuillez adresser votre curriculum vitae à

M. George Mackintosh
3M Canada Limitee
3285, boul. Cavendish
Montréal, P.Q.
H4B 2M4



LA VILLE de CÔTE-SAINT-LUC

recherche un

GÉRANT D'ARÉNA

La Ville de Côte Saint-Luc recherche un candidat pour l'organisation et la gestion d'une nouvelle arena dont l'inauguration est prévue pour octobre 1976. Les candidats doivent posséder l'expérience et la compétence de la gestion, la planification, le personnel de l'arena, la location de la patinoire, les installations mécaniques, etc. Le candidat retenu devra entrer en fonction le plus tôt possible.

La préférence sera donnée aux candidats bilingues avec expérience. Salaires en fonction de l'expérience et des qualités, à établir. Généreux avantages sociaux. On est prié de postuler par écrit en présentant un curriculum et de préciser le salaire souhaité, en toute confiance. Chef des services municipaux, Ville de Côte Saint-Luc, 5490, ave. Westminster, Côte-Saint-Luc, Que. H4X 2A6.

AGRONOMES

Bureau d'études en agriculture recherche agronomes avec de préférence une spécialisation en phytotechnie et ou en économie.

Lieu de travail: Montréal.
Expérience requise: Environ 5 ans dans l'entreprise privée et ou publique.
Position permanente, salaire à discuter.
Envoyer curriculum vitae avant le 17 juillet 1976 à

La Presse, Réf. 17440
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal, Que.

Dessinateur-Technicien

Possédant quelques années d'expérience locale en électricité, bâtiment. Bonnes conditions de travail dans bureau d'ingénieurs-conseils.

Envoyez application avec références à:
Lorrain, Gerin-Lajoie, Simard
a/s de M. Pierre Gerin-Lajoie
4070 ouest, rue Jean-Talon, Montréal

REPRÉSENTANT DES VENTES

COTTRELL FORWARDING Co. Ltd. recherche un représentant des ventes bilingue avec expérience dans la vente de transport.

Nous offrons un excellent salaire, automobile, compte de dépenses, avantages marginaux, etc.
Appeler Mlle B. Turner

271-4713

REPRÉSENTANTS- VENDEURS

Distributeur en gros a un besoin immédiat de 2 vendeurs pour Montréal et en dehors de la ville. Plus haut pourcentage de commission payé. Avance de commission garantie. Bénéfices marginaux insurpassables. Un an d'expérience en recouvrement de plancher requis au gros ou détail.

Roger Tremblay
TAPIS KRAUS CARPETS LTÉE
9200 Côte-de-Liesse
Lachine, Québec
636-6520

RESCO

TECHNICIENS POUR APPAREILS MÉNAGERS

Un important fabricant d'appareils ménagers requiert les services de techniciens pour travailler dans la région de Montréal, à la réparation de réfrigérateurs, congélateurs, laveuses, sècheuses, lave-vaisselle et cuisiniers. Les candidats doivent être bilingues et avoir de l'expérience dans la réparation d'appareils ménagers. Véhicules et outils spéciaux fournis, chances d'avancement, bénéfices marginaux, salaire selon l'expérience et la compétence.

Faire parvenir demande d'emploi à:

RESCO SERVICE
1580 ouest, Chabanel, Montréal
381-8018
Lionel Babin

ESTIMATEUR DEMANDÉ

ARCO CONSTRUCTION INC. recherche un estimateur pour ses projets de construction dont terrassement, aqueduc et égout.

RESPONSABILITÉS: Préparer et vérifier les quantités pour les soumissions; préparer des études de prix; préparer des commandes; caduler la livraison des matériaux.

EXPERIENCE: 4 ans minimum dans ce domaine soit pour un ingénieur-conseil ou pour un bureau d'estimateurs.

QUALIFICATIONS REQUISES: Ingénieur junior ou technicien en génie civil ou l'équivalent, faisant partie d'une association des estimateurs.

Faire parvenir demande accompagnée de votre "curriculum vitae" à

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Case Postale 305, Route 265
Plessisville, Comté Mégantic

TIMMINS BOARD OF EDUCATION

Sollicite des demandes pour les postes d'enseignement suivants pour septembre, 1976

Marketing
Comptabilité
Arts industriels
Sciences générales

Veuillez faire parvenir vos demandes à

M. Roger A. Leblanc
Directeur en fonction
Résidence Marchand, ch. 1404
Université d'Ottawa
Ottawa, Ont.

CONTREMAÎTRE DE DÉPARTEMENT

Manufacturier de bateaux de grande renommée est à la recherche d'un contremaître pour assumer la responsabilité de production et qualité de son département de moulage de fibre de verre.

L'usine est située dans la région de La Mauricie et elle compte 60 employés, dont 15 à 20 dans son département de moulage.

- LE CANDIDAT:
- Doit posséder de l'expérience dans le domaine du fibre de verre;
 - Doit posséder de l'expérience ou de l'entraînement en supervision;
 - Sera de préférence bilingue;
 - Aura complète au moins son secondaire III.
- Ceci est l'opportunité idéale pour un jeune homme qui cherche à améliorer ses connaissances au sein d'une compagnie de réputation nationale.

SALAIRE sera déterminé en fonction de l'expérience et l'habileté du candidat.

Veuillez faire parvenir votre résumé à

M. LEO BRODERICK
GERANT GÉNÉRAL
CASE POSTALE 518
GRAND-MÈRE, QUE.

Les Laboratoires Bétonsol Inc. TECHNICIEN

Notre firme est à la recherche d'un technicien de laboratoire (sol, béton, asphalté géotechnique) ayant un minimum de 5 ans d'expérience pertinente pour prendre charge d'un laboratoire d'essai.

Lieu de travail: LAVAL.
Salaire très intéressant basé sur l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:
151 St-Hubert, Pont-Viau (Laval)

pour informations 669-1308

DIRECTEUR DE DIVISION

Si vous avez dirigé avec succès une petite entreprise et êtes doué dans le "marketing" et possédez de l'expérience, de préférence en estampillage de métal ou dans l'industrie du vêtement, nous aimerions vous proposer la direction de notre division de Montréal. Connaissance du français et de l'anglais nécessaire.

Salaire proportionnel à l'expérience et aux qualifications. Faire parvenir votre "curriculum vitae" incluant salaire antérieur à:

LA PRESSE REF.: 17444
C.P. 6041 SUCC. "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

General Electric Division médicale

recherche un électronicien expérimenté avec si possible des connaissances en mécanique.

Le poste offre au candidat ambitieux une sécurité d'emploi, possibilité d'avancement, automobile. Bénéfices marginaux intéressants.

Le candidat devra être bilingue.

Envoyez "curriculum vitae" à:
GENERAL ELECTRIC MEDICAL SYSTEMS
2600 rue D'Ich
Ville St-Laurent



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

POSTE: PSYCHOLOGUE CLINICIEN
ENDROIT: Succursale de Hull
FONCTIONS: Assure des services d'évaluation psychométrique et de traitement psycho-social dans la succursale de Hull.
QUALIFICATIONS: Maîtrise en psychologie

POSTE: CHEF DE BUREAU
ENDROIT: Succursale de Hull, bureau de Campbell's Bay
FONCTIONS: Assister le directeur de succursale dans la planification, l'organisation, le contrôle et la distribution des programmes décentralisés dans le bureau de Campbell's Bay.
QUALIFICATIONS: Diplôme d'études universitaires en service social ou dans une autre discipline comportant un champ clinique.

POSTE: CONSULTANT-ANALYSTE ENFANCE
ENDROIT: Siège social
FONCTIONS: Travailler à l'élaboration du groupe de programmes à l'enfance, en déterminer et réviser périodiquement les objectifs, les politiques et les procédures; travailler à la conception et la réalisation d'instruments pour mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficience des programmes dont il a la responsabilité.
QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire en service social, une certaine expérience en recherche et une facilité à conceptualiser.
SALAIRE: D'après la politique salariale du M.A.S.

PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 24 JUILLET 1976 AU

Service des Ressources humaines,
 Centre de Services sociaux de l'Outaouais
 105, boul. Sacré-Coeur, Hull, Québec J8X 1C5

La Commission Scolaire Régionale Salaberry

requiert les services de

PROFESSEURS

pour l'année scolaire 1976-1977

Secteur professionnel

- 1 professeur - service à l'automobile (Arthur Pigeon Huntingdon) secondaire II, III, IV
- 1 professeur en menuiserie - construction (Arthur Pigeon Huntingdon) secondaire II, III, IV
- 1 professeur en coiffure - secondaire IV et V
- 1 professeur en nursing - secondaire IV et V
- 1 professeur en électricité - secondaire IV et V

Secteur formation générale

- 1 professeur anglais (Arthur Pigeon Huntingdon) secondaire III et IV
- 1 professeur anglais, secondaire I et II
- 1 professeur anglais (St-Ancet) - secondaire II
- 1 professeur anglais (suppléant à longs termes) secondaire I et II
- 1 professeur en enseignement religieux (Huntingdon) secondaire III et IV
- 1 professeur en enseignement religieux, secondaire I et II
- 1 professeur en français et arts plastiques, secondaire I
- 1 professeur en français et géographie, secondaire I et II
- 1 professeur en arts plastiques, secondaire I
- 1 professeur en sciences physiques, secondaire II
- 2 professeurs en éducation physique, (Huntingdon), secondaire I et V
- 1 professeur en éducation physique, secondaire III
- 1 professeur en éducation physique, secondaire I et II

Secteur enfance inadaptee

- 1 orthopédoc pour classes d'appoint, secondaire I et II
- 2 spécialistes en enfance inadaptee-adaptation scolaire, niveau élémentaire
- 1 spécialiste en enfance inadaptee, adaptation scolaire niveau élémentaire (suppléance à long terme)
- 1 spécialiste en enfance inadaptee-éducation physique niveau élémentaire
- 1 spécialiste titulaire-débité léger de niveau secondaire
- 2 spécialistes en enfance inadaptee-français, arithmétique, catéchèse - niveau secondaire
- 1 spécialiste en enfance inadaptee - travaux manuels, chasse et pêche, niveau secondaire
- 1 spécialiste en enfance inadaptee - construction, mesadaptes socio-affectifs de niveau secondaire
- 1 spécialiste en enfance inadaptee - mesadaptes socio-affectifs de niveau secondaire
- 6 spécialistes en enfance inadaptee - mesadaptes socio-affectifs et débité légers de 6 à 16 ans (Franklin)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 12 juillet 1976, 16:30 h, au

Service du personnel
 a/s Mlle Lorraine Ducharme
 115, rue St-Charles, Valleyfield
 Tel.: 371-2000, poste 287

Manufacturier de bateaux très bien reconnu est à la recherche de

SURINTENDANT DE PRODUCTION

qui assumera la responsabilité de toutes les activités de production, de l'outillage jusqu'à la finition. L'usine est située dans la région de la Mauricie et elle compte 60 employés.

- L'HOMME QUE NOUS CHERCHONS:**
- Doit avoir plusieurs années d'expérience en supervision à la tête d'un département de production;
 - Aura de l'expérience dans le domaine de fibre de verre;
 - Aura complète ses études au moins au niveau secondaire IV;
 - Sera de préférence bilingue.
- En bref, nous voulons un "leader" qualifié prêt à accepter un défi auprès d'une compagnie qui vend des produits de qualité à travers le Canada.

LE SALAIRE: sera déterminé en fonction de l'expérience et habileté du candidat

Veuillez faire parvenir votre résumé à

M. LEO BRODERICK
 GERANT GENERAL
 CASE POSTALE 518
 GRAND'MERE, QUE.

PROFESSEUR POUR LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN (DAHOMY)

Le ministère des Affaires intergouvernementales et l'Agence Canadienne de Développement International offrent un poste d'enseignement en TECHNIQUES DE SECRETARIAT au Collège Polytechnique Universitaire à Abomey-Calavi, République Populaire du Bénin, AFRIQUE. Ce Collège professionnel nécessite l'engagement de coopérants canadiens pour septembre 1976, ayant de préférence une expérience d'enseignement au niveau collégial en milieu québécois dans la spécialité de TECHNIQUES DE SECRETARIAT. Les candidats intéressés peuvent obtenir une formule d'application en signalant le numéro: (418) 643-3630, Coopération Internationale, Ministère des Affaires intergouvernementales, ou faire parvenir une offre de service sur une formule de la fonction publique.

Date limite d'envoi des curriculum vitae: 20 juillet 1976
 Paul Papin Coopération Internationale
 Québec, le 5 juillet 1976.

Laboratoires Wang Canada Ltée

Dû à notre expansion rapide, nous sommes à la recherche de **TECHNICIEN** pour calculateurs programmables et mini ordinateurs
Qualifications:
 - Minimum 2 ans d'expérience
 - Bilingue
 Pour rendez-vous, communiquez avec
 Mlle Sylvie Bélanger
 761-5536

REPRESENTANT

Représentant vendeur requis par une firme de fabricants de produits chimiques, détergents, finis à planchers, dégraisseurs et produits de spécialités. Doit posséder sa propre auto.
 Communiquer avec:
 M. Raymond Sauve
 Directeur des ventes
 HANDY CHEMICALS LTEE
 669-9693 ou 878-4628



Il y a 2 bonnes raisons pour utiliser

LES PETITES ANNONCES

- 1 - C'EST RAPIDE
- 2 - C'EST EFFICACE

la presse

285-7111

fonction publique

DIRECTEUR SERVICE DE LA POLICE

FONCTION:

Planifier, diriger et contrôler toutes les activités relatives au maintien de la paix de l'ordre et de la sécurité publique sur le territoire de la Ville. Il est aussi responsable envers les autorités, dans l'ordre hiérarchique établi, de l'administration de son service sous tous ses aspects.

EXIGENCES:

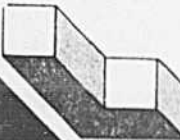
Être citoyen canadien et bilingue. De préférence détenir un diplôme collégial et avoir acquis des connaissances dans les diverses spécialités des techniques policières. Posséder plusieurs années d'expérience progressive dans des postes de commande ainsi que les qualités personnelles appropriées.

SALAIRE:

A discuter selon les qualifications et l'expérience

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Adresser curriculum vitae avant le 7 août 1976 à



M. MARC PERRON, GERANT,
 1, PLACE DU SOUVENIR,
 LAVAL, QUE., H7V 1W7

LAVAL

AIGLE D'OR CANADA LIMITEE

DIRECTEUR PROMOTION DES VENTES

Ce poste consiste en la coordination de toute activité au niveau de la promotion des ventes pour les stations service et la division "confort au foyer" de cette compagnie importante de produits pétroliers. Le candidat idéal (de préférence, un diplôme universitaire) sera bilingue et aura à son actif quelques années d'expérience pertinente. Nous offrons un salaire intéressant et une excellente gamme d'avantages sociaux.

Territoire: Montréal métropolitain.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de:

Garry T. Garcin
 a/s Aigle d'Or Canada Limitee
 1155 ouest, boul. Dorchester
 Montréal, Que.
 H3B 2K1

Toute demande sera traitée confidentiellement



COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

ADJOINTS ADMINISTRATIFS

pour 2 polyvalentes d'environ 2 700 élèves

FONCTIONS: Assumer les responsabilités confiées en gestion du personnel de soutien, des finances et de l'équipement

QUALIFICATIONS:
 - D.E.C. en techniques administratives ou l'équivalent;
 - 5 ans d'expérience pertinente OU
 - diplôme de secondaire V avec option se rapportant à l'administration;
 - 10 ans d'expérience pertinente.

TRAITEMENT: Selon la politique du ministère de l'Éducation se situant autour de \$16,000.

LIEU DE TRAVAIL: - Boucherville
 - LaFleche

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur demande pour le 16 juillet 76 au

Directeur des services du personnel,
 2, boul. Desaulniers - suite 300
 St-Lambert, Que. - J4P 1L5

Université du Québec à Montréal

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE
 (Service de l'informatique)

EXIGENCES:
 D.E.C. en informatique
 Horaire irrégulier

TRAITEMENT:
 Selon les échelles de salaire en vigueur à l'UQAM.
 (Présentement en voie de révision)

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir, avant le 16 juillet 1976, au:
 Service du Personnel (Concours no 76-72)
 Université du Québec à Montréal
 355 ouest, rue Ste-Catherine
 Suite 6029
 Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

requiert les services d'un: **"CONSEILLER PEDAGOGIQUE EN ACTIVITES PHYSIQUES"**
 (Éducation physique, sports et plein air)
 (Niveau secondaire)

NATURE DU TRAVAIL:
 Le conseiller pédagogique en activités physiques est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la Commission et de sa clientèle au niveau des activités physiques. Il doit également conseiller les personnes concernées.

Celui-ci établit également la liaison avec le milieu (organismes de loisirs, municipalités, etc.) en vue de l'utilisation maximale des équipements communautaires et des ressources humaines. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS:
 Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

TRAITEMENT:
 Conformément à la convention collective de travail en vigueur

FAIRE PARVENIR L'OFFRE DE SERVICES ET CURRICULUM VITAE AVANT LE 16 JUILLET 1976 A:

Commission Scolaire des Laurentides,
 a/s: Service du Personnel,
 13, rue St-Antoine, Ste-Agathe-dea-Monta., P.Q.

GÉRANT DE LA LITHOGRAPHIE

Importante compagnie manufacturière de boîtes pliantes recherche un gerant de la lithographie. Le poste à combler est dans notre usine de Montréal. Le gerant de la lithographie, relève du gerant de l'usine et est responsable de toutes les activités concernant la lithographie, incluant le travail original, la fabrication des plaques, les presses à lithographier et les aides à la lithographie.

Le titulaire du poste est membre de l'équipe de direction et participe activement à la prise des décisions générales de l'usine.

Les candidats sont bilingues, possèdent une expérience pratique des procédés de la lithographie et une solide expérience de gestion dans le domaine de la fabrication. Ils sont dynamiques, favorisent l'utilisation des méthodes modernes de gestion et démontrent des capacités supérieures de leadership.

Toutes les demandes faisant état de l'âge, de la formation, de l'expérience ainsi que du salaire devront être faites par écrit et seront traitées confidentiellement. Salaire ouvert.

S'adresser:
 Bureau du personnel,
 ROLPH-CLARK-STONE LIMITEE,
 5655 Pierre de Coubertin,
 Montréal, Que.

LES TENNIS DE RIMOUSKI INC. OFFRE D'EMPLOI (RÉGISSEUR-PRO)

RESPONSABILITE:

- Sous surveillance normale, est responsable des activités administratives, d'animation et opérationnelles des Tennis de Rimouski Inc.
- Coordonne l'utilisation, attribue et supervise le travail des employés sous sa juridiction.
- Voit à dispenser des cours de tennis aux intéressés et à organiser l'éducation, des compétitions ou tournois.

QUALIFICATIONS: (De la Fédération québécoise de tennis).

- Connaissance technique du sport "tennis". Capable de dispenser des cours à la clientèle et qualifications de la Fédération québécoise de tennis.
- Être capable de contrôler et de superviser le personnel.
- Posséder quelques connaissances administratives.
- Bâtir personnalité.

CONDITIONS DE TRAVAIL: à discuter.

Toute personne désireuse de faire application est priée de faire parvenir son curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Les Tennis de Rimouski Inc.
 C.P. 710
 RIMOUSKI

Date limite: le 23 juillet 1976

GÉRANT - MATÉRIAUX

(Contrôle de la production et des matériaux)

Importante manufacture d'ameublement en bois de la région montréalaise requiert les services d'un gerant (matériaux) pour se charger du contrôle de la production et des matériaux.

Le candidat idéal est bilingue et possède une expérience de tous les aspects de l'approvisionnement en matériaux, de la planification, des vérifications des stocks et de la production dans un milieu manufacturier. Il est essentiel que le titulaire puisse communiquer efficacement avec les personnes des autres services.

Il s'agit d'un poste nouvellement créé. Les personnes que ce poste intéresse sont priées d'adresser des notes biographiques complètes, à titre confidentiel, à:

LA PRESSE, RÉF. 17,445
 C.P. 6041, Succ. "A"
 Montréal, H3C E3E

VENDEUR AVEC EXPÉRIENCE

BÂTIMENTS PRÉ-FABRIQUÉS

Excellente opportunité - bilingue - 30-40 ans.

BAUDE CONSTRUCTION INC.

8484 ESPLANADE, MONTREAL
 381-7466

REPRÉSENTANT DES VENTES

La plus importante maison en son domaine au Canada est à la recherche de 2 représentants jeunes, actifs, bilingues, avec expérience pour la vente dans la ville et la région immédiate de Montréal et offrant de très grandes possibilités pour l'avenir.

Salaire attrayant, bénéfices marginaux incluant système de pension, allocation généreuse pour voiture, dépenses payées.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à

La Presse, Réf: 17407
 C.P. 6041, Succursale "A"
 Montréal H3C 3E3

ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION

Entreprise générale de construction est à la recherche d'un estimateur pour prendre charge de son département d'estimation.

Expérience requise: 5 ans
 Rémunération selon capacité

Ecrire à:

LA PRESSE, RÉF. 17450
 C. P. 6041, Succ. A
 Montréal, Que.

SURINTENDANT DEMANDÉ

Pour prendre charge totale d'un projet de construction de \$1,500,000 à Trois-Rivières.

Salaire selon compétence.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CLAUDE VINCENT LTEE
 11,519 Letellier,
 Montréal

en bref

Idi Amin Dada viendra aux Jeux

Le chef de l'Etat ougandais, le general Idi Amin Dada, se rendra à Montréal à l'occasion des Jeux olympiques. La nouvelle a été annoncée à Montréal hier par le general Francis Nyangweso, ministre ougandais de la Culture et de l'Urbanisme, qui dirige l'équipe sportive de son pays aux Jeux.

Le ministre a souligné à ce propos que le general Amin était un sportif enthousiaste, rappelle qu'il avait été champion de boxe de son pays. Il a ajouté qu'il ne pensait pas que le chef d'Etat s'offusque en quoi que ce soit de la présence aux Jeux d'une équipe israélienne, en dépit de la récente controverse qu'a suscitée le raid israélien effectué sur l'aéroport de Kampala pour libérer des otages dont s'étaient emparés des terroristes palestiniens.

Les Israéliens sont satisfaits

(Reuters) — Le chef de la délégation israélienne aux Jeux olympiques, M. Samuel Lakin, s'est déclaré hier satisfait des mesures de sécurité adoptées à l'occasion de cet événement.

M. Lakin a souligné qu'en comparaison des précautions qui avaient été prises à Munich, celles de Montréal le rassuraient.

Les athlètes israéliens sont, à juste titre, inquiets de la possibilité d'une répétition du drame survenu en 1972 à Munich, où 11 de leurs compatriotes avaient été assassinés par des guérilleros arabes.

Une femme... ou un homme

(d'après CP) — Un porte-parole du COJO a démenti hier les rumeurs voulant que l'on ait choisi une femme pour allumer la torche olympique, à l'ouverture des Jeux, le 17.

"Jusqu'à maintenant, la personne à laquelle cette tâche sera confiée n'a pas encore été choisie", a souligné M. Jacques Gagnon, en précisant que son identité ne serait révélée qu'au matin de l'inauguration des Jeux.

Un quotidien de Toronto rapportait hier avoir appris qu'une femme allumerait la torche. L'un des responsables de cette cérémonie a déclaré pour sa part que, si tel était le cas, ce ne serait pas un précédent dans l'histoire des Jeux, puisque cet honneur avait déjà été confié à une femme à Mexico. Il a rappelé par ailleurs que la moitié des 480 coureurs chargés d'apporter la flamme à Ottawa à Montréal étaient des femmes.

Employé arrêté

(d'après CP) — Les services de sécurité olympiques se sont réunis hier à confirmer les rapports selon lesquels cinq agents de Scotland Yard étaient arrivés à Montréal pour renforcer la protection accordée à la princesse Anne.

Le directeur de la sécurité aux Jeux, M. Guy Toupin, a souligné que les précautions prises à l'occasion de cet événement se trouveraient fort compromises si on en révélait les détails.

Le consulat général de Grande-Bretagne a déclaré pour sa part ne rien savoir d'une éventuelle participation de Scotland Yard à la protection des athlètes.

Un porte-parole de la police a fait remarquer qu'il était possible que des policiers fassent partie de l'entourage de la princesse, mais que la loi exigeait qu'ils ne soient pas armés.

Des policiers pour la princesse

(d'après CP) — Un employé du COJO a été arrêté lundi sur l'emplacemement des épreuves équestres des Jeux olympiques, à Bromont, lorsqu'il voulut pénétrer sur les lieux sans posséder de laissez-passer.

La Sûreté du Québec précise que l'employé, dont l'identité n'a pas été révélée, a été appréhendé après avoir tenté de prendre la fuite, en dépit de l'ordre de stopper qui lui avait été lancé.

Il fut détenu pendant une heure environ, puis relâché. On doit décider sous peu s'il sera ou non accusé d'avoir refusé d'obtempérer à un représentant de l'ordre.

Le stade est prêt

Les ouvriers qui s'affairaient sur le chantier olympique depuis le début de la semaine à mettre la dernière main au stade ont déposé leurs outils, hier, et ont quitté ces lieux qui sont désormais prêts à accueillir les Jeux.

Environ 600 des 1.000 ouvriers qui étaient encore en poste cette semaine ont terminé leurs travaux, les 400 autres demeurant sur place pour assurer l'entretien du stade et du parc olympiques.

A quelques détails près, tout est en place tel que prévu dans les plans originaux, sans naturellement le toit et la toiture escamotable.

Ottawa: pas de visas aux Formosans

(d'après PC, AFP, UP) — Les autorités canadiennes ont donné l'ordre aux agents des services d'immigration aux postes frontières de refouler les membres de la délégation olympique de Taiwan et de ne leur délivrer aucun visa tant que le problème de leur participation aux Jeux ne sera pas réglé, a déclaré hier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Les services de presse de Taiwan aux Etats-Unis rapportaient hier que l'équipe olympique formosane arriverait à Montréal à 11h45 ce matin, à bord d'un vol d'Air Canada en provenance de Chicago. Une partie de la délégation formosane a quitté Taipei hier matin pour rejoindre un groupe d'athlètes se trouvant déjà en Californie. La délégation s'est regroupée hier soir à Los Angeles, d'où elle a pris un vol de nuit pour Chicago.

Respecter l'honneur

Le COJO aurait conseillé aux Formosans de retarder leur départ pour Montréal jusqu'à ce qu'un compromis ait été trouvé quant à leur participation aux

Jeux, mais on apprend, de source formosane à New York, que ces derniers tiennent à respecter leur horaire et à arriver à Montréal le jour prévu. Le porte-parole du ministère a fait remarquer cependant qu'aucun visa ne leur serait délivré à leur arrivée.

Au COJO, on indiquait hier que la commission tripartite, qui groupe quatre représentants du CIO, trois membres des comités olympiques nationaux et trois membres des fédérations internationales, se réunira dans la matinée pour tenter de mettre au point une formule de compromis. Celle-ci consisterait à faire participer la délégation de Taiwan non sous la dénomination de "Republic of China", mais sous celle de "Taiwan IOC", avec l'hymne national et le drapeau national, celui-ci étant, exceptionnellement, frappé des anneaux olympiques.

Solution connue

Le vice-président du CIO, M. Willi Daume, s'est montré confiant hier qu'une solution de compromis pourrait être

trouvée et que les Jeux auraient lieu comme prévu. A Ottawa, les observateurs font remarquer cependant que la proposition de compromis qui sera adoptée par la commission tripartite est connue du gouvernement fédéral depuis plus d'un mois, mais que celui-ci n'a jusqu'à présent jamais réagi.

A Paris, où il participe à une réunion de la conférence Nord-Sud, dont il est co-président, le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a affirmé hier soir qu'il n'avait pas l'intention de modifier sa position concernant la participation de Taiwan aux Jeux olympiques.

Nous avons reconnu, a-t-il dit en substance, la République populaire de Chine en 1970. Nous ne désirons aucunement empêcher les Formosans de participer aux Jeux, mais il ne peut y avoir deux pays se réclamant de la République de Chine, et il faut pratiquer une politique réaliste.

Le CIO ne sera plus le CIO

La solution à cet épineux problème a

peut-être été mentionnée par M. Henry Hsu, représentant de Taiwan auprès du CIO, lorsqu'il a annoncé, hier, que son équipe respecterait toute décision à laquelle en arriverait le CIO quant à sa participation aux Jeux.

"Si le CIO, a-t-il dit, nous demande de concourir sous le nom de Taiwan, nous le ferons. Mais, a-t-il ajouté, le CIO ne sera alors plus le CIO, parce qu'il aura violé ses propres règlements."

Commentant toute cette affaire aux Communes hier, le premier ministre Trudeau a soutenu que le gouvernement avait raison de s'opposer à ce que les athlètes formosans participent aux Jeux de Montréal en tant que représentants de la République de Chine.

"Qu'est-ce que c'est?"

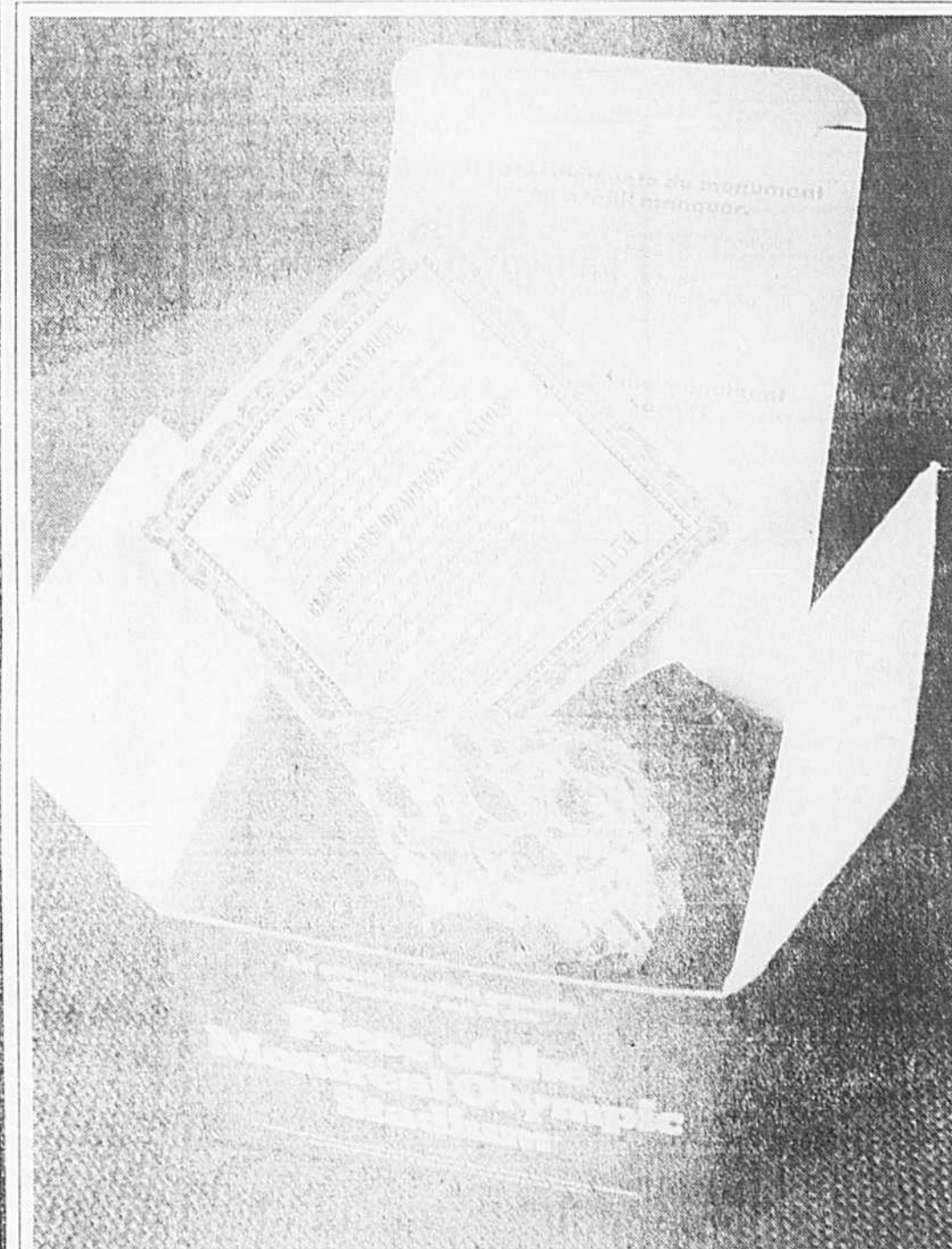
M. Trudeau répondait à l'ancien ministre John Diefenbaker, qui avait affirmé que le Canada encourrait l'opprobre international en s'opposant à ce que les Formosans prennent part aux Jeux sous leur propre drapeau. Il lui a fait remar-

quer que le monde avait évolué depuis son temps, et qu'il ne fallait plus croire que le gouvernement chinois se trouve à Taipei.

Quoi qu'il en soit, il est au moins un groupement que cette controverse internationale semble laisser absolument indifférent: ce sont les athlètes eux-mêmes.

"Taiwan, qu'est-ce que c'est?", a demandé hier le cycliste canadien Andre Simard, alors qu'il s'entraînait près du parc olympique. "S'il s'agit d'une question de politique, a-t-il ajouté, ça ne m'intéresse pas. Je suis ici pour la compétition".

Le joueur de polo aquatique australien Rod Woods, qui se trouve à Montréal depuis dimanche, a admis pour sa part qu'il n'avait pas eu trop de temps pour suivre les événements. "Je n'ai pas lu les journaux; chaque fois que je me rends au kiosque du Village, il ne reste plus que des journaux français..."



Le soussigné par la présente atteste et se porte garant que l'objet ci-joint constitue une pièce provenant du stade olympique de Montréal. Il promet le certificat d'authenticité.

Tout se vend...

Des morceaux de stade pour rire et s'enrichir

Après les médailles, les t-shirts, les pièces de monnaie, les gilets, les verres, les posters et tous les gâchets imaginables, vous pouvez maintenant avoir chez vous, dans le salon ou la chambre à coucher, dans la bibliothèque ou sur le réfrigérateur un morceau du stade olympique!

Comme le dit M. Morton Sherman qui a eu l'idée de cette mise en marché: "Le souvenir de l'année: un fragment du stade olympique, le débris qui décide, le béton qui étouffe".

Pas besoin de faire la queue chez Eaton, souligne aussi le président des productions MBS, puisque des milliers de fragments sont ou seront très prochainement en vente dans une foule de magasins de Montréal au prix de \$2,98 l'unité.

Cette initiative a-t-elle été prise conjointement avec le COJO?

"Jamais de la vie, dit M. Sherman, avec une entente avec le COJO il aurait fallu vendre le produit \$7".

Le boîtier-présentoir, pour reprendre le terme élégant de cet homme à l'esprit "rhinocéros" et mercantile qu'est M. Sherman, est en fait une simple boîte de carton mince décorée de phrases publicitaires qui se veulent drôles.

"Voici votre memento du moment qu'on a failli manquer. Une relique qui pourrait quadrupler de valeur! Comme le stade."

"C'est l'occasion du siècle! Pas d'autres olympiques à Montréal de sitôt,

En tirage limité? Le reste du stade sert encore".

Et pour ajouter un peu d'humour pince-sans-rire on retrouve à l'intérieur de la boîte un certificat d'authenticité paraphé par un commissaire à l'assermement.

M. Sherman estime qu'il y a eu trop d'événements tristes à Montréal et qu'il faut maintenant rigoler un peu, tout en faisant, bien sûr, de l'argent.

Il a refusé de préciser le nombre de pièces mises sur le marché, mais il a vaguement parlé de quelques milliers.

Il affirme, par ailleurs, que les débris proviennent vraiment du chantier olympique. Il dit les avoir obtenus en grosses pièces d'un entrepreneur soustraitant au stade.

Les pickpockets sont attendus de pied ferme

par Jean-Pierre CHARBONNEAU

Depuis trois semaines, dix pickpockets internationaux ont été arrêtés par l'équipe spéciale de policiers de la Commune urbaine de Montréal mise sur pied spécialement pour la tenue des Jeux olympiques.

Neuf de ces spécialistes du vol à la tire, tous des gens de pays chauds, ont été déportés sans délai par l'immigration canadienne. Le dernier, un immigré grec a été traduit en Cour criminelle et libéré en attendant la suite des procédures.

Grand patron de l'Unité d'enquête des activités frauduleuses de la police métropolitaine, le capitaine-detective Marcel Auger a déclaré à LA PRESSE qu'aucun des individus appréhendés par ses hommes ne figurait sur la liste des quelque 1.600 pickpockets internationaux susceptibles de s'intéresser de près aux Jeux olympiques de Montréal.

Interpol mis à contribution

C'est à l'automne 1974 que le prédecesseur du capitaine Auger, le capitaine-detective Leon Saint-Pierre a entrepris de dresser une liste de suspects internationaux avec l'aide des corps policiers d'un peu partout à travers le monde.

En 1967, pour l'Exposition universelle, l'Immigration canadienne avait effectué des recherches semblables via la banque internationale de renseignements criminels, l'Interpol. Pour les Jeux olympiques, cet organisme a une fois de plus été mis à contribution. Des informations pertinentes ont été transmises par différentes polices nationales, en particulier d'Amérique du Sud où le vol à la tire est une activité fort répandue.

Les policiers montrealais ont de plus contacté directement de nombreux confrères, à travers l'Amérique. De précieuses informations sont ainsi venues de la côte ouest américaine où dans des villes comme Los Angeles, San Francisco, Las Vegas, les pickpockets font chaque année des victimes par milliers.

Une fois la liste des suspects dressée, la police municipale a mis au point avec l'Immigration canadienne un plan de communication rapide d'échanges d'information afin de pouvoir intercepter ou du moins repérer les pickpockets dès leur arrivée au pays.

Tout ce travail préparatoire complet, des effectifs additionnels ont été sélectionnés pour grossir les rangs de l'escouade des fraudes? Depuis le 20 juin, 41

enquêtes travaillent à plein temps pour débusquer les pickpockets.

Mêlés dans les foules des grands magasins et des stations de métro, des équipes de policiers opèrent discrètement les gens, quettant le moindre comportement suspect. Dotes d'un entraînement spécial intensif, ces agents de la paix savent que les pickpockets internationaux sont en général des individus d'âge mur, entre 40 et 50 ans, souvent d'origine sud-américaine et opérant généralement en équipe de deux ou trois.

La victime type

Les victimes, elles, sont souvent aussi des personnes d'un certain âge. Leurs vêtements plus amples que ceux des plus jeunes facilitent le travail des magiciens du vol à la tire.

Avec l'âge, la sensibilité déimique. Les gens de 50 ans et plus sont ainsi plus susceptibles de ne pas sentir les habiles manipulations des voleurs. Les femmes qui portent leur sac à main en bandoulière, quel que soit leur âge, sont des victimes idéales pour les pickpockets, surtout si en plus elles ont les mains occupées à tenir revues et paquets. A ce moment en effet, le sac en bandoulière se trouve souvent en arrière, dans le dos, très accessible aux mains adroites.

Au cours du mois de mai dernier, 104 portemonnaies vides ont été retrouvés dans les stations de métro de la Commission des transports. En juin, ce chiffre a plus que doublé. Pourtant, aucune plainte de vol ou de perte de portefeuille n'a été enregistrée à la police de la CUM.

Pour les policiers, le silence des victimes est un handicap sérieux. Les informations fort utiles que possèdent les victimes pourraient faciliter énormément le travail policier.

Le manque de collaboration des grands magasins est aussi un grave problème pour la force constabulaire. Souvent des clients volés se plaignent aux services de sécurité des établissements commerciaux. Ils ne prennent pas la peine d'appeler la police, convaincus que le magasin va le faire.

Or, il n'en est rien. En général, pour ne pas nuire à leur réputation, les commerces étouffent les plaintes. La police ignore qu'il y a eu infraction et ne peut agir.

Jusqu'à ce jour, le public a été admis à deux reprises au stade olympique. A chaque fois, les chasseurs de pickpockets étaient là, à l'affût. Il en sera de même durant toute la durée des Jeux.

L'exercice ne s'est pas fait sans incident

par Michel AUGER

Une imposante équipe de policiers et de militaires ont été spécialement entraînés ces dernières semaines pour escorter avec le maximum de sécurité quelques 200 dignitaires et chefs d'état qui sont attendus à Montréal d'ici la fin des Jeux.

La Gendarmerie royale du Canada qui a la responsabilité de tous les dignitaires attendus — leur nombre exact n'est pas encore connu — a obtenu la collaboration de la Sûreté du Québec et de la police de la CUM de même que des Forces canadiennes pour se faire. Les policiers ont pris des mesures pour pouvoir escorter jusqu'à près de 50 dignitaires par jour.

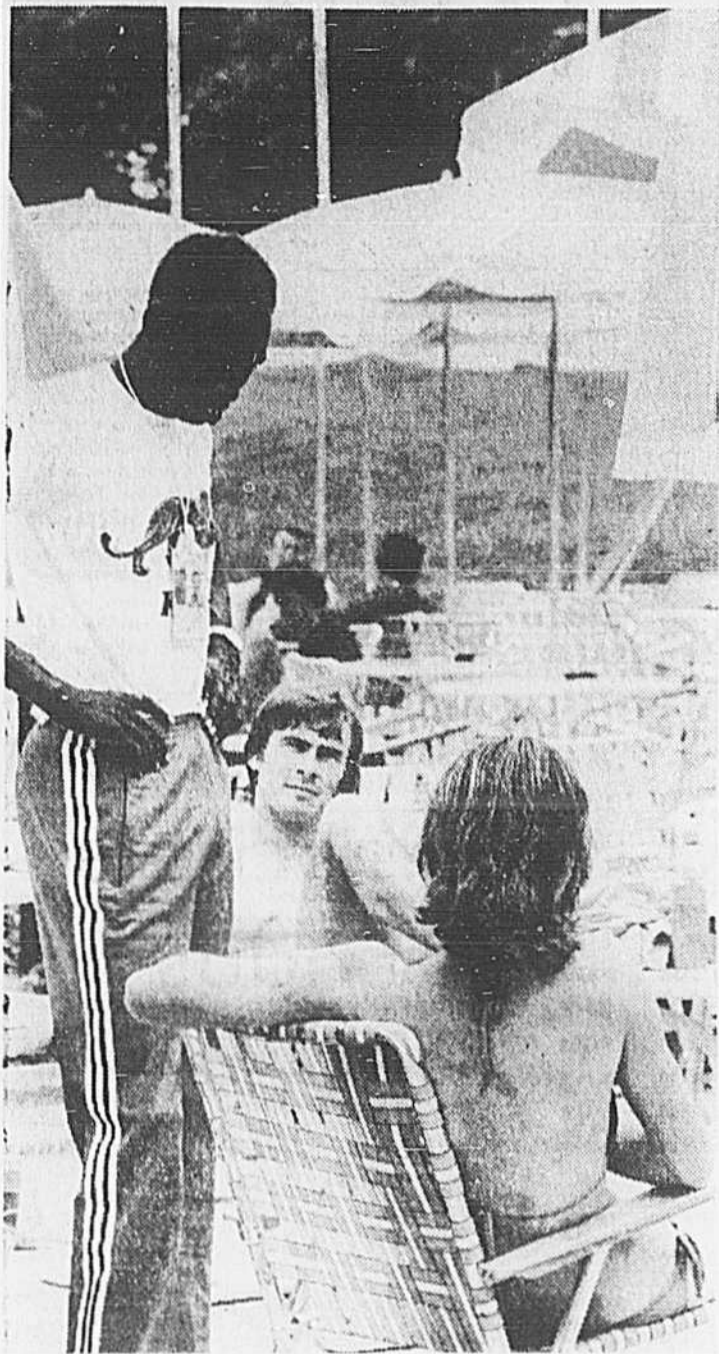
Hier, une équipe de policiers a effec-

tué une des dernières répétition générale avant de réellement passer à l'action d'ici quelques jours.

Pour la circonstance, un trentaine de journalistes et de photographes ont été invités à suivre de près le travail des policiers. Un sergent de la GRC, M. Hector Chamberland, jouait le rôle d'un dignitaire pour l'occasion.

Le tout s'est déroulé dans l'ordre et, comme cela pourrait bien survenir durant les Jeux, deux accidents mineurs sont survenus durant le trajet d'un peu plus d'une heure. A cause de la pluie, un motocycliste de la CUM a été légèrement blessé lorsque son véhicule a dérapé et a heurté une automobile, rue Université.

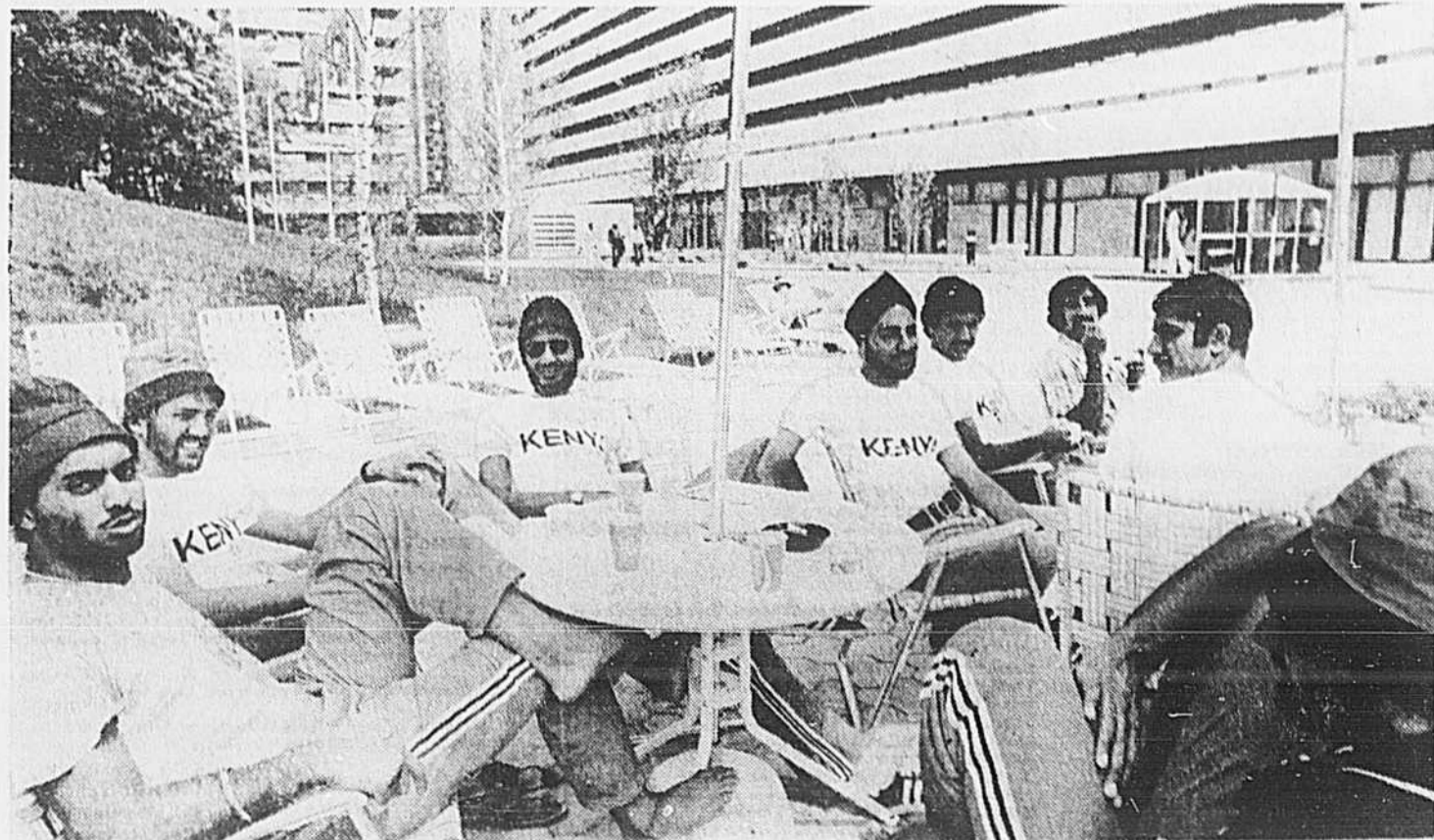
Vivre au Village...



Les Olympiques, c'est une rencontre internationale, sinon toujours la fraternisation dans la concurrence. Le lion d'Afrique peut se sentir chez lui au pays du castor.



Un petit moment de détente et de bronzage sur le gazon du Village olympique. On lit, on sourit au photographe, on bavarde gaiement.



Ils viennent tout droit de Nairobi... A l'ombre des parasols, quelques-uns des seize joueurs de hockey sur gazon du Kenya. Les Kenyans participent à presque toutes les épreuves olympiques individuelles. Leur délégation atteint la centaine.

Juchée comme Humpty Dumpty sur le parapet qui borde le trottoir frontal du Village olympique, moins boulotte cependant que le personnage de Lewis Carroll, son visage adolescent drôlement pivolet. Mary Margaret Kelly, de Liverpool, finit de grignoter son trognon de pomme.

Mary, c'est un des espoirs de la Grande-Bretagne en natation (brasse). "Et quand vous avez cessé de manger des pommes, qu'est-ce que vous faites toute la journée au Village olympique?"

"On recommence à manger, on visite un peu, on assiste aux spectacles, on va à la discothèque, on s'entraîne..."

"Vous vous entraînez souvent?"

"Environ trois heures par jour."

"Vous allez l'emporter sur les Australiennes et les Américaines dans la brasse?"

"Pas grand-chance, mais on peut essayer..."

"C'est votre première visite au Canada? Ça vous plaît?"

"Comme la plupart des athlètes, nous venons d'arriver. Pas vu grand-chose jusqu'ici... La petite blonde à côté, c'est Joan Atkinson. Elle est dans la nage papillon... Sahu sahu..."

"La nourriture vous plaît?"

"Hummm... Première qualité..."

"Etes-vous d'accord, comme certains athlètes, que les appartements du village logent chacun trop de monde à la fois?"

"Peut-être, mais il y a des cloisons, et nous nous accommodons bien de la situation."

"Et si l'une de vous ronfle trop fort la nuit, qu'est-ce que vous faites?"

"On lui lance des objets et on se rendort..."

Mary Margaret Kelly typifie la plupart des quelque 2.000 athlètes sur 9.000 déjà arrivés au Village olympique pour le grand événement. Presque tous n'ont encore vu que les abords immédiats du village, se reposent du voyage dans les coins ombragés, se tiennent généralement en petits groupes nationaux homogènes ou passent à des exercices légers, question de maintenir la forme. Le grand entraînement commencera la semaine prochaine, dernier effort avant les Jeux.

La cuisine

A certaines heures, le petit kiosque-comptoir-terrace entre les deux pyramides est fort achalandé, comme aussi la grande cafétéria du rez-de-chaussée. Côté alimentation, c'est un concert de "wonderful, beautiful, excellent, first class". Henri Courtine, créature noire, directeur technique de l'équipe de judo de France, trouve le mot juste:

"On dit que les Français, ou les Parisiens si vous préférez, sont rouspetteurs de nature, notamment pour ce qui touche à la nourriture. S'ils ne rouspètent pas et affirment que c'est vraiment bon ici, c'est que c'est bon pour tout le monde." En judo, la France a mérité trois médailles de bronze à Munich. Deux des lauréats font partie de l'équipe, dont le gros arrivera sur Concorde mardi prochain.

Mêmes éloges pour la cuisine de la part des Irlandais — 40 du Sud et 15 du nord (il n'y aura pas de luttes fratricides comme à Belfast) — dont trois représentants, un spécialiste en athlétisme, un entraîneur et un rameur, viennent de traverser la rue Sherbrooke. "Mais vous savez, de préciser l'un d'eux, la presse a fortement exagéré les difficultés du logement." Un petit hic cependant: pas d'Irish whisky pour les athlètes irlandais avant les Jeux... et il n'est pas sûr qu'ils puissent lever le

coude au retour s'ils ne rapportent pas quelques médailles.

Dans la petite piscine intérieure des pyramides, un être massif et noir, aussi haut que large, fait jaillir des trombes d'eau à chaque plongeon: c'est Mahmoud al Zahbramawi, le lanceur de disque, un des concurrents de l'Arabie Saoudite aux Jeux olympiques. Arrivé il y a environ trois jours, il n'a pas perdu d'une seconde pour continuer son entraînement: haltérophilie, natation, lancers d'exercice.

No Kapisch

Passé un petit groupe de la Bulgarie. Les délégations des pays du rideau de fer comptent parmi les plus fermées de toutes pour la presse au village. On leur a dit que seul le chef de mission était autorisé à parler en leur nom.

Deux Bulgares assis à la terrasse du Centre international. Après une vingtaine de questions sans réponse, un

il sera là, qu'on prenne sa photographie!"

Deux minutes plus tard, Tomov a fini de diner. Il est là, tout d'une pièce, un type à qui je ne donnerais pas l'accolade sans hésitation.

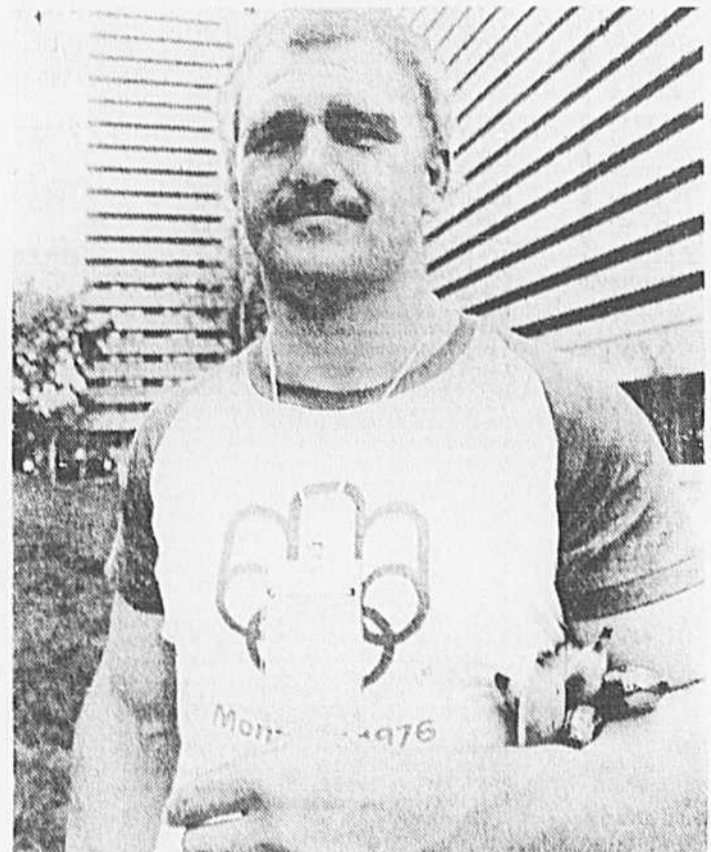
"Qui a-t-il comme partenaire d'entraînement?"

"Moi", fait l'entraîneur.

"Dans ce cas, il ne doit pas s'entraîner plus d'une fois..."

"Il y a aussi des concours organisés entre lutteurs de divers pays." C'est un fait que, pour l'entraînement, des compétitions pré-olympiques sont organisées entre diverses équipes. Témoin, l'équipe de handball du Canada qui, le soir même, devait affronter la Roumanie. "Récemment, nous contre Pierre Saint-Martin, nous avons gagné six tournois sur sept contre les Américains."

Ce sont, toutefois, les Américains



Son bras? Une massue qui est en voie d'écarter un régime de bananes, sa provision de protéines et de vitamines pour la collation d'après-dîner. Son nom? Alexander Tomov, un Bulgare de 27 ans, quatre fois champion mondial de lutte grecque-romaine, trois fois champion d'Europe, médaillé d'argent à Munich.

d'entre eux à fini par repousser ma main qui tenait une cigarette, dont la fumée lui montait apparemment au nez ou dans l'œil. Même résultat chez les Roumains: "NO KAPISCH!" Deux missionnaires de la pastorale qui débambulent sur les parterres et cherchent à établir un premier contact en font, eux aussi, la douloureuse constatation.

Par chance, l'entraîneur de l'équipe bulgare de lutte grecque-romaine est soluble.

"Vous pouvez dire qu'au moins un de nous sera champion olympique. Alexander Tomov a été quatre fois champion du monde chez les plus de 100 kilos, trois fois champion d'Europe, et il a terminé deuxième à Munich. Nous avons aussi Kirov, deux fois champion olympique chez les 52 kilos."

Mais où est-il, Tomov? — "Je crois qu'il est allé diner."

— "C'est bien, prévenez-moi quand

qu'ont représenté l'Amérique du Nord aux Olympiques de 1972. Mais, comme pays-hôte, nous avons cette année tous les droits.

Tout près, sous les parasols, l'équipe de hockey sur gazon du Kenya, presque au complet, prend le frais après trente heures de vol, une seule escale à Londres.

Devant le comptoir où l'on débute les eaux gazeuses, une pyramide à côté des pyramides, Peter Walsh, sept pieds et plus, membre de l'équipe de basketball d'Australie. Ma tâche doit former un angle de 90 degrés vers l'arrière lorsque je lui adresse la parole. Mais il paraît que l'équipe russe de basket compte un géant. Beaupré de sept pieds, quatre, malgré tout invisible parmi les rares Soviétiques déjà sur place et qui circulent presque au pas de course.

Au comptoir également, Mick Bennett, dont le pull noir imprimé annonce le Coventry Viscount Cycling Club.

Texte

André CHENIER

Photos

Paul Henri TALBOT

Membre de l'équipe de cyclisme sur route de Grande-Bretagne, Bennett est arrivé plus tôt que la plupart de ses collègues de piste pour dénichier les meilleures routes d'entraînement autour de Montréal. Il a remporté une médaille de bronze à Munich.

Un mariage

Assis dans le voisinage du Centre international, John Daly, barbe rousse, jovial, consomme son Coke en transpirant abondamment, tout en devisant avec une jolie blonde qui paraît fort jeune à côté de ses 39 ans. Daly est pilote de l'équipe de piste et pelouse d'Australie, et les Australiens trouvent le temps bien chaud et bien humide à Montréal: c'est l'hiver chez eux.

En dépit de ces difficultés d'acclimatation, Daly compte que sa compatriote Earlene Hoyle, médaillée d'argent dans le 200-mètre à Munich, fera bonne figure parmi les Allemands de l'Est, les Russes et les Américaines dans cette épreuve.

Un primeur pour LA PRESSE: "Après les Jeux, nous nous marions." Il me désigne sa compagne qui rougit légèrement, et qui n'a pas prononcé un mot depuis le début de la conversation.

"Mais où ça?"

"Probablement à Toronto."

"Et pourquoi pas Montréal?"

"Elle a un frère à Toronto."

Le grand stade olympique lui plaît.

"A l'intérieur, c'est une véritable inspiration, à l'extérieur, je préfère ne pas exprimer d'opinion."

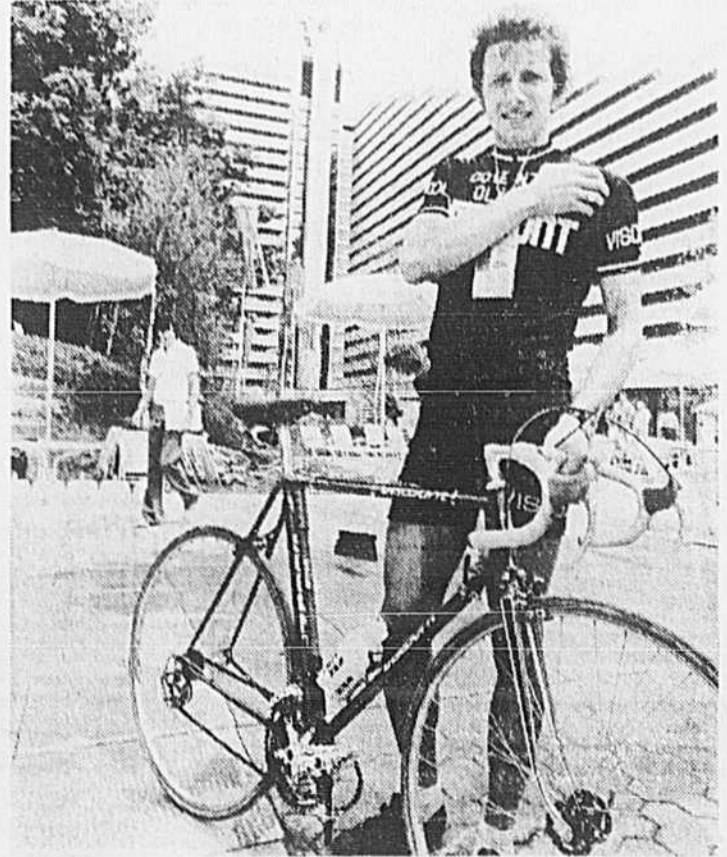
Quelques insatisfactions

Deux pas plus loin, Marcel Jobin, de Saint-Basile, pres de Shawinigan, s'ennuie profondément de ses deux enfants absents. Le spécialiste de la marche forcée olympique — quatre tours du stade, sept tours du Jardin botanique — trouve que l'ambiance familiale fait un peu trop défaut au Village olympique.

"On ne me force pas à y demeurer, mais on a presque laissé entendre qu'il valait mieux que je reste à proximité du Village olympique."

Une hôtesses de la cafétéria trouve son expérience "formidable" mais juge quelque peu pénible d'avoir à se lever à 4 heures du matin pour être sur place à temps. Les quatre forces de sécurité, sur les terrains, font des efforts méritoires pour ne pas se montrer "envahissants" en dépit de leur nombre, et trouvent leur expérience "enrichissante". Enfin, un préposé québécois qui veille au bon ordre dans la salle de musculation s'ennuie qu'on n'ait pas encore songé à lui remettre un téléphone, ou un walkie-talkie, si une partie de ses fonctions consiste à "prévenir des incidents diplomatiques" entre athlètes de pays belligères qui pourraient se chercher noise aux séances de conditionnement physique.

Dernière surprise: à la suite d'un "caneux concours de circonstances" à Montréal, Guy Durocher, à été nommé attaché ou représentant officiel des 118 athlètes portoricains qui participeront à 16 disciplines olympiques. Durocher, qui connaît bien les Portoricains, se prépare déjà pour les Jeux panaméricains qui se dérouleront à San Juan en 1979.



Mick Bennett, compte dépasser sa performance de Munich dans l'épreuve cycliste sur route. En 1972, il avait mérité une médaille de bronze pour la Grande-Bretagne.

SOLE DE D'UN JOUR À L'ENTREPÔT SIMPSONS



L'ENDROIT EST FACILE À TROUVER

L'entrepôt Simpsons se trouve sur Montée de Liesse au sud du boulevard Côte de Liesse

EN VENANT DE L'EST: prendre la sortie 39 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée de Liesse puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte de Liesse.

EN VENANT DE L'OUEST: prendre la route de service sur le boulevard Côte de Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce, 1/2 mille après Rolls Royce, tourner à droite sur Montée de Liesse.

POUR UN JOUR SEULEMENT — SAMEDI — DE 9 H. À 5 H. ENTREPÔT SIMPSONS 110 MONTÉE-DE-LIESSE SUD

Plusieurs articles non énumérés. Quantités limitées. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Facilités de paiement. Articles vendus tels quels. Toutes les ventes sont fermes. Essayez d'emporter votre marchandise avec vous. Si la livraison est nécessaire elle sera faite MOYENNANT DES FRAIS EN RAPPORT AVEC L'ARTICLE. La vente commence samedi à 9h précises — Rendez-vous tôt pour avoir un meilleur choix et pour profiter des super-aubaines que vous offre Simpsons durant sa vente d'entrepôt. Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

meubles pour vivre

Table listing furniture items like 'Canapé-lit de "Kroeler"', 'Canapé et fauteuil de "Mayfair"', etc., with prices and 'Solde' status.

meubles contemporains et en teck

Table listing contemporary furniture items like 'Chaise à base pivotante', 'Unité bibliothèque 2 pees', etc.

meubles style colonial

Table listing colonial style furniture items like 'Canapé et fauteuil de Nu-Vision', 'Ensemble 5 pièces', etc.

matelas et sommiers-tapissiers

Modèles de fins de séries. Choix de constructions et recouvrements. Marques renommées. Quelques-uns défranchis mais tous neufs.

ques pour chambres à coucher

Table listing bedroom items like 'Ensemble 3 pees', 'Table de chevet assortie', etc.

Table listing furniture items like 'Ensemble 3 pees style Provincial français de "Dixie"', 'Ensemble 3 pees "HPL"', etc.

meubles pour chambre à coucher

Table listing bedroom furniture items like 'Chiffonnier 4 tiroirs', 'Commode triple', etc.

meubles de salle à diner

Table listing dining room furniture items like 'Ensemble 5 pees de "House of Braemore"', 'Ensemble 5 pees de "Houset of Braemore"', etc.

ensembles pour dinette

Ensembles en métal pour dinette dans un vaste choix de modèles et coloris. Tous les dessus de table en "Arborite" facile à nettoyer.

meubles de salle à diner

Table listing dining room furniture items like 'Ensemble 5 pièces', 'Ensemble 5 pièces', etc.

téléviseurs, radios, stéréos

Modèles de démonstration et d'étalage. Tous en parfaite condition de fonctionnement et entièrement garantis.

téléviseurs couleur

Table listing color television models like 'RCA 20"', 'RCA 19"', etc.

Table listing stereo and radio models like 'Panasonic 20"', 'RCA 26"', 'RCA 26"', etc.

téléviseurs noir et blanc

Table listing black and white television models like 'Electrohome 23"', 'Electrohome 20"', etc.

stéréos console

Table listing console stereo models like 'RCA SFD 1040', 'RCA SFG 1045', etc.

radios modèles à cadran numérique portatifs ou de table

Modèles de démonstration ou d'étalage. Entièrement garantis, tous en parfaite condition.

solde d'appareils électro-ménagers

Modèles d'étalage ou de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement. Vendus "tel quel". Quelques-uns légèrement endommagés. Autres articles aussi disponibles à prix réduits.

cuisinières

Table listing kitchen models like 'Kenmore', 'Kenmore', etc.

machines à laver

Table listing washing machine models like 'Kenmore compacte', 'Kenmore', etc.

séchoirs

Table listing dryer models like 'Kenmore', 'Kenmore', etc.

lave-vaisselle

Table listing dishwasher models like 'Kenmore portatif', 'Kenmore portatif', etc.

réfrigérateurs

Table listing refrigerator models like 'Coldspot 15 pi. cu.', 'Coldspot 17 pi. cu.', etc.

congélateurs

Table listing freezer models like 'Coldspot 8 pi. cu.', 'Coldspot 11 pi. cu.', etc.

aspirateurs

Table listing vacuum cleaner models like 'Hoover', 'Hoover', etc.

Table listing vacuum cleaner models like 'Kenmore Powermate', 'Kenmore', etc.

balais électriques

Table listing electric broom models like 'Regina', 'Regina', etc.

solde rideaux, tentures, stores

Différents modèles et dimensions variées dans le groupe. Tentures longues et courtes. Stores.

lampes de table et abat-jour

Lampes variées. Céramique ou métal en teintes décoratives. Abat-jour divers. Dimensions, formes et matériaux variés.

articles de sport

Table listing sports equipment like 'Bateau 12' aluminium', 'Moteur électrique', etc.

accessoires bureau/photographie

Modèles de démonstration. Tous en parfait état de fonctionnement. rabais 25% à 40%.

solde d'articles ménagers

Vaste choix d'articles pour la maison entièrement reconditionnés, modèles d'étalage ou de démonstration. Appareils électriques dont: presse-papier, percolateurs, hache-viande, sècheirs à cheveux, horloge de cuisine, plateaux chauffants.

couverts et services à diner

Services à diner pour 4, 8, 12. Variété de motifs et compositions. Série interromptes et fins de séries de tasses, soucoupes, assiettes, bols, plats de service, assiettes à thé, crémiers, sucriers.

articles plomberie et chauffage

Table listing plumbing and heating items like 'Déshumidificateurs', 'Fornaises "Findlay" à l'huile', etc.

solde de peinture

Table listing paint products like 'Latex blanc pour extérieur', 'Base blanche à l'huile', etc.

articles maison, jardin

Table listing home and garden items like 'Remise 8' x 5' en acier avec plancher', 'Jardinières variées', etc.

moquette et couvre-plancher

Moquette nylon poil long, court et bouclé. Moquette nylon Saxony. Vaste choix de teintes.

articles maison, jardin

Table listing home and garden items like 'Tulles "Armstrong"', 'Tapis simili-fourrure', etc.